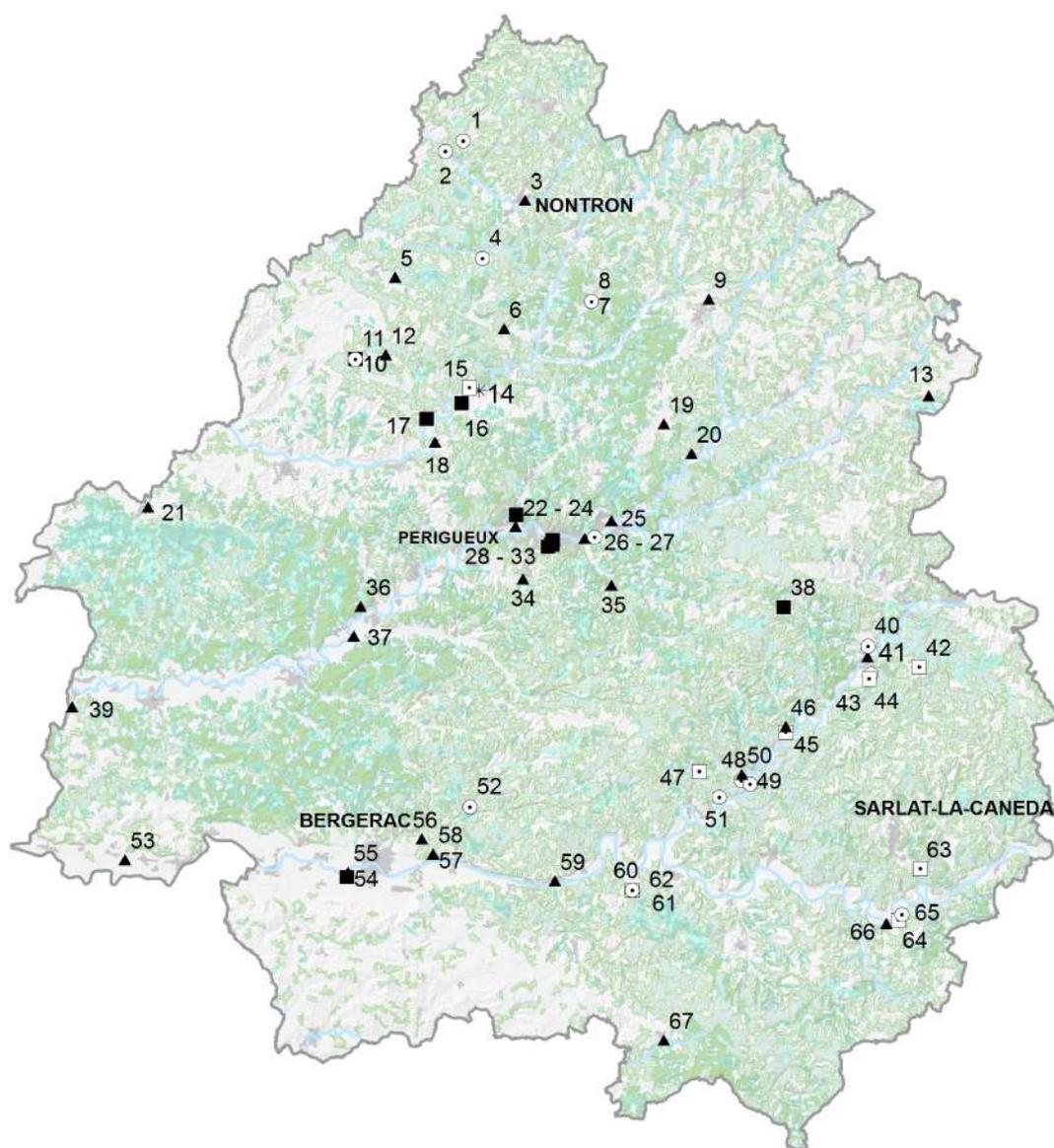


NOUVELLE-AQUITAINE DORDOGNE

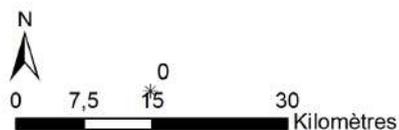
BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 7



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



N°Nat.						N°	P.
027190	BOULAZAC-ISLE-MANOIRE	Le site solutréen de Landry	BRENET Michel	INRAP	APP	27	158
027216	BOULAZAC-ISLE-MANOIRE	Route de Marsaneix	MICHEL Alexandre	COL	OPD	35	160
027103	BOULAZAC-ISLE-MANOIRE	Le Ponteix	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	26	160
027193	BOURDEILLES	Le Fourneau du Diable	BAUMANN Malvina	DOC	FPr	15	162
027183	BOURDEILLES	Vallon des Rouchoux	LAGARDE-CARDONA Céline	COL	FP	16	163
027159	LE BUISSON-DE-CADOUIN	Grotte de Cussac	JAUBERT Jacques	SUP	FPr+PRT	61	164
027294	CANTILLAC	E Notre-Dame-de-la-Nativité	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	6	164
027195	CARSAC-AILLAC	Pech de l'Aze IV	DIBBLE Harold □	SUP	FPr	63	164
027246	CHAMPEAUX-ET-LA CHAPELLE-POMMIER	Grotte de la Font-Bargeix	PAILLET Patrick	SUP	RAR	4	166
026832	CHANCELADE	Abbaye - Logis de l'abbé	BOISSERIE Florence	EP	FP	22	167
027145	CREYSSE	Chemin du Château d'Eau	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	56	170
027144	CREYSSE	75 route de Combe Suber	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	57	170
027238	CREYSSE	Rue Combe Suber	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	58	171
026728	DOMME	Combe-Grenal	FAIVRE Jean-Philippe	SUP	FPr	64	174
027206	DOMME	Grotte du Mammoth	ROBERT Eric	MCC	PRT+RAR	65	176
026945	DOMME	Château du Roy	BOUVART Patrick	EP	SD	66	172
027191	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Abri Cro-Magnon	BOUGARD Estelle	DOC	RAR	49	180
027192	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Laugerie basse	CHADELLE Jean-Pierre	COL	SD	50	182
027232	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL	Abri du Poisson – Gorge d'Enfer	CRETIN Catherine	MCC	RAR	48	178
027196	GRAND-BRASSAC	Grotte de Rochereil	PAILLET Patrick	SUP	SU	17	182
027150	LALINDE	Rue Albert Claveille	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	59	182
027127	LISLE	13 rue des Banquettes	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	18	183
022228	MARSAC-SUR-L'ISLE	Chemin de Beauronne	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	24	184
027197	MONTIGNAC	La Balutie	ROYER Aurélien	SUP	FPr	44	184
027198	MONTIGNAC	Le Régourdou	MAUREILLE Bruno	SUP	PRT	43	185
027142	MONTIGNAC	Saint-Pierre	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	OPD	41	186
027109	MOULIN-NEUF	Les Chaumes	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	OPD	39	188
027141	NEUVIC-SUR-L'ISLE	Route du Chateau Puy de Pont	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	36	190
027184	NEUVIC-SUR-L'ISLE	Les Tricheries	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	37	189
027167	NONTRON	Centre hospitalier	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	3	190
027328	NOTRE-DAME-DE-SANILHAC	Route du Cerf	GALIN Wilfrid	COL	OPD	34	191
027124	PÉRIGUEUX	Cathédrale Saint-Front	SAUVAITRE Natacha	EP	SD+RA	31	191
027108	PÉRIGUEUX	Blv Bertran de Born Chaufferie	DUMAS-LATTAQUE Pierre	EP	FP	28	194
027151	PÉRIGUEUX	Lycée Bertran de Born	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	29	195
027345	PÉRIGUEUX	4-6 rue des Farges	PIAT Jean-Luc	EP	FP	32	196
027016	PÉRIGUEUX	Renouvellement Réseau Gaz	MIGEON Wandel	INRAP	FP	29	197
027217	PÉRIGUEUX	Rue André Eymard	SARTOU Aurélien	EP	FP	33	197
027199	PRIGONRIEUX	Les Nebouts	SALVE Serge	INRAP	OPD	55	200
027201	SAINT-AMAND-DE-COLY	Le Bourg	BLANC Pierre-Marie	CNRS	FPr	42	200
027301	SAINT-ANTOINE-DE-BREUILH	Le Champs de Mars, Lagarde	BERTRAND Ducournau	INRAP	OPD	53	203
027138	SAINT-AULAYE	RD 5 Contournement	BARBEYRON Arnaud	COL	OPD	21	203
026642	SAINT-CIRQ	Grotte de Saint-Cirq	PIGEAUD Romain	MCC	RAR	51	205
027234	SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEIX	La Peyrouse	CHEVILLOT Christian	BEN	PRT	8	205
027153	SAINT-LAURENT-DES-VIGNES	Saint-Cernin	DELAGE Damien	EP	FP	54	212
027247	SAINT-LÉON-SUR-VÉZÈRE	Landrevie	DUCOURNEAU Bertrand	INRAP	OPD	46	214
026725	SAINT-LÉON-SUR-VÉZÈRE	Le Moustier	GRAVINA Brad	DOC	FPr	45	215
027186	SAINT-MESMIN	La Quintinie et Les Marguerites	SALVE Serge	INRAP	OPD	13	215
026973	SAVIGNAC-DE-MIREMONT	La Ferrassie	CHIOTTI Laurent	SUP	FPr	47	216
027280	SAVIGNAC-LES-ÉGLISES	Le Marchat	SERGE Salvé,	INRAP	OPD	20	218
027256	SORGES-ET-LIGUEUX-EN-PERIGORD	ZA du Bourg	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	19	218
027249	TEYJAT	Grotte de la Mairie	PAILLET Patrick	SUP	RAR	1	218
027281	THENON	Fontaine des Bissareaux	FOLGADO Mila	INRAP	FP	38	218
027274	THIVIERS	Coteaux de Marimon	SILHOUETTE Héliène	INRAP	OPD	9	219
027156	LA TOUR-BLANCHE-CERCLES	Jovelle	CHADELLE Jean-Pierre	COL	FP+PRT	10	220
027128	LA TOUR-BLANCHE-CERCLES	Chez Tézy	DUVERNEUIL Gabriel	BEN	SD+RA	12	222
027284	TRÉLISSAC	Charrieras	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	25	223
027244	VIEUX-MAREUIL	Grotte de Fronsac	PAILLET Patrick	SUP	SD+RAR	5	223

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 7

**BOULAZAC-ISLE-MANOIRE
Le site solutréen de plein-air de Landry**

Poursuivant les travaux engagés depuis la fouille préventive par l'Inrap du site de Landry durant l'hiver 2011-2012 (Dir. : M. Brenet), l'objectif de ce projet collectif de recherche est de poursuivre les études multidisciplinaires du contexte, des niveaux d'occupation, de l'industrie et de l'art mobilier de ce site de plein-air solutréen et de produire *in fine* une publication collective de ces travaux.

S'appuyant sur un projet de PAS Inrap, cette demande d'aide à la préparation d'une publication spécifique, montée pour les années 2017 à 2019 auprès du service régional de l'archéologie Nouvelle-Aquitaine, permet de financer des études complémentaires de l'industrie et de l'art mobilier, la fin du tamisage, le tri et l'analyse des refus de tamis ainsi que plusieurs gratifications de Master.

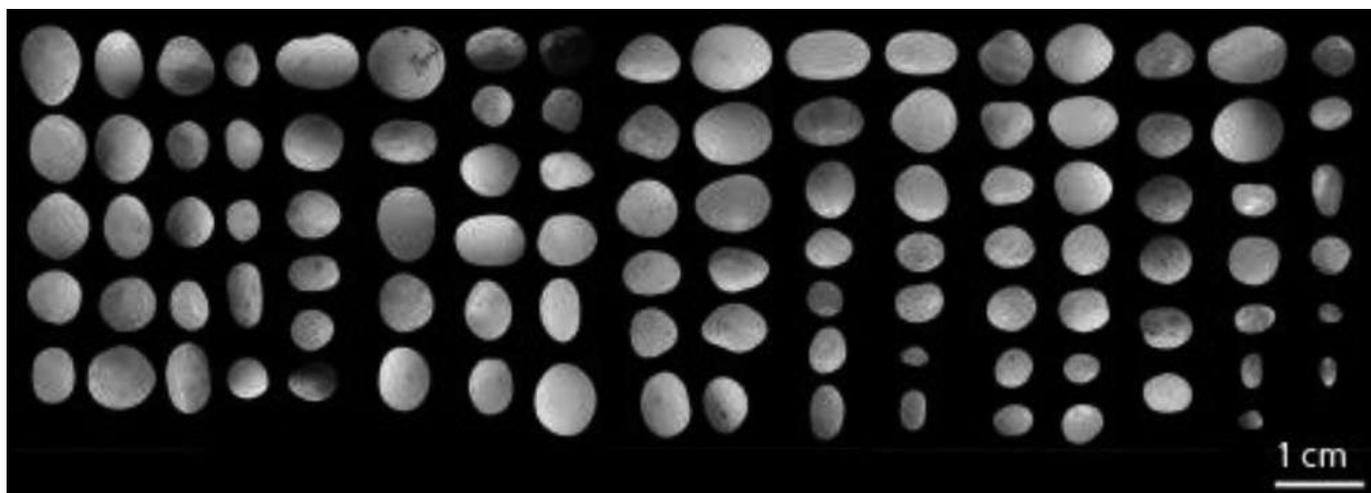
Afin de mieux comprendre et mettre en valeur les potentialités interprétatives du site, plusieurs pistes méthodologiques et thématiques de recherche ont été approfondies, certaines faisant l'objet de sujet de Master.

Une publication monographique est programmée à l'issue de ces trois années de recherches interdisciplinaires. Cette publication synthétique

présentera un bilan des études conduites dans le cadre de ce projet collectif. Elle traitera tout autant des aspects relatifs à la situation chronologique, au contexte environnemental, à l'industrie, au mode de fonctionnement et à l'art mobilier du site que des comportements sociaux et individuels complexes qu'il révèle sur les groupes de chasseurs solutréens du sud-ouest de la France. Un support numérique est envisagé en complément du document papier. Il devrait intégrer outre le texte général de la publication et ses illustrations 2D, tous les documents 3D réalisés au cours du projet, ainsi que la base de données, issue des études du site et du mobilier, intégrée à un Système d'Informations Géographiques (SIG).

Brenet Michel et l'équipe scientifique

- Brenet M., Bertran P., Claud É., Debenham N., Féruccio V., Guégan S., Hernandez M., Lévêque F., Pasquet V., Rouzo P., Salomon H. et Sellami F. - Landry, fouille d'un campement paléolithique solutréen. Rapport final d'opération, INRAP, SRA Aquitaine, 2014, 325 p.
- Mesa M. *Interaction outillage en silex/macro-outils passifs en dolérite sur le site solutréen de Landry (Dordogne). Apport de l'expérimentation et de la tracéologie à la compréhension des activités domestiques*. Mémoire de Master 2 Science et Technologie, Université de Bordeaux, 2016, 67 p.



Graviers lustrés prélevés dans le niveau supérieur. Etude et photo L. Geis.



Boulazac-ISLE-MANOIRE - Le site solutréen de plein-air de Landry
Niveau inférieur, photo et relevé de la plaque de schiste gravée auprès remontage (photos M. Brenet, relevé V. Féruglio).

BOULAZAC-ISLE-MANOIRE

Le Ponteix, Avenue Robert Desnos

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée par l'Inrap au nord de l'agglomération de Boulazac dans un contexte archéologique environnant assez relevant. En effet, les parcelles objet des sondages se situent dans une position géologique semblable à celle du site de période solutréenne de Landry (Brenet dir. 2014) à moins d'un kilomètre de distance.

La principale découverte consiste en un niveau archéologique à -0,80 m de profondeur. Il est représenté par 200 pièces lithiques qui, circonscrites sur environ 12 m² présentent un semblant de distribution spatiale sous forme d'amas de silex taillé peut-être associés à quelques blocs et fragments de quartzite et dolerite essentiellement. Le résultat de l'analyse technomorphologique ne peut proposer une attribution chronoculturelle plus précise que le Gravettien ou le Solutréen. En effet, les nucléus (laminaires unipolaires) sont peu aboutis et les préparations et aménagements sont trop généraux et ne présentent pas des traits suffisants pour caractériser une modalité spécifique. De plus, l'outillage qui est très peu représenté quantitativement, se compose essentiellement de burins d'axe et dièdres qui, d'un point de vue typologique et sans autres éléments d'accompagnement, peuvent être assimilés à plusieurs propositions chrono-culturelles.

D'un point de vue techno-économique et fonctionnel nous pouvons avancer que les lames, correspondant

à la phase de production, sont peu nombreuses, fracturées et d'une facture moyenne (un déplacement ou transport des lames les mieux réussies dans un autre emplacement plus ou moins distant est suspecté). Par contre, les éclats d'entame et d'aménagement sont très nombreux. Ces différences de représentativité indiquent une importante activité en tant qu'atelier de débitage, au moins pour ce secteur.

Une surface inférieure à 200 m² correspondant à un couloir large de moins de 10 m situé entre une ligne de chênes à l'ouest et la limite est de l'emprise à l'est, serait susceptible d'englober une partie de ce niveau archéologique qui pourrait s'étendre vraisemblablement vers l'est et vers le nord dans la parcelle voisine hors emprise.

Les autres découvertes effectuées correspondent à 56 pièces lithiques (pouvant être attribuées majoritairement au Paléolithique supérieur mais aussi au Néolithique) et 3 tessons de céramique très roulés de période Néolithique qui, étalés sur l'ensemble de l'emprise, sont en position secondaire.

Folgado Mila

- Brenet M., Guegan S., Claud E., Bertran P., Feruglio V., Debenham N., Hernandez M., Leveque J.-F., Salomon H., Sharf A. Aquitaine, Dordogne, Boulazac. Landry, fouille d'un campement paléolithique solutréen, *Rapport final d'opération*. Inrap Grand Sud-Ouest, février 2014, 573 p.

Paléolithique moyen et supérieur

BOULAZAC-ISLE-MANOIRE

Route de Marsaneix

Protohistoire

Néolithique récent et final

Cette opération de diagnostic a permis de mettre en évidence l'existence de plusieurs unités sédimentaires d'épaisseurs variables suivant leur localisation. Plusieurs indices d'occupations différentes ont été reconnus sur plus ou moins toute la surface diagnostiquée. La mise en parallèle avec les informations sédimentaires permet de dresser, par ordre chronologique la synthèse suivante.

Trois pièces isolées se trouvent dans les argiles rouges ou à proximité du calcaire dans deux tranchées. Ce sont les manifestations les plus anciennes de l'occupation du site et sont attribuables au Paléolithique moyen.

Quelques éléments ont été retrouvés dispersés sur plusieurs tranchées avec une concentration un peu plus importante au niveau des tranchées 6 et 7. Ils

sont généralement en S5L ou à la base de séquence S4L. Les objets récoltés témoignent d'une production Levallois et permettent une attribution au Paléolithique moyen. L'horizon S4L a également permis de récolter un certain nombre de silex taillé, au-dessus des éléments moustériens, mais pour la plupart non diagnostics (éclats indifférenciés), exception faite d'un sondage où l'industrie lithique correspond à une production de pointes pseudo-Levallois (modalité de type Discoïde unifacial) dont quelques éléments ont pu être appariés. Enfin, au sommet de cette même séquence sédimentaire, l'industrie récoltée dans la tranchée la plus au nord est plus récente, et est attribuable une phase récente de l'Aurignacien, à burins busqués (cf. fig).

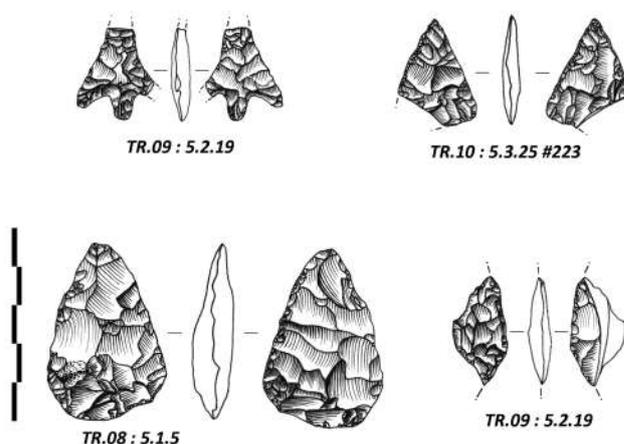
La séquence alluviale S3L a livrée dans plusieurs sondages des vestiges mobiliers attribuables au Néolithique final (cf. fig), mais sans association avec des structures anthropiques claires. Bien que dans un état de conservation correct, le mobilier se retrouve généralement dispersé sur toute l'épaisseur de l'US. L'essentiel des objets a principalement été retrouvé vers la route départementale, soit vers et le long du cours du Manoire et non vers l'ouest, en direction des plateaux calcaires. Trois zones s'individualisent, l'une au nord, l'une au centre dans l'axe de l'exutoire d'un petit vallon et l'une plus au sud.

Entre le sommet de l'US néolithique et la base des colluvions, des fragments de céramique témoignent

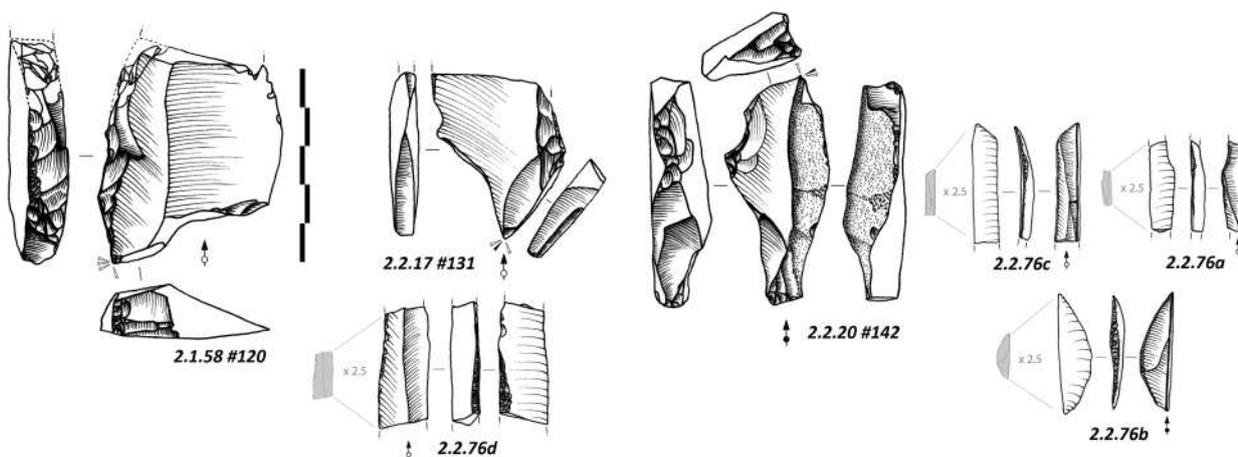
d'une occupation plus récente. En effet la présence de quelques céramiques à pâte fine de couleur grise et de quelques fragments d'amphores (probablement italiques) nous oriente vers une attribution plus récente, probablement de l'Âge du fer.

Enfin, dans les niveaux de colluvions S2/S3, donc en position secondaire, nous avons récoltés notamment quelques fragments d'amphore et de TCA (tegulae) confirmant l'occupation de cette vallée durant l'Antiquité.

Michel Alexandre



Boulazac-ISLE-MANOIRE - Route de Marsaneix
Burins busqués et armatures associées (dont 3 lamelles Caminade). Dessin M. Desvignes.



Boulazac-ISLE-MANOIRE - Route de Marsaneix
Armatures néolithiques (dessin M. Desvignes).

BOURDEILLES

Fourneau du Diable

Le site du Fourneau du Diable, fouillé par D. Peyrony dans les années 1920, a livré d'importantes collections archéologiques attribuées, pour l'essentiel, au Solutrénien supérieur. La richesse des vestiges exhumés, ainsi que l'identification de structures d'habitats et la découverte d'un bloc sculpté, en ont fait un gisement de référence pour cette période. Néanmoins, l'interprétation des données est restée limitée, comme pour tous les gisements anciennement fouillés, par la nature sélective des ramassages et le caractère succinct des données géoarchéologiques. Depuis 2015, la reprise des fouilles au Fourneau du

Diable a permis d'en comprendre la morphologie particulière. Au moment des occupations paléolithiques, l'espace était structuré par des corridors d'altération et marqué par la présence de grandes arches, aujourd'hui partiellement effondrées. L'aspect monumental du site, le point de vue qu'il offre sur la vallée et la protection que conféraient les parois des couloirs, ont probablement motivé l'occupation des lieux. La récupération d'une importante quantité de matériel dans les déblais des fouilles anciennes témoigne d'occupations répétées allant du Gravettien ancien jusqu'au Magdalénien final. La diversité des productions et les restes de faune



1 cm

A gauche « talus » de la terrasse médiane en cours de fouille, à droite, bloc d'ocre perforé.

permettent d'envisager que la Terrasse médiane ait été occupée par les Solutréens une grande partie de l'année.

En 2017, les opérations de fouilles ont eu pour objectif de trouver les limites de conservation du sol archéologique mis au jour en 2016, dans le secteur 2 de la Terrasse médiane, et de comprendre l'articulation des différentes unités stratigraphiques. Ceci a nécessité le démantèlement partiel du « talus » couvrant la partie sud de la Terrasse, à la limite de la zone fouillée par D. Peyrony. Une tranchée ouverte dans l'axe Nord-Sud de l'élévation montre la succession, au-dessus du substrat rocheux, d'un sol historique, d'un remblai anthropique et de déblais de fouilles. Le mur de pierre qui prend appui sur le remblai a été identifié par Peyrony comme d'époque Paléolithique. Pourtant, il repose sur un sédiment remanié où s'intercalent des lentilles stériles et des déblais de fouille semblables à

ceux trouvés dans la partie Nord de la Terrasse. Le mur et le talus peuvent ainsi être considérés comme des structures historiques. A la limite nord du talus, dans le prolongement du secteur 2, la stratigraphie est plus complexe. Le mur repose sur une poche de sédiment archéologique remanié mais visiblement non fouillé, comprenant notamment une importante quantité de morceaux de sols bréchifiés et plusieurs éléments de parures remarquables (cf. fig). Derrière cette poche et au contact du substrat, une couche, dégagée sur un quart de mètre carré, présente toutes les caractéristiques d'un niveau en place. Sa morphologie en auge semble indiquer l'arrêt d'un creusement et pourrait matérialiser la limite des fouilles anciennes. La couche se prolonge au sud et à l'ouest, là où le talus est encore en place.

Baumann Malvina

Second âge du Fer

BOURDEILLES Vallon des Rouchoux

La fouille prescrite au lieu-dit Vallon des Rouchoux entre dans le cadre des travaux d'aménagement du contournement de Bourdeilles. Le site est localisé en fond de vallon encaissé par les calcaires du Crétacé. L'opération de fouille a été réalisée par le service de l'archéologie du conseil départemental de la Dordogne.

Au préalable, une prospection géophysique a été menée sur l'ensemble du vallon afin de définir la présence de structures métallurgiques suite à la découverte de vestiges de forge attribués à La Tène A ou B au cours du diagnostic. Les résultats ayant été peu probants, la fouille s'est concentrée sur la surface de 300 m² prescrite autour des indices d'occupation laténienne découverts lors du diagnostic. L'étude géologique a mis en évidence un système agro-pastoral mis en place à l'Âge du Fer (fossé, puisard...) dans un environnement humide. Un niveau Néolithique a été perçu mais n'a pu être atteint par la fouille (étude lithique en cours).

La fouille n'a pas permis de localiser de structures métallurgiques en place. Le gisement, encaissé et recoupé par des fossés antiques à vocation agro-pastorale, se caractérise par un décaissement

dans les colluvions comblé par des matériaux en position de rejet. Les éléments relèvent de la sphère domestique (matériaux de construction comme blocs calcaires et éléments architecturaux en terre cuite, restes alimentaires, céramique, couteaux, fourreau, fibules) et du travail des métaux. De nombreux vestiges issus de la forge (éléments de parois, déchets de fabrication, chutes de découpe) et du travail des alliages à base de cuivre (petits creusets, déchets, burin, chutes de découpe) ont été découverts. Même s'ils sont en position secondaire (hypothèse étayée par l'analyse micromorphologique), ils fournissent une documentation inédite sur les activités métallurgiques (alliages ferreux et cuivreux) durant le IV^e siècle a.C. (voire jusqu'au III^e siècle a.C). Le corpus mobilier et sédimentaire présente des altérations thermiques importantes qui pourraient être à l'origine de leur déplacement hors de l'habitat ou de l'atelier.

A ce stade, plusieurs études sont en cours et permettront de préciser la durée et la nature de l'occupation.

Lagarde-Cardona Céline

LE BUISSON-DE-CADOUIN

Grotte de Cussac

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche

Jaubert Jacques

Moyen Âge
Epoque moderne

CANTILLAC

Notre-Dame-de-la-Nativité

Le diagnostic archéologique a eu lieu préalablement au projet de création d'un parking et à l'implantation d'un monument aux morts aux abords de l'église romane Notre-Dame-de-la-Nativité de Cantillac.

Les deux tranchées réalisées confirment la grande densité de vestiges pressentie vu le contexte archéologique. Des sépultures pour l'essentiel, matérialisent une superficie plus large de l'ancien cimetière par rapport à l'existant. Elles apparaissent densément dans la première tranchée où l'apport de remblais a permis l'installation de deux niveaux de

tombes superposés. Une fosse à chaux y a également été découverte. Une seule sépulture a été découverte dans une des tranchées. Elle est toutefois associée à d'autres structures dont des silos et un mur. L'ensemble des vestiges est scellé par une épaisse couche de remblais issus probablement des travaux d'entretien et/ou de réfection du porche de l'église. Aucun mobilier caractéristique n'a été découvert au cours de cette opération.

Moreau Nathalie

Paléolithique moyen

CARSAC-AILLAC

Pech de l'Azé IV

Il est de notoriété commune que le feu est l'une des réalisations technologiques humaines les plus fondamentales, et la reconstitution de son utilisation passée reste l'un des principaux sujets de recherche en paléanthropologie. Plusieurs auteurs ont récemment soutenu qu'il pourrait ne pas avoir été une technologie répandue, comme cela était auparavant communément admis, en particulier au cours des premières occupations d'hominidés de l'Europe, antérieurement à 400 000 ans. De même, les Néandertaliens pourraient ne pas avoir été obligatoirement des utilisateurs de feu. Cette dernière hypothèse provient des recherches récentes conduites sur plusieurs sites d'occupation du Paléolithique moyen du sud-ouest de la France, marqués par la présence relativement abondante de foyers durant les périodes les plus tempérées, fréquence qui diminue considérablement pendant les périodes plus froides. Afin de comprendre pourquoi le feu n'a peut-être pas été crucial dans la stratégie d'adaptation à leur environnement des populations néandertaliennes, nous devons d'abord reconstruire la manière dont celles-ci utilisaient le feu pendant les périodes les plus chaudes.

L'objectif principal de notre projet actuel est donc d'étudier la variabilité dans l'utilisation du feu durant le Paléolithique moyen en appliquant un ensemble de méthodes analytiques au sein d'une approche micro-contextuelle des fouilles des dépôts interglaciaires (MIS 5c), riches en zones de combustion du Pech de l'Azé IV, la couche 8. L'approche méthodologique est centrée sur la caractérisation non seulement des stigmates d'action du feu en surface, mais aussi des caractéristiques de subsurface qui reflètent les altérations des sédiments et des objets dans le volume tridimensionnel affecté par la chaleur. Ce projet représente la continuité du travail commencé sur le site de Pech IV par certains des mêmes membres de l'équipe qui ont participé au projet au début des années 2000. Il représente également la suite de recherches plus générales menées par cette équipe sur l'utilisation du feu au Paléolithique dans différents sites du sud-ouest de la France. Ce projet se concentre sur des changements méthodologiques importants à la fois pour la fouille et l'analyse des vestiges de foyers à Pech de l'Azé IV.



CARSAC-AILLAC - Pech de l'Azé IV
Vue zénithale du banc de la couche 8 laissé après les fouilles de 2000-2003 et sur lequel porte le projet de prélèvements.



CARSAC-AILLAC - Pech de l'Azé IV
Vue d'une des étapes du prélèvement des blocs de sédiments (découpe du bloc plâtré en pied de coupe)

Les questions spécifiques que nous nous attachons à traiter sont les suivantes :

- reconstruire les processus post- et syn-dépositionnels, que ce soit comportementaux ou naturels (taphonomiques), opérés sur les dépôts ;
- déterminer la taille, la température et la durée des feux et établir tant leur étendue spatiale que leur degré de contemporanéité ;
- identifier la variété des résidus organiques restant dans la matrice sédimentaire, à la fois pour reconstruire les paléo-environnements au moment de l'occupation et déterminer quels combustibles étaient utilisés ;
- déterminer si la combustion des os d'animaux résulte de leur utilisation comme combustible, d'une exposition secondaire à la chaleur, ou de la cuisson.

L'approche que nous développons vise à fouiller et à étudier les dépôts livrant des structures de combustion à une échelle beaucoup plus fine que celle qui est habituellement utilisée pour des dépôts archéologiques de cet âge. Dans une large mesure, nous voulons examiner les foyers comme des « artefacts sédimentaires » et examiner leur variabilité dans l'espace tridimensionnel. Cela implique notamment de :

- augmenter significativement le niveau de précision dans l'enregistrement ;
- étudier le sédiment lui-même avec le même niveau de détail qu'il est normalement donné aux artefacts ;
- fournir un moyen plus précis de reconstruction du dépôt et de tous ses composants dans leurs associations originales.

Cette approche résolument micro-contextuelle s'accompagne du recours à un large spectre de techniques analytiques :

- la micromorphologie pour évaluer la nature et l'intégrité des caractéristiques des foyers, identifier les éléments combustibles et estimer le nombre d'événements de combustion superposés au même endroit ;

- la thermoluminescence, le magnétisme, IRTF and micro-IRTF, les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAPs), ainsi que l'identification macroscopique des lithiques et des os altérés par la chaleur, pour estimer les températures et les durées des feux ;

- l'analyse des biomarqueurs géochimiques utilisant la chromatographie en phase gazeuse-spectrométrie de masse (MCG) et la pyrolyse-MCG, afin d'identifier le degré de combustion des composés organiques, en particulier les n-alcanes contenus dans le locus de chauffage ;

- l'étude des objets lithiques et des vestiges fauniques altérés par la chaleur pour montrer l'étendue spatiale et la profondeur de la combustion.

La zone sur laquelle portent nos investigations correspond à un banc de la couche 8 d'environ 2,6 m de long pour 0,70 de large et 20 à 25 cm d'épaisseur laissé en réserve à la fin des campagnes de fouille menées entre 2000 et 2003.

La campagne 2017, première d'un programme triennal, a été entièrement consacrée à affiner les approches méthodologiques et les protocoles nécessaires tant pour les prélèvements en blocs des sédiments et leur extraction du site que pour les fouilles micro-contextuelles en laboratoire. Le travail analytique devrait débuter en 2018.

Dibble Harold †

Harold Dibble est décédé en juin 2018 et n'a pu nous remettre la notice pour le présent Bilan Scientifique.

Nous avons donc rédigé le présent texte à partir du rapport de sa campagne 2017.

Nous espérons ne pas trahir la richesse de sa pensée et l'ambition du projet de recherche qu'il portait sur un site qui lui tenait particulièrement à cœur.

Le Service régional de l'archéologie

CHAMPEAUX-ET-LA-CHAPELLE-POMMIER

Grotte de la Font-Bargeix

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche : Peuplements et cultures à la fin du Tardiglaciaire dans le nord du Périgord, entre Dronne et Tardoire.

Paillet Patrick

CHANCELADE

Abbaye – Logis de l'abbé

L'abbaye de Chancelade, fondée en 1129 et établie sur le site présumé d'une ancienne communauté regroupée autour de Foucauld, ancien abbé de Cellesrouin en Charente, adopte la règle de saint Augustin en 1133. Le logis de l'abbé occupe l'extrémité orientale du complexe monastique (cf. fig.).

Au vu du projet de réhabilitation de ce bâtiment, la prescription de fouilles a porté sur l'étude des parements extérieurs associée à trois sondages. Un relevé photogrammétrique de l'ensemble a également été effectué.

Les objectifs principaux concernaient les modalités d'intégration du logis de l'abbé au sein de la cour située au nord-est de l'église, pouvant correspondre à un « second cloître », ainsi que sur son évolution architecturale. Six phases chronologiques ont pu être identifiées au sein de ce bâtiment (cf. fig.).

Au XII^e siècle, le logis de l'abbé clôture une cour fermée située à l'est du cloître principal. S'agit-il du « *claustrum infirmorum* » dans lequel est rédigé un acte du cartulaire daté d'avant 1189 ? Cette aile orientale est composée d'un corps de logis orienté nord-sud à un seul niveau, ainsi que d'un espace situé dans le prolongement de l'aile sud primitive, probablement une chapelle. Celle-ci comporte une façade orientale tripartite à l'est, et ses parements intérieurs sont ponctués de croix de consécration.

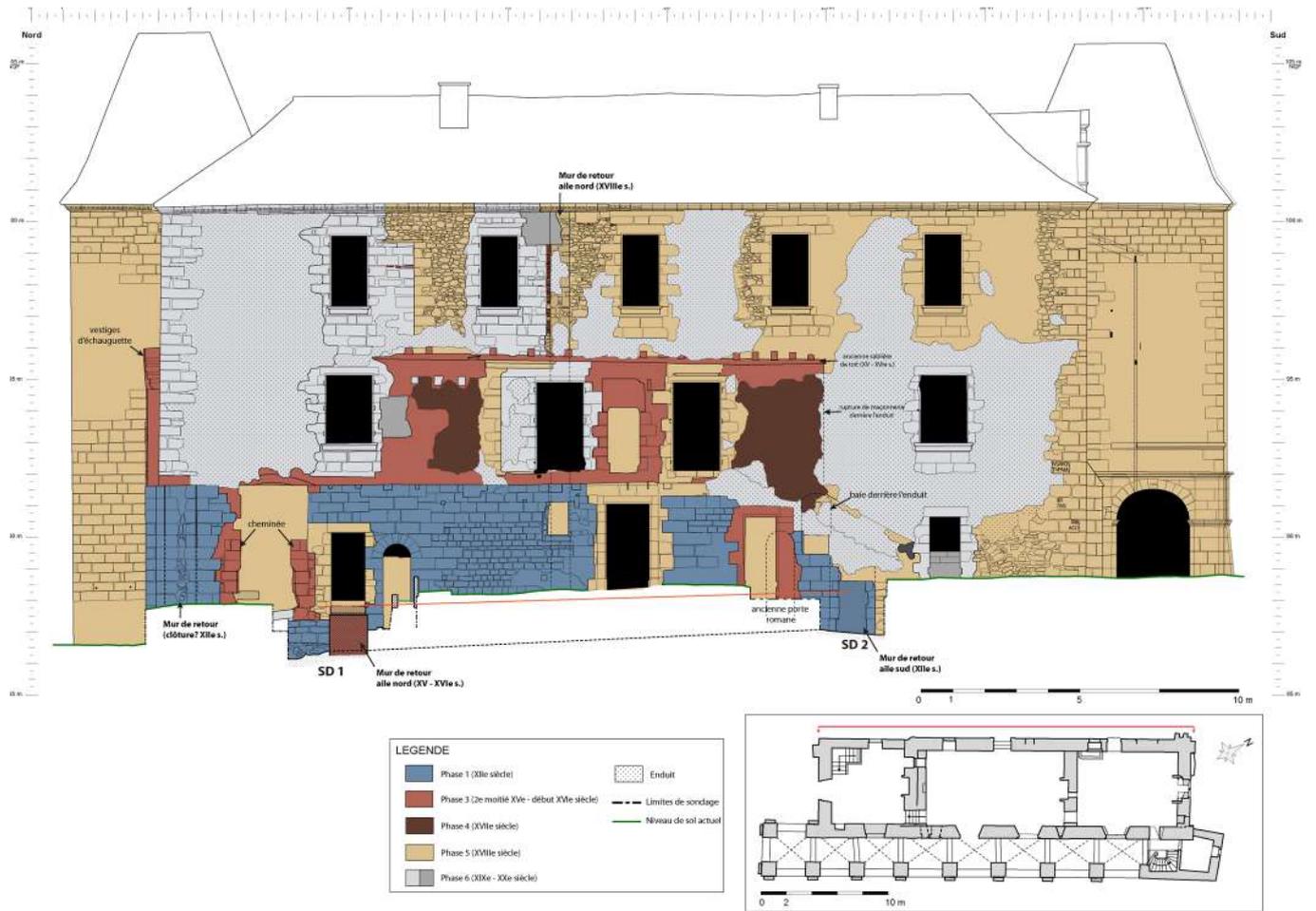
Aux XIII^e–XIV^e siècles, la façade nord du logis roman est lourdement remaniée. Le rez-de-chaussée est muni d'une cheminée et d'une grande baie à remplages non vitrée. Une seconde baie, dont seul le jambage ouest est conservé, est insérée à l'étage, au centre du pignon. À la fin du XV^e siècle et début

du XVI^e siècle, le bâtiment connaît un remaniement général. Tout en conservant la chapelle au sud, le corps de logis est réhaussé d'un étage « noble » pourvu d'une cheminée monumentale.

En parallèle, une galerie extérieure est installée contre la façade ouest, accessible depuis l'étage. Cette galerie est vraisemblablement couverte à l'origine par un appentis formé par le prolongement des chevrons de la toiture. Côté est, des baies à croisées sont installées au rez-de-chaussée et à l'étage, ainsi que sur la façade nord. À l'intérieur, le niveau de sol est exhaussé d'une trentaine de centimètres, avec un dallage de tommettes. Une échaugette est également bâtie à l'angle nord-est du bâtiment. En outre, les vestiges d'une tourelle (escalier ? édicule ?) ont été identifiés à la transition entre la façade nord du logis de l'abbé et celle de l'aile nord du second cloître. Des éléments de l'ancienne charpente du Bas Moyen Âge sont encore conservés dans les murs : à l'ouest, sablières jumelles de toit (la sablière intérieure est moulurée), vestiges d'entrants visibles à l'extérieur avec mortaise pour assemblage avec les chevrons.

Au XVIII^e siècle, le logis de l'abbé, ainsi que le second cloître, connaît un nouveau remaniement global. L'aile sud est détruite, tandis qu'un élargissement de l'aile nord est à l'œuvre. Le logis est pourvu d'un étage supplémentaire, de deux pavillons carrés ainsi qu'une galerie sous arcades soutenant une terrasse d'agrément. Après 1828, l'aile nord est détruite. Le logis de l'abbé se retrouve désormais isolé de l'ensemble monastique.

Boisserie Florence



CHANCELADE - Abbaye - Logis de l'abbé
 Chancelade - Abbaye - Phases chronologiques identifiées



CHANCELADE - Abbaye - Logis de l'abbé
Plan général, état du 19e siècle - 1/250

CREYSSE

Chemin du Château d'Eau

Une opération de diagnostic archéologique, réalisée par l'Institut de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap), fait suite à une prescription émanant de la Drac - SRA et concerne un projet de construction comportant un chai dans un bâtiment enterré, une aire de circulation, un puisard et une aire de lagunage, le tout sur une surface de 2500 m² susceptible de détenir des éléments du patrimoine archéologique enfouis.

En effet, la parcelle concernée est localisée sur la commune de Creysse, près de Bergerac. Elle se situe sur le plateau du Pécharmant entre les bassins du Caudeau et de La Dordogne dans un contexte archéologique riche en occupations allant du Paléolithique inférieur aux phases plus récentes du Paléolithique supérieur, du Néolithique et encore des périodes de La Tène/Âge du Bronze.

Le résultat de notre diagnostic s'est essentiellement soldé par la découverte d'un fossé d'orientation nord/nord-ouest suivant une pente naturelle importante.

Ses dimensions assez imposantes (largeur de plus de 4 m à l'ouverture et 2 m de profondeur), le profil en V (fréquent dans les enceintes palissadées de période Néolithique) et la découverte d'une armature à pédoncule et ailerons (Néolithique final) ont suggéré une hypothétique attribution chrono-culturelle allant dans ce sens. Toutefois, aucune autre structure ni mobilier lui est associée et, si l'armature (découverte

dans comblement supérieur) donne un indice du contexte chronologique général pour le secteur, elle ne suffit pas à elle seule pour déterminer la chronologie du fossé.

La superposition du fossé sur une vue aérienne du secteur coïncide avec une prolongation du parcellaire actuel. Il est suspecté ainsi qu'après avoir été en activité pendant une période plus ou moins longue il aurait souffert d'un comblement rapide lié à l'abandon des cultures pour finalement disparaître avec le reboisement de la parcelle.

Des fossés similaires sont encore visibles et fonctionnels sur le secteur, parfois, ils étaient déjà présents pendant la période moderne.

Le reste des découvertes sont des structures résiduelles correspondant à des travaux agricoles (liés à la viticulture) abandonnés, puis enfouies dans une période relativement récente.

Pour finir, il a été constaté que le sommet du plateau calcaire du Pécharmant a été affecté par un contexte sédimentaire et géomorphologique d'érosion et de remobilisations très actives qui sont généralement peu propices à la conservation d'occupations et/ou de concentrations de vestiges.

Folgado Mila

CREYSSE

Route de Combe Suber 1

Une opération de diagnostic archéologique, réalisée par l'Institut de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap), fait suite à une prescription émanant de la Drac - SRA et concerne le projet de construction d'une maison d'habitation. La parcelle impliquée a une surface de 1400 m² et se situe en rebord du Plateau du Pécharmant dans un contexte archéologique très riche en occupations humaines allant du Paléolithique inférieur aux périodes de La Tène/Âge du Bronze.

Cette intervention a procuré la découverte d'un important ensemble lithique en position secondaire. Les pièces lithiques se situent à l'intérieur des lentilles

gravelo-sableuses qui accompagnent une couche correspondant à des altérites argileuses remobilisées. Cette couche se restreint à un secteur correspondant à l'inflexion entre le bas de pente et le début du replat du fond de la petite vallée où cette parcelle est située.

Le résultat de l'analyse techno-morphologique de l'échantillon de 103 artefacts lithiques prélevés a mis en évidence un objectif tenant pour but la production de lames par des moyens techniques sommaires et peu soignés.

Toutes les pièces ont été réalisées sur silex local du Bergeracois. La percussion directe, au percuteur

minéral et, la présence de talons lisses et rarement dièdres ou aménagé, ont été observés pour la presque totalité des catégories technologiques. La morphologie d'une partie des nucléus, de conception laminaire unipolaire, et de deux grands racloirs appartenant à l'ensemble analysé, rappelle celle de certaines pièces du niveau châtelperronien des Rigoux à Creysse (Brenet 2005). Toutefois, cette affinité morphologique n'est pas déterminante et la possibilité d'un mélange d'industries attribuables à différentes périodes chrono-culturelles ne peut pas être écartée complètement.

Le bon état de conservation du matériel lithique prône pour le démantèlement d'un (ou plusieurs?) site situé dans un secteur proche, probablement dans les hauteurs de ce même versant, sous des conditions (glissements de couche ?) peu érosives.

Cette prospection dans la partie sud du versant de cette petite vallée a permis de constater un fonctionnement sédimentaire différent du versant

nord où se situe le site dit le Saraillet (Bourguignon 2016). De même, l'analyse de l'ensemble lithique a permis d'établir des divergences entre les conceptions technologiques et chrono-culturelles des industries entre l'un et l'autre versant.

Enfin, cette découverte s'ajoute au corpus de sites existants dans le secteur et elle réaffirme l'intensité de l'occupation humaine de ce territoire du Bergeracois pendant toutes les périodes du Paléolithique (et du Néolithique) et notamment dans la période charnière entre la fin du Paléolithique moyen et le début du Paléolithique supérieur, dans l'hypothèse d'une attribution au Châtelperronien.

Folgado Mila

- Brenet M., Bertran P. Les Rigoux, Creysse (Dordogne). Niveaux d'occupation du Paléolithique supérieur. Inrap Grand-Sud-Ouest. 2005. *Rapport de diagnostic archéologique*, 52 p.
- Bourguignon L., Boes X., Claud E. Le Saraillet. *Rapport de fouille archéologique*. 2016, Inrap-Grand Sud-Ouest, 150 p.

CREYSSE

Route de Combe Suber 2

Une opération de diagnostic archéologique, réalisée par l'Institut de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap), fait suite à une prescription émanant de la Drac - SRA et concerne le projet de construction d'une maison d'habitation. La parcelle de 3571 m² se situe en rebord du Plateau du Pécharmant dans un contexte archéologique très riche en occupations humaines allant du Paléolithique inférieur aux périodes de La Tène/Âge du Bronze. Elle est notamment très proche du lieu-dit « Le Saraillet » où des ensembles lithiques à la charnière du Paléolithique moyen ancien et récent ont été mis à jour lors d'une opération de fouille préventive effectuée par l'Inrap en 2012 (Bourguignon 2016).

Deux types de découvertes ont été effectués dans cette parcelle. D'une part, des structures et d'autre part, du mobilier lithique de la période Paléolithique.

Les structures se situent essentiellement au nord de la parcelle : elles correspondent à un petit fossé d'orientation nord-ouest/sud-est, un mur sommaire (ou drain) d'orientation est-ouest et un niveau résiduel de circulation. Les restes de brique et de tuile découverts associés à ces structures nous permettent d'affirmer qu'elles sont de période contemporaine.

Pour ce qui se réfère au mobilier lithique, 262 pièces lithiques ont été récoltées sur l'ensemble des cinq tranchées ouvertes. Elles ont été découvertes dans des contextes sédimentaires assez différents. Parfois dans des couches correspondant à des remblais, parfois dans des couches érodées, peu souvent dans des contextes propices à la conservation d'un niveau d'occupation.

Le croisement des données concernant l'identification techno-morphologique de chaque pièce, leur attribution chrono-culturelle et leur position sédimentologique ont permis de confirmer, pour cette parcelle, une assiduité dans la présence des industries du Paléolithique moyen. Ici, seul le débitage d'éclats par des schémas Levallois (préférentiel et laminaire) est relativement et plus clairement représenté. Les conceptions Discoïde, SSDA et le façonnage ne sont qu'anecdotiques.

Folgado Mila

- Bourguignon L., Boes X., Claud E. 2. Le Saraillet. *Rapport de fouille archéologique*. 2016, Inrap-Grand-Sud-Ouest, 150 p.

DOMME

Château du Roy

Localisés à l'extrémité occidentale d'un éperon dominant la vallée de la Dordogne, les vestiges du Château du Roy bénéficient d'un arrêté de classement au titre des Monuments Historiques depuis le 5 janvier 1943. Malgré cette prise de conscience d'un intérêt patrimonial, le site reste dissimulé par une épaisse végétation jusqu'à la fin du XXe siècle. Un projet de valorisation et d'ouverture au public émane de l'Association pour la Sauvegarde de la Bastide de Domme et de ses Remparts soutenue par les élus de la commune de Domme.

En 1996, la municipalité procède ainsi à l'acquisition d'un ensemble foncier de près de 8000 m² correspondant *a priori* au castrum primitif tenu par les seigneurs de Domme.

Après un défrichage, quelques travaux de consolidation sont confiés à l'association Concordia sous le contrôle du Service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Dordogne.

En 2015, un état des connaissances est dressé par l'historienne Anne Bécheau. La forteresse apparaît méconnue. Aucune étude ne renseigne les origines de l'occupation, la topographie médiévale et les grandes phases d'évolution. En conséquence, le Service régional de l'archéologie a établi un cahier des charges pluridisciplinaire permettant :

« - d'un point de vue scientifique d'effectuer un bilan sur les archives liées au château, de lire les vestiges

conservés avec les méthodes de l'archéologie du bâti, d'amender cette lecture de données chronologiques nouvelles issues de sondages archéologiques ;

- d'un point de vue patrimonial d'anticiper la portée de travaux à venir sur les parties anciennes du site protégé M. H., d'asseoir les bases d'une médiation raisonnée sur le site. »

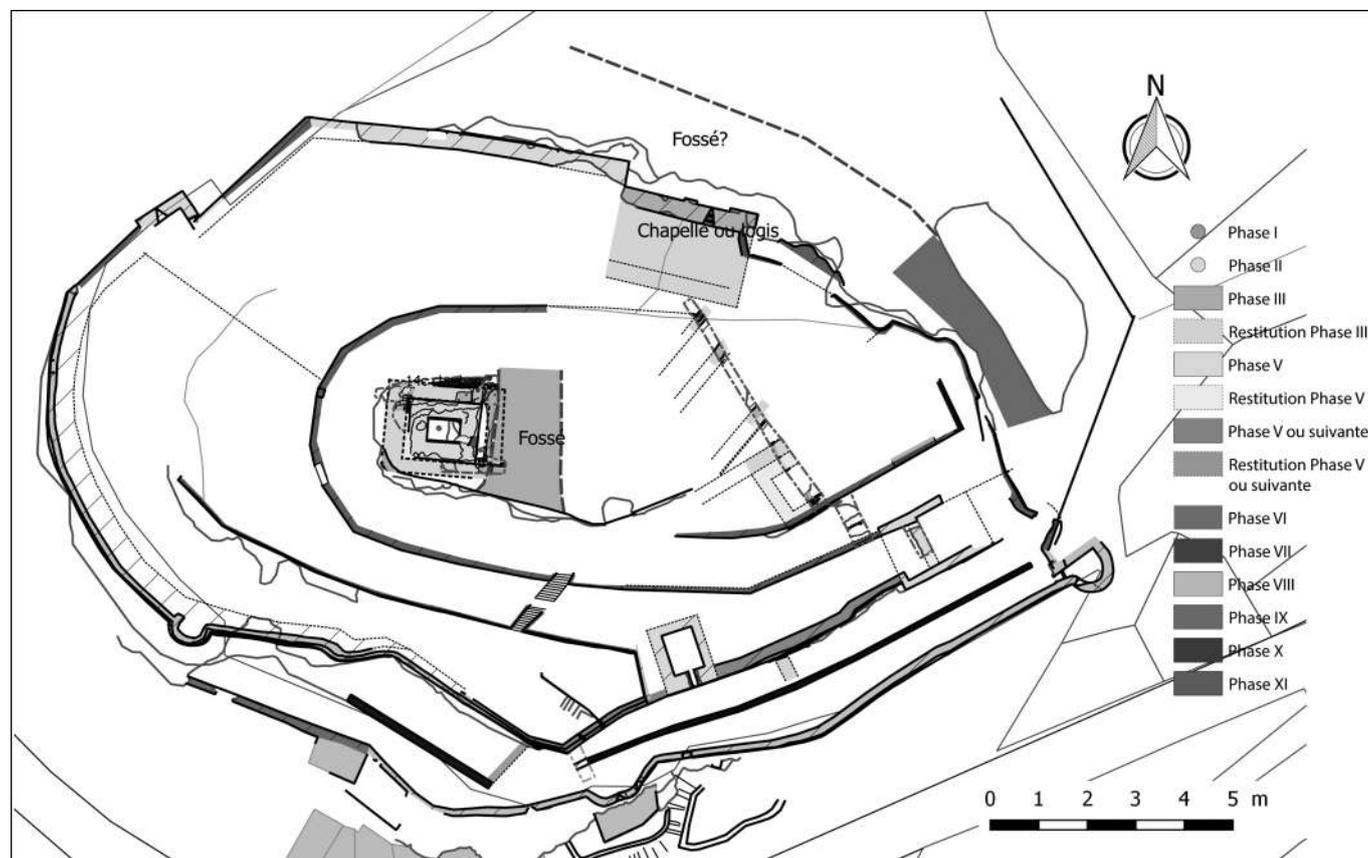
Réparties sur 2016 et 2017, les opérations de terrain se sont déroulées en quatre étapes. La première correspond à une campagne de numérisation du site. Ensuite, l'analyse du bâti a permis d'appréhender une partie de la topographie et d'affiner la localisation des premiers sondages. La dernière intervention s'est concentrée en 2017 sur la plateforme sommitale, par la fouille à l'emplacement supposé d'une tour maîtresse.

Malgré un apport considérable de connaissances, les différentes études n'offrent encore qu'une vision ponctuelle du site. La topographie du castrum peut difficilement être décrite, même à la période moderne. Il est donc évident que sa morphogénèse reste hypothétique. L'évolution du site est actuellement scindée en 11 phases (cf. fig.) :

Phase I, une occupation antique ?

Phase II, une occupation durant le haut Moyen Âge ?

Phase III, l'émergence et la structuration d'un *castrum* de 1,75 ha ?



Plan du château du Roy avec proposition de phases

Phases IV et V, les conséquences de la « guerre contre les Albigeois »

Phase IV, les destructions infligées par Simon de Montfort (absentes du plan)

Phase V, un castrum divisé et réduit, à l'image de sa tour maîtresse ?

Phase VI, les conséquences de la vente au roi par Guillaume de Domme

Phase VII, les conséquences de la guerre de Cent ans ?

Phase VIII, les transformations à l'issue de la guerre de Cent ans

Phase IX, des adaptations à l'artillerie à la fin du XV^e siècle

Phase X, des destructions ciblées durant les guerres de Religion

Phase XI, démolitions et transformations en terrains agricoles

Attribuées à l'Antiquité (I) et au haut Moyen Âge (II), les deux premières phases ne prennent en compte aucun vestige mais d'éventuels indices de présence.

Bien que la terminologie soit absente des textes médiévaux, l'emprise du Château du Roy peut être considérée comme le *castrum superior* d'une fortification plus vaste, désignée *Dome veteris* (Domme-vieille) à partir de 1280. L'assise de ce castrum correspondrait à l'éperon barré par le fossé encore identifiable dans l'actuelle parcelle cadastrale n° 263. Ce point de retranchement met à profit un resserrement de la plateforme entre une falaise au nord et une pente très abrupte au sud. Au sein du castrum supérieur, le premier aménagement pourrait être un fossé implanté suivant un axe nord-sud, de manière à scinder la plateforme sommitale en deux. Le creusement avoisinerait 1,50 à 2 m de profondeur et 9 m de large. Partiellement observée, la taille de l'escarpe est proche de la verticale. Celles du fond et de la contrescarpe se devinent au contact d'une maçonnerie destinée à retenir le comblement du fossé. D'une superficie avoisinant 100 m², la partie occidentale de la plateforme correspondrait à l'assise d'un premier édifice quadrangulaire. S'agissant du point culminant, l'identification d'une première tour maîtresse semble logique. Les vestiges des maçonneries sont très ténus. Dans le meilleur des cas, quelques pierres permettent d'identifier un parement. Sinon, ils se résument à des portions de blocages voire un lit de mortier conservés sur le rocher. La fondation du mur oriental empiète sur l'escarpe, celles des trois autres murs enveloppent et s'appuient contre l'éminence rocheuse. L'emprise exacte de la construction peut difficilement être restituée sans des investigations complémentaires. En œuvre, l'édifice avoisinerait 8,16 m de long et 6,30 m de large, soit 51,40 m². Aucun indice n'autorise à restituer une ouverture de plain-pied, ni même un mur de refend. À défaut de datation pertinente, il est tentant d'assimiler cette tour arasée à celle démantelée en 1214 sur ordre de Simon de Montfort. L'évènement se déroule lors de la croisade albigeoise, dont une chronique évoque la fortification comme étant « très haute et très belle, fortifiée jusqu'au faite ».

D'autres constructions pourraient être associées à cette phase III antérieure à 1214, notamment un bâtiment à contreforts susceptible d'être une chapelle. En revanche, l'absence de courtines pose la question de la matérialisation primitive de l'enclos du castrum supérieur.

À l'issue de la guerre contre les Albigeois (phase IV), l'édification d'une nouvelle tour intègre le volume interne de la première (phase V). En œuvre, le premier niveau mesure 2,50 m sur 3,40 m, soit 8,5 m². Conservées au maximum sur 2 m de hauteur, ses élévations sont initialement aveugles. Le niveau de circulation est établi sur un plancher. La construction de la tour dans le volume de celle détruite est un symbole évident de l'affaiblissement du seigneur. La question de la maîtrise d'ouvrage entre ici en jeu. Les sources écrites orientent vers la constitution ou l'évolution d'un régime de coseigneurie aboutissant à l'éviction du lignage des Domme de l'intérieur du castrum. En 1257, lors de la rédaction de la charte de coutumes, Guillaume de Gourdon est présenté comme le principal *dominus* du castrum de Domme. Guillaume Bonafos ne ferait qu'adhérer à la charte, au titre de coseigneur. Les Domme sont absents de la tractation. La famille se trouve alors contrainte d'édifier une nouvelle tour sur ses terres, à l'emplacement actuel de la bastide. Au regard des sources ultérieures, l'édifice majeur du castrum, autrement dit la nouvelle *magna turris* serait la tour Brune supposée implantée en limite orientale du castrum supérieur et intégrée à l'enceinte. Suivant cette hypothèse, la tour réduite serait celle dénommée Vistor. Cette appellation concorderait avec l'origine étymologique *bistour* ou du latin *bisturris* incluant la notion de tour bis voire secondaire. L'exiguïté des espaces internes la rend inhabitable.

La phase VI correspond à la construction de la fortification appelée Campréal dans l'enceinte du castrum inférieur. Le chantier débiterait après un accord passé en 1290 entre le roi Philippe le Bel et l'abbé de Sarlat. L'acte permet au roi d'acquérir des biens que possèdent Amalvin Bonafos, Bertrand et Gaillard de Gourdon.

Aucune évolution ne peut être associée avec certitude aux conflits de la guerre de Cent ans (phase VII). Cette absence témoigne plus certainement d'une persistance de la méconnaissance du site.

Les phases VIII et IX regroupent les transformations à l'issue de la guerre de Cent ans, notamment des adaptations de la défense à l'artillerie.

Au cours des guerres de Religion (Phase X), les destructions sont ciblées. Le vestige d'une galerie de sape pourrait témoigner de la tentative de Geoffroy de Vivans d'abattre la tour Brune. Des fragments de boulets associés aux gravats des bâtiments attestent la destruction d'élévations au moyen de l'artillerie.

La dernière phase (Phase XI) prend en compte les démolitions et transformations du site en terrains agricoles. La construction de plusieurs terrasses serait alors liée à la culture de la vigne.

Bouvard Patrick

L'opération programmée qui vient de s'achever (2015-2017) a concerné la partie supérieure de la séquence livrant des enregistrements stratigraphiques attribuables au Paléolithique moyen récent. La fouille a permis de préciser les modalités de mise en place des unités lithologiques (UL), mais aussi de déterminer la qualité heuristique des séries lithiques et fauniques organisées en différentes unités archéo-stratigraphiques (UA). Au cours des trois années écoulées, nos travaux ont porté sur une première unité lithologique (UL-A) qui correspond à un éboulis remobilisé par solifluxion où s'intercale un épisode gravitaire produit par l'effondrement de l'auvent (cf. fig.). À ce jour, cinq unités archéo-stratigraphiques (UA-1 à UA-5) y ont été définies sur la base de plusieurs variables analysées spatialement : la densité générale du matériel archéologique, la morphologie des nappes de vestige, la distribution des restes fauniques déterminés spécifiquement, la distribution des objets lithiques. Il est important de souligner que les limites entre ces unités sont loin d'être nettes et précises, et que ces UA ne constituent donc pas des ensembles « clos ».

■ Résultats

La disposition des UA soulève trois commentaires généraux (cf. fig.) :

— l'UA-2 présente un pendage vers le Nord (vers l'abri), l'UA-3 est sub-horizontale, et les UA-4 et 5 un pendage vers le Sud (vers le talus extérieur) ;

— la base de l'UA 2 est relativement régulière à l'exception d'une petite « cuvette », dense en vestiges fauniques, qui s'enfonce sur plus de 10 cm dans l'UA-3. La composition de cet ensemble (notamment l'abondance de restes de Renne) le rapporte à l'UA-2 plutôt qu'à l'UA-3. La présence de blocs calcaires

volumineux dans ce carré explique peut-être cette distribution des vestiges en « cuvette » ;

— les alignements d'objets et les vides observables au sommet de l'UA-5 sont uniquement dus à l'état actuel des fouilles (l'UA-5 n'ayant pas encore été totalement fouillée).

En plus de différences marquées en termes de densité générale, les UA s'individualisent également par leur composition. Le ratio entre vestiges fauniques et lithiques évolue fortement le long de la séquence : l'UA-2 est la plus riche en vestiges fauniques (rapport faune/lithique = 3,40), alors que l'UA-3 qui lui est directement sous-jacente est nettement plus pauvre (1,17). C'est également dans l'UA-3 que se concentre la majorité des quartz, nettement plus nombreux en proportion. Les différences de rapports faune / lithique s'observent également sur les projections, avec une plus forte proportion de vestiges fauniques dans les UA-2 et UA-5. Il semble également que les vestiges lithiques soient proportionnellement plus abondants à la base de l'UA-5, mais il reste très délicat, sur cette seule base, de subdiviser cette UA en deux sous-ensembles. La poursuite de la fouille de l'UA-5 permettra de confirmer ou d'infirmer cette observation.

Quelle que soit l'unité archéo-stratigraphique, les séries lithiques mises au jour témoignent d'une forte homogénéité technologique. Le système de débitage Discoïde est largement dominant (sur silex comme sur quartz) : les nucléus illustrent une production d'éclats aux dépens de surfaces de débitage sécantes opposées. Les éclats débordants sont prépondérants sans pour autant que les produits sub-triangulaires à dos, de type « pointe pseudo-Levallois », soient fortement représentés. Le débitage Discoïde coexiste avec d'autres composantes (aux proportions variables mais toujours minoritaires au sein des UA)



Vue de la fouille depuis le sud. L'ensemble des dépôts caillouteux du sommet de la séquence, concerné par la fouille de ces trois dernières années, sont rattachés au sein d'une même unité, UL-A, subdivisée en trois sous-ensembles. Ces trois termes traduisent l'accroissement d'un éventail caillouteux où les débris sont redistribués par solifluxion accompagnant le recul de l'auvent de l'abri.

comprenant quelques nucléus et produits de débitage de conception Levallois. L'outillage retouché, peu abondant, se compose d'encoches et de denticulés. L'analyse tracéologique préliminaire d'un échantillon d'éclats bruts et retouchés, provenant de l'UA-2, a permis d'identifier des esquillements de découpe compatibles avec une utilisation de ces pièces dans le cadre de la boucherie. Toutes ces données conduisent à reconnaître l'unité des séries lithiques au sein d'un même techno-complexe Discoïde à denticulés. Une démarche de corrélation entre les UA et les couches définies par F. Bordes (basée sur la confrontation des archives des fouilles anciennes et de nos observations de terrain) permet de proposer que les UA-2 à 5 pourraient correspondre aux couches 11 à 15, toutes initialement attribuées par F. Bordes au faciès « Moustérien à denticulés ».

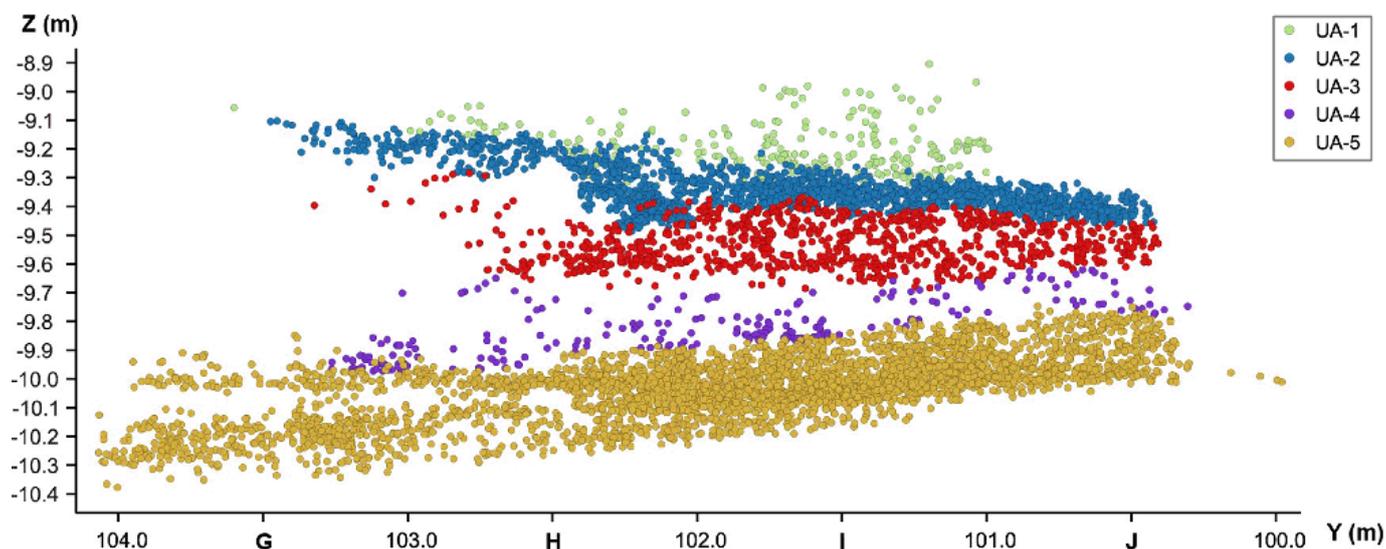
En ce qui concerne les assemblages fauniques, les restes de Renne sont majoritaires dans toutes les UA sauf l'UA-3, mais leur proportion varie fortement. Nettement dominant dans l'UA-2 (près de 80 % des restes), le Renne ne représente que 67 % des restes dans l'UA-5, alors qu'il est quasi absent de la faune vraisemblablement plus tempérée de l'UA-3 (Bovins et Cerf y sont abondants, et les quelques restes de Renne qui s'y trouvent se situent à l'extrême sommet ou à la base de l'UA). Les UA-1 et 4 sont pauvres en

restes fauniques, mais leurs associations semblent proches des ensembles qui leur sont sous-jacents (respectivement UA-2 et UA-5).

Les premières observations taphonomiques montrent clairement que l'Homme peut être considéré comme l'agent accumulateur dominant (si ce n'est exclusif) de la faune. Les marques d'actions anthropiques sont omniprésentes, notamment sous la forme de stries de découpe et de traces de fracturation, alors que les marques de Carnivores et les ossements digérés sont extrêmement rares. Les indices de fracturation sont abondants et, sur certaines pièces, de petits esquillements osseux résultant de la fracturation anthropique sont encore observables, ce qui constitue un argument supplémentaire en faveur d'une bonne préservation des assemblages fauniques.

Cette première opération programmée a permis de réviser les modèles paléo-environnementaux jusqu'alors proposés et de discuter des modalités de subsistance associées au techno-complexe Discoïde à denticulés au sein de ce contexte. Une seconde opération débutera dès 2018 pour finaliser la fouille de l'éboulis (UL-A) et entamer le traitement de l'unité lithologique sous-jacente (UL-B), où se concentrent les occupations attribuables au techno-complexe Quina.

Faivre Jean-Philippe



DOMME - Combe-Grenal
Projection sagittale des unités archéo-stratigraphiques.

DOMME

La Grande grotte de Saint-Front

Depuis 2014, une nouvelle étude est engagée dans la grande grotte de Saint-Front, ou grotte du Mammoth, initiée dans le cadre du Projet Collectif de Recherches « Archéologie des sites ornés de Dordogne : cadre conceptuel, potentiels et réalité » (Cretin *et al.*, 2014). Transdisciplinaire, elle aborde les documents graphiques en les confrontant aux données du matériel archéologique et à celles du contexte géologique et géomorphologique, dont les facteurs sont essentiels pour la compréhension du décor et de son évolution (Le Fillâtre, 2014, 2016, 2017).

Située à 1 km en amont de Domme, sur la rive gauche de la vallée de la Dordogne, la grotte du Mammoth a été découverte en 1978. Les premiers travaux menés à la suite de son invention ont mis en lumière son potentiel archéologique tant sur les parois qu'au sol (Aujoulat *et al.* 1978, Delluc 1983, Aujoulat et Archambeau 1989, Peyroux 2012), potentiel confirmé par les sondages effectués dans le cadre du PCR (Cretin *et al.*, 2014), ainsi que par les missions successives d'inventaires et de relevés des représentations (Robert *et al.*, 2014, 2015, 2016).

L'opération de 2017 a porté en premier lieu sur la poursuite et la finalisation de l'inventaire et des relevés des entités graphiques. Plusieurs panneaux ont fait l'objet soit de relevés complémentaires, notamment géomorphologiques (c'est le cas dans le secteur final de la cavité), soit d'une couverture complète. Le panneau du fond, notamment, associant tracés anciens, tracés modernes, griffades ainsi que de nombreuses formations géologiques d'origines et de périodes diverses, a été finalisé.

La mission s'est concentrée notamment sur la première partie de la cavité, au niveau des entités graphiques 2 et 3. L'entité 2, tête animale, a été numérisée par photogrammétrie, afin de disposer d'un support complémentaire pour le relevé, du fait de l'accès complexe à la paroi et de sa position très haute par rapport au sol actuel. Le modèle 3D a permis d'observer le degré d'enlèvement du volume, notamment pour la ligne frontale, non observable depuis le sol actuel. Elle a aussi permis de confirmer un investissement graphique associant étroitement mise en volume et reliefs naturels de la paroi, à l'image de plusieurs des représentations de la cavité. Elle a enfin permis de vérifier certaines des formations naturelles, notamment pour la partie supérieure de la paroi.

L'observation sur le terrain, combinée à celle du relevé photogrammétrique, a confirmé un véritable travail d'approfondissement de la paroi, manifestement par raclage, pour former ce contour. Poitrail et mâchoire sont dégagés assez nettement en comparaison du chanfrein qui bénéficie d'un enlèvement de matière plus atténué mais effectué sur une surface plus importante, de l'ordre de 5 cm en moyenne (cf. fig.).

Le contour réalisé en trois traits seulement ne facilite malheureusement pas une quelconque détermination.

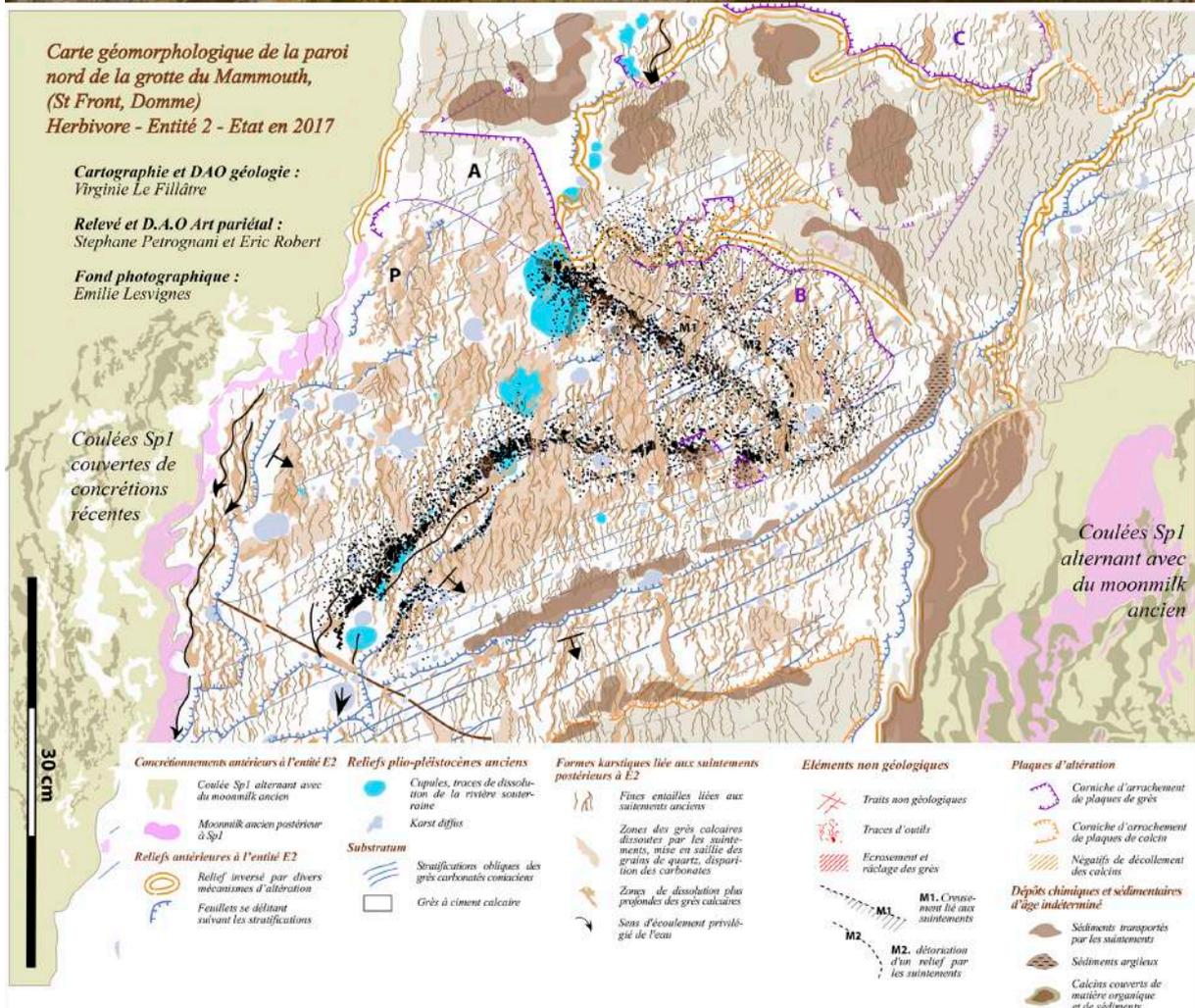
La linéarité du contour de la tête plaiderait plus volontiers pour un cervidé, mais l'hypothèse d'un équidé ne peut non plus être exclue. En revanche, le parallèle avec les autres têtes animales présentes, en particulier dans la partie finale de la grotte (entités 9, 11 a, 11b, et l'entité 13 récemment découverte, Robert *et al.*, 2017) apparaît assez net tant pour la technique choisie que par l'économie de tracés.

En parallèle, la recension des types de traces et marques identifiées d'activité, de tous ordres, sur les parois de la cavité, s'est poursuivie par un enregistrement détaillé, concentré sur les tracés volontaires à l'aide d'un outil, afin de mieux préciser la répartition de ces activités, et de souligner leur intégration dans l'architecture spatiale de la cavité.

L'histoire de la grotte sur le temps long se précise ainsi un peu plus chaque année, des formations géologiques anciennes aux enlèvements avec outils métalliques modernes. L'intégration de toutes ces informations au sein d'un même support numérique est en cours, pour aboutir à un système d'information géographique appuyé sur le modèle 3D de la cavité, destiné à intégrer et restituer toutes les données issues des recherches dans la grande grotte de Saint-Front.

Robert Éric, Petrognani Stephane, Lesvignes Emilie,
Le Fillâtre Virginie, Cretin Catherine, Muth Xavier

- Aujoulat N., Archambeau C., 1989, Notes et compléments d'information sur quelques grottes ornées du Périgord Noir. *PALEO*, n° 1, p. 55-64.
- Aujoulat N., Delluc B. et G., Guichard F., Pierret F., 1978, Historique des découvertes d'art pariétal à Saint-Front-de-Domme par le Spéléo-Club de Périgueux, *Spéléo-Dordogne : Bulletin Spéléo-Club de Périgueux*, 67, pp. 15-16.
- Cretin C., Armand D., Boche É., Bruxelles L., Cahoreau N., Chanceler A., Deneuve E., Genty D., Hœrle S., Konik S., Le Fillâtre V., Lesvignes É., Madelaine S., Man-Estier E., Mangier C., Mensan R., Morala A., Muth X., Paillet P., Petrognani S., Plisson H., Robert É., Sisk M., 2014, *Archéologie des sites ornés de Dordogne : cadre conceptuel, potentiels et réalité, Programme Collectif de Recherche*, Rapport d'opération, Service Régional de l'Archéologie, Aquitaine, 251 p.
- Delluc B. et G., avec la collaboration d'E. Bazile-Robert, B. Galinat, F. Guichard et M. Ozanne, 1983, Les Grottes ornées de Domme (Dordogne) : La Martine, Le Mammoth et Le Pigeonnier, *Gallia Préhistoire*, 26, pp. 7-80, 52 fig.
- Le Fillâtre V., 2014, *Géologie des grottes ornées du PCR « Archéologie des sites ornés de Dordogne : cadre conceptuel, potentiels et réalité » et opérations archéologiques associées*, Rapport d'opération, Service Régional de l'Archéologie, Aquitaine, 167 p.
- Le Fillâtre V., 2016, *Géomorphologie pariétale de la grotte du « Mammoth » (St Front, Domme)*, Rapport d'opération 2016-116, Service Régional de l'Archéologie, Aquitaine, 62 p.
- Peyroux M., 2012, *Les dépôts d'objets pariétaux des grottes ornées au Paléolithique supérieur : gestes, comportements symboliques, cultures*, Thèse de doctorat de l'Université de Bordeaux 1, 561 p. + annexes.
- Robert É., Petrognani S., Le Fillâtre V., Lesvignes E., Cretin C., 2014, *La grande grotte de Saint-Front ou grotte du Mammoth*, rapport d'opération 2014-127, Service Régional d'Archéologie, 41 p., 25 fig. + 13 p. annexe.
- Robert É., Petrognani S., Lesvignes E., Le Fillâtre V., Cretin C. 2015, *La grande grotte de Saint-Front Mammoth, Prospections avec relevés d'art rupestre*, Rapport d'opération n°2015-105, Service Régional de l'Archéologie, Aquitaine, 64 p., 39 fig.
- Robert É., Petrognani S., Lesvignes E., Le Fillâtre V., Cretin C. Muth, X. 2016, *La grande grotte de Saint-Front Mammoth, Prospections avec relevés d'art rupestre*, Rapport d'opération n°2016-116, Service Régional de l'Archéologie, Aquitaine, 77 p., 52 fig.



DOMME - La Grande grotte de Saint-Front
 Relevé d'art pariétal, document au trait et infographié (avec Photoshop © S. Petrognani et E. Robert).
 Relevé géomorphologique infographié (avec Illustrator © V. Le Fillâtre avec incorporation du relevé d'art. Relevé sur support photo E. Lesvignes).

LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL Abri du Poisson - Gorge d'Enfer

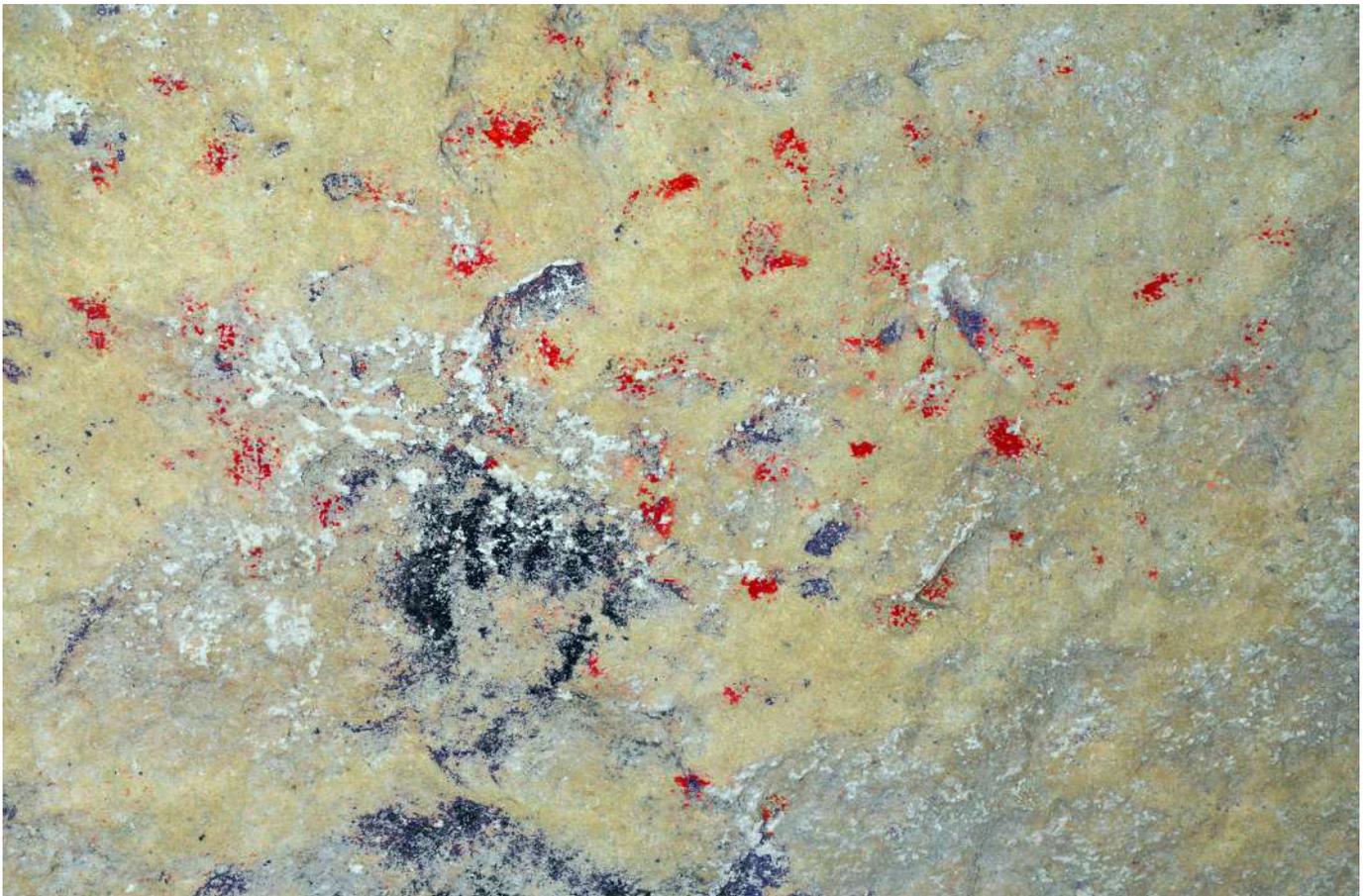
L'abri sous-roche du Poisson est un site d'habitat paléolithique orné, situé en rive droite de la Vézère, à moins d'un kilomètre en amont des Eyzies-de-Tayac. Classé au titre des Monuments historiques depuis 1913, son décor pariétal, constitué d'un poisson sculpté, d'anneaux percés, de gravures et de peintures (dont une main négative), est traditionnellement attribué à son deuxième niveau d'occupation, gravettien, les niveaux sous-jacents étant issus de la desquamation du plafond de l'abri (Peyrony 1932, 1952). Un bilan du site a été dressé en 2013 dans le cadre du PCR « Archéologie des sites ornés de Dordogne : cadre conceptuel, potentiels et réalité » et en 2016, un examen au microscope de L. V. Zotkina établissait le bon potentiel d'information techno-tracéologique du plafond.

L'opération de prospection avec relevé d'art rupestre de 2017 visait à réaliser un inventaire des entités graphiques et une analyse tracéologique. Ces travaux sont couplés à un certain nombre d'enregistrements contextuels (lithologie des faciès calcaires, volumétrie de l'abri, géomorphologie des parois). L'opération,

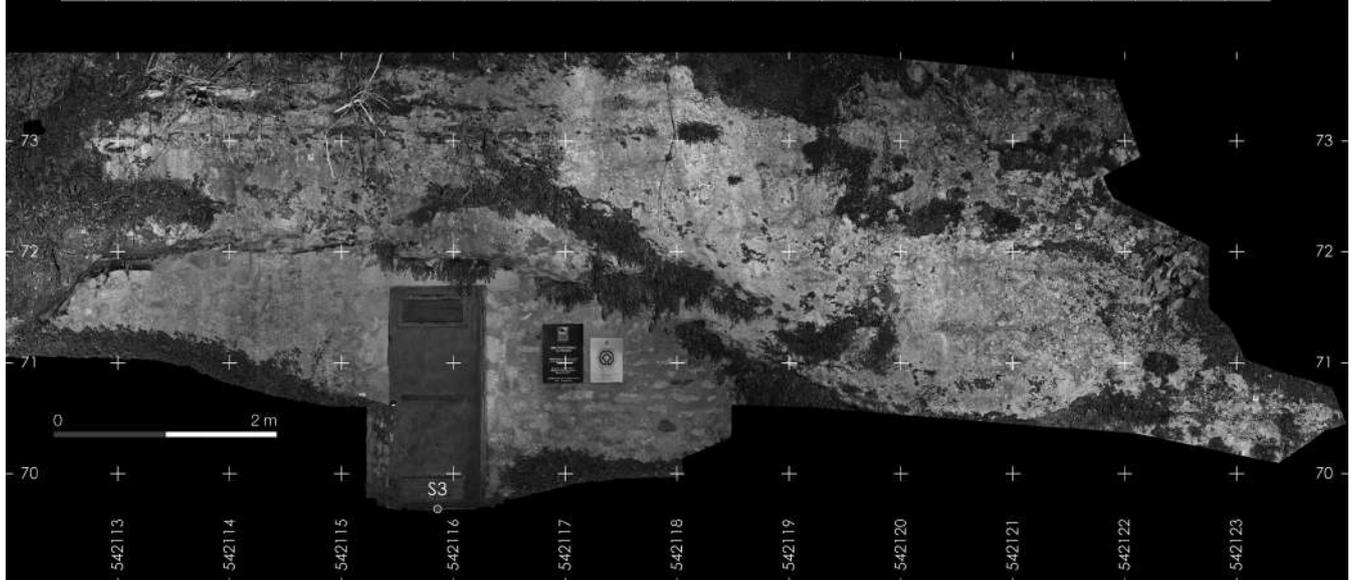
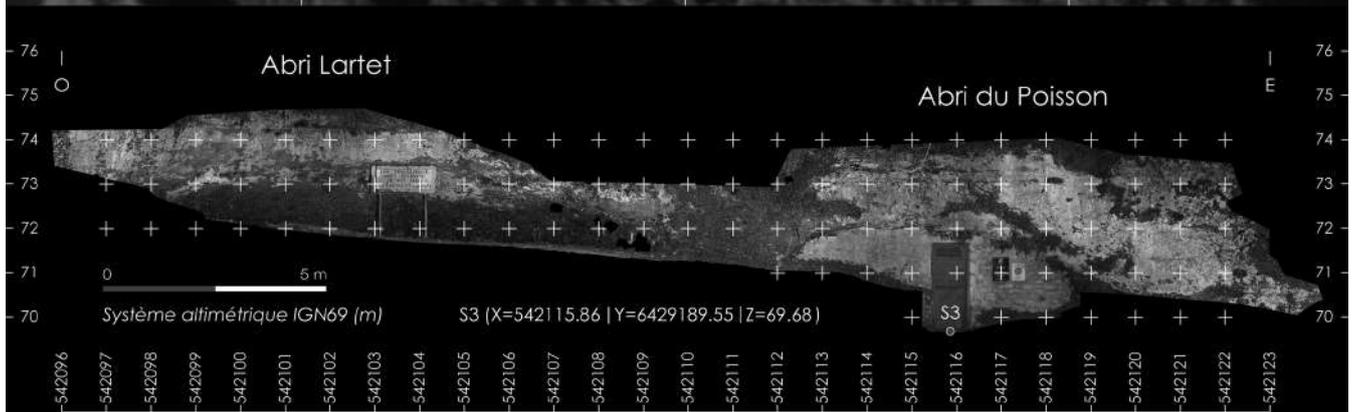
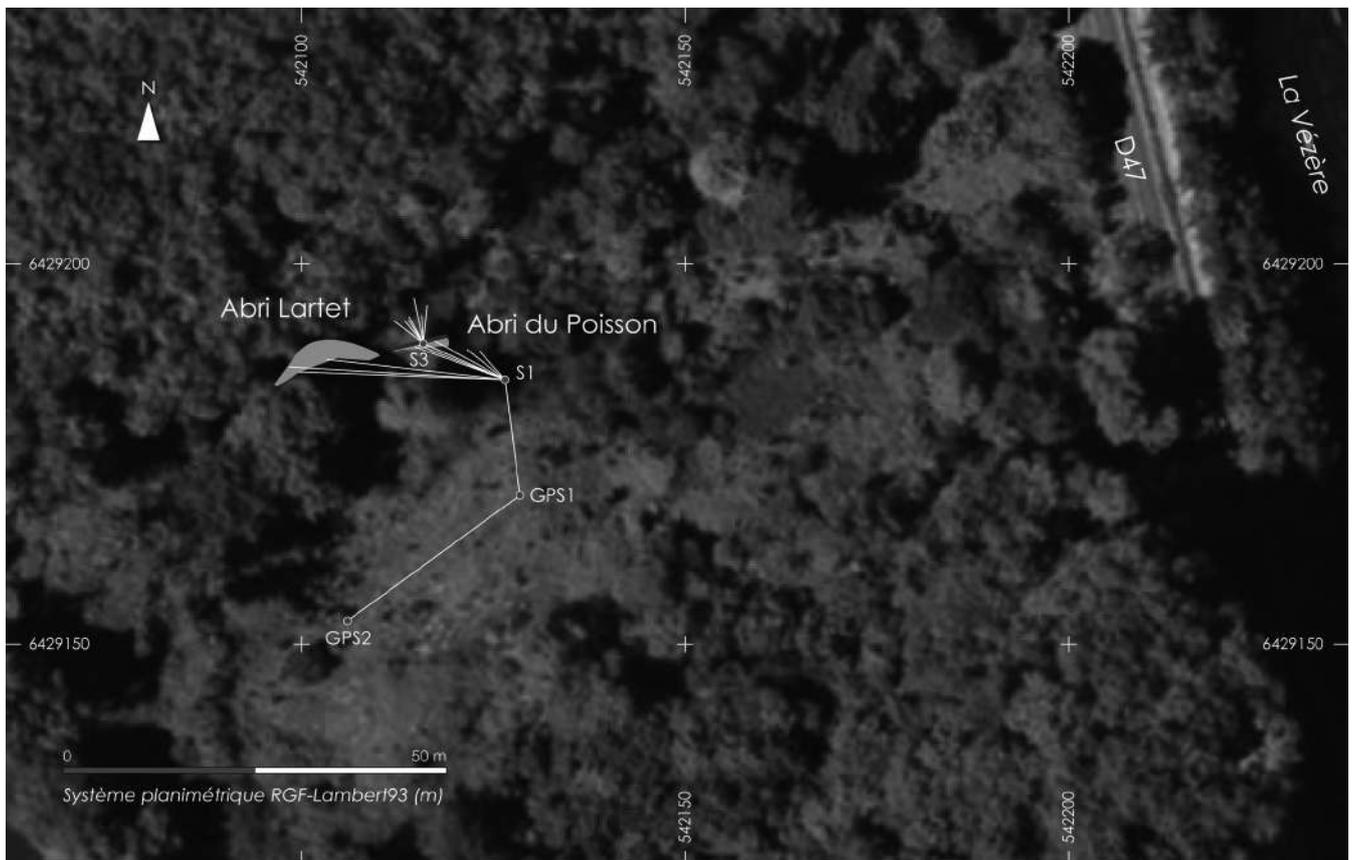
annuelle, est la première de l'étude intégrée de l'abri : une reprise de l'étude des remplissages et des mobiliers archéologiques, une reprise de l'étude des couleurs sont envisagés pour 2018.

Cette opération a permis de restituer les volumes internes de l'abri du Poisson en les modélisant, de topographier et géoréférencer l'extérieur (registre inférieur de l'affleurement, réunissant les abris Lartet et du Poisson, cf. fig.). Un inventaire des traces observées sur le poisson a été réalisé par L. V. Zotkina et servira de référentiel pour l'ensemble du site. Enfin, un inventaire global des entités graphiques de l'ensemble du plafond fait état de onze entités graphiques, sept sur le plafond et quatre sur des blocs conservés *in situ* et de huit anneaux percés. Il y a donc six nouveaux éléments par rapport à ce qui était connu (Rousot 1984, Delluc & Delluc 1978). D'autres anneaux, d'autres plages de gravures, de dégagement de relief ou de couleur seront également à prendre en compte.

En matière d'étude de l'art rupestre de l'abri du Poisson, beaucoup reste à faire, qu'il s'agisse d'inventaire ou d'analyse, des œuvres *in situ* ou



Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil - Abri du Poisson - Gorge d'Enfer
Relevé de la main négative et des tâches de couleur rouge (cliché E. Robert, relevé C. Créatin).



Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil - Abri du Poisson - Gorge d'Enfer
Acquisition tridimensionnelle et géoréférencement de l'escarpement de l'abri du poisson et de l'abri Lartet (travaux C. Beauval, F. Lacrampe-Cubauyère et X. Muth).

conservées au Musée national de Préhistoire. Mais, dès à présent, notre perception de son décor sur paroi et sur bloc s'est considérablement enrichie. En matière d'analyse des figures, les nouvelles technologies s'avèrent particulièrement utiles, qu'il s'agisse de modélisation 3D (étude des volumes et des tracés gravés), de décorrélation colorimétrique (cartographie des aplats de couleur ou des phénomènes d'accumulation, cf. fig.). L'évolution taphonomique est également prise en compte. L'approche techno-tracéologique permet de proposer un référentiel réduisant les incertitudes liées aux tracés

et volumes altérés et, ainsi, de discriminer la nature de l'anthropique.

Cretin Catherine

- Delluc B. et G. Les manifestations graphiques aurignaciennes sur support rocheux des environs des Eyzies (Dordogne), *Gallia Préhistoire*, 21, 1 et 2, 1978, pp. 377-381, fig. 92 et 93.
- Peyrony D. Les Abris Lartet et du Poisson à Gorge d'Enfer. II Abri du Poisson, *L'Anthropologie*, 42, 1932, pp. 245-268, fig. 2-11.
- Peyrony D. Note à propos de la recherche d'œuvres d'art pariétal ou mobilier, dans les déblais des fouilles anciennes, *BSPF*, 49, n° 11-12, séance du 27 nov. 1952, pp. 565-567.
- Roussot A. Peintures, gravures et sculptures de l'Abri du Poisson aux Eyzies. Quelques nouvelles observations, *Préhistoire Ariégeoise*, 39, 1984, pp. 11-26, 7 fig.

LES EYZIES-DE-TAYAC Abri Cro-Magnon

L'abri Cro-Magnon est un site mondialement connu pour la découverte qui y a été faite en 1868 d'une sépulture renfermant cinq squelettes d'*Homo sapiens* au sein de niveaux archéologiques. Cette découverte eut un immense retentissement car elle permit à l'époque de prouver l'ancienneté de notre espèce humaine. Fouillé à de nombreuses reprises jusqu'au début du XXe siècle, l'abri a été vidé et aucune opération de terrain n'y a ensuite pris place jusqu'à son aménagement touristique entre 2012 et 2014. Cette opération a permis d'identifier des déblais et des lambeaux de couches archéologiques en place, mais surtout de reconnaître des traces de pigment résiduelles sur les parois mêmes de la partie sépulcrale de l'abri. La campagne 2017 a constitué la première étude de ces traces.

La documentation topographique actualisée et l'enregistrement en 3D du site dans son ensemble ont tout d'abord été faits par la société Getinsitu car ces documents n'existaient pas. Une intervention plus ciblée sur la zone ornée a été modélisée en 3D par O. Huard, qui en a également réalisé la couverture photographique complète. Les relevés des traces de pigment ont été effectués à partir des photographies traitées avec le logiciel DStretch©, combinées à des

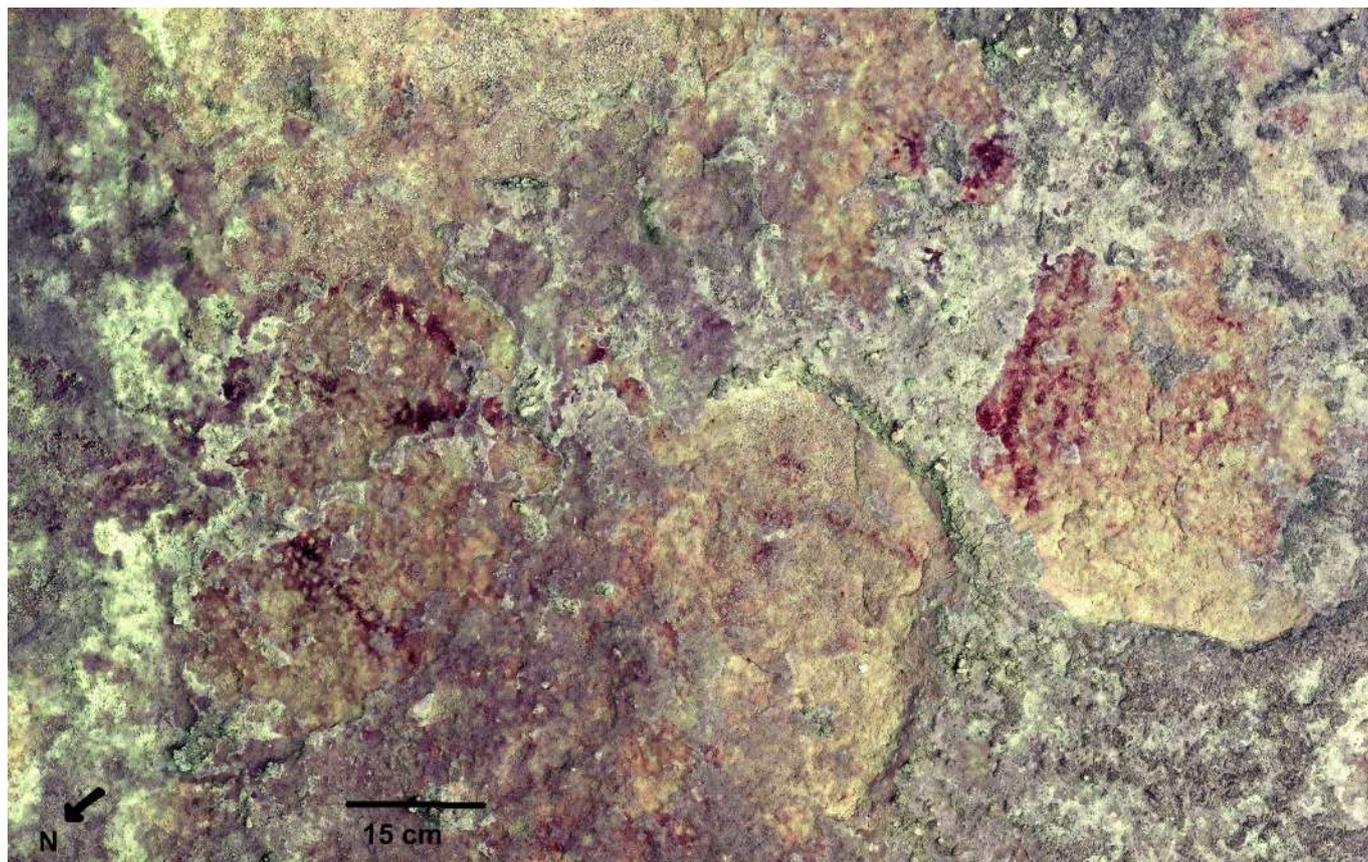
observations sur le terrain par temps très humide (E. Bougard). S. Konik et D. Lafon ont procédé à la prise de mesures spectrocolorimétriques des zones de pigment dans le but d'étudier leurs différentes signatures colorimétriques et de tenter de les déterminer tout en évitant tout contact avec la paroi.

Outre la documentation actualisée de ce site majeur, cette première campagne de relevés a permis la reconnaissance de traits rouges individualisés et organisés. Ils sont concentrés sur la partie horizontale du plafond, zone qui semble la mieux conservée. Un motif de quatre traits rouges parallèles est visible, ainsi que des traits qui pourraient être les restes d'un animal fragmentaire. Des zones de pigment (rouge et noir) sont aussi reconnaissables sur la partie semi-plafonnante mais elles semblent beaucoup plus diffuses. Les premiers résultats des analyses colorimétriques confirment une nette différence entre la nature des pigments d'apparence « ancienne » (sous la calcite) et des graffiti à l'ocre rouge récent situés sur le concrétionnement. Ces éléments constituent des arguments pour évoquer ici la présence d'un art paléolithique résiduel même s'il faudra continuer à les développer. Les parois de l'abri Cro-Magnon sont en effet restées à l'air libre depuis la découverte de

1868, offrant un cadre très inhabituel en Dordogne pour la conservation de traces aussi anciennes. Mais ce contexte fournit aussi un cadre chronologique rarement présent pour des parois ornées : cet art ne peut pas avoir été fait entre le Gravettien ancien (date de la sépulture de Cro-Magnon) et 1868 car l'abri était entièrement enseveli pendant cette période. Elles sont donc soit très anciennes, soit totalement modernes, ce qui nous semble improbable.

Nous continuerons en particulier l'étude des pigments lors des futures campagnes pour argumenter cette chronologie. L'association entre paroi ornée et sépulture est aussi un élément très intéressant qui assoit la sépulture de Cro-Magnon dans son plus large contexte régional au Gravettien (voir l'abri Pataud voisin). Les comparaisons avec les traces de pigment des sites sous abri sous roche voisins sont aussi envisagées.

Bougard Estelle



*Les Eyzies-de-Tayac - Abri Cro-Magnon
Zone ornée du plafond avec traits organisés à l'ocre rouge : à gauche, possible animal fragmentaire,
à droite ensemble de traits parallèles (photographie O. Huard, traitement DStretch © yxx).*

LES EYZIES DE TAYAC Laugerie-Basse, Abri des Marseilles

L'opération de sondage archéologique réalisée en 2017 sur l'abri des Marseilles, à Laugerie-Basse, conclut un projet plus large, financé par le gouvernement australien (*Forty-two degrees of latitude: Comparative archaeologies of southwest Tasmania and southwest France during the last Ice Age*) dont l'objectif est d'étudier les stratégies de comportement et d'adaptation de chasseurs-cueilleurs du Paléolithique, lors de variations climatiques extrêmes, par la comparaison de deux contextes parfaitement séparés. Le but de ce projet, labellisé par l'*Australian Research Center*, est de :

- construire un cadre chronologique et climatique à haute résolution pour étudier l'archéologie du Pléistocène récent dans le sud-ouest de la France,
- utiliser ce cadre pour comparer les données faunistiques et archéologiques avec celles issues de

sites de grottes, dans le sud-ouest de la Tasmanie, qui sont datés de 40000 à 13000 ans cal. BP.

Après les gisements de Combe-Saunière et de Laugerie-Haute, le site de Laugerie-Basse permet de compléter les recherches entreprises avec ses occupations qui couvrent la fin de la glaciation après le dernier maximum glaciaire et, en particulier, le Magdalénien.

La campagne de sondage 2017 a porté sur le nettoyage, le relevé et l'échantillonnage des coupes du tunnel qui passe sous le chaos de blocs effondrés. L'étude géomorphologique de l'ensemble du site par H. Camus a été achevée. Nos recherches précédentes sur le site de Laugerie-Haute ont donné lieu à une publication en 2018 (Verpoorte *et al.*, 2018).

Chadelle Jean-Pierre

GRAND-BRASSAC Grotte de Rochereil

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche : Peuplements et cultures à la

fin du Tardiglaciaire dans le nord du Périgord, entre Dronne et Tardoire.

Paillet Patrick

LALINDE Rue Claveille

Cette intervention a été provoquée par le projet d'installation d'un parking aérien sur un ensemble de trois parcelles situées sur le bord occidental de la rue des Alliés, à la hauteur de la rue Claveille, près de l'emplacement du rempart nord de la bastide médiévale.

La zone à sonder consistait en un ensemble de trois petites parcelles d'une superficie totale de 1065 m². Nous avons réalisé trois sondages qui ont permis de couvrir 136 m², c'est-à-dire 17 % de la surface accessible.

L'examen du cadastre napoléonien faisait apparaître un vaste espace non-bâti à l'exception d'une maison à plan « en T » située le long de l'actuelle rue des Alliés.

De ce bâtiment ont été retrouvés un mur mal conservé et un sol doté d'un dallage moderne.

À l'arrière de l'édifice, la stratigraphie et les vestiges découverts (cinq fosses peu profondes), semblent témoigner de l'existence d'un espace ouvert assez peu fréquenté de type « jardin »

Quant à la partie sud de la zone, elle est occupée par deux fossés récents, une fosse et deux petits murets contemporains. Là encore, rien qui permette d'envisager la présence d'un bâti ancien.

Le deuxième axe de la problématique consistait à tenter d'identifier des occupations antiques et rien n'a été découvert dans ce sens alors même que la terrasse a pu être atteinte dans les trois sondages.

Sandoz Gérard

LISLE

Rue des Banquettes

Cette intervention a été générée par le projet d'installation d'une maison de santé au nord du bourg de Lisle, à l'angle de la rue des Banquettes et de la rue du Château-Haut. La zone à sonder consistait en une parcelle de forme trapézoïdale, de 337 m² de superficie.

Malgré l'exiguïté de la parcelle et la nécessité de respecter des distances de sécurité par rapport au bâti actuel, nous avons essayé de conjuguer une vision en plan large des vestiges les plus récents avec un aperçu aussi complet que possible de la puissance stratigraphique.

Deux sondages perpendiculaires ont donc été réalisés. Ils ont permis de couvrir 76 m², c'est-à-dire 22 % de la surface menacée. Néanmoins deux « spots » seulement ont permis de poursuivre l'exploration jusqu'au terrain naturel (situé à environ -2,20 m):

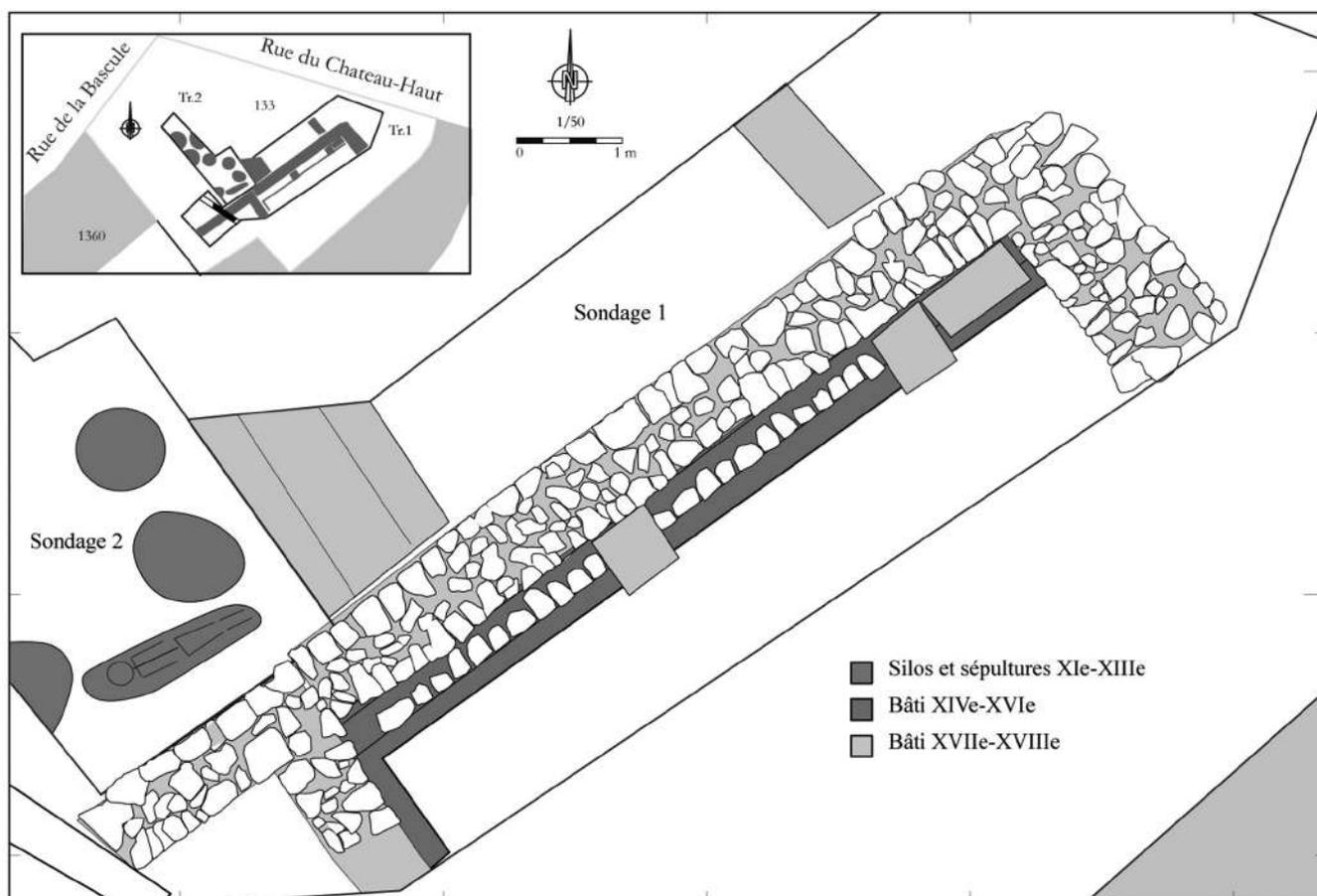
L'opération a permis de mettre en évidence une première occupation structurée remontant aux XIe-XIIIe siècles. Elle consiste en une zone de stockage composée de silos enterrés d'une densité

relativement forte (six fosses sur 12 m²). Situées au même niveau mais probablement légèrement décalées chronologiquement, il a également été repéré une sépulture à inhumation axée sur l'église située plus au sud.

Succédant à cette phase d'occupation, prend place un important programme de bâti installé selon l'axe du bâti actuel et donc sans doute parallèlement au rempart nord-sud. Enfin cette construction a fait l'objet d'un remaniement, peut-être lors des reconstructions du XVIIe faisant suite aux importants dégâts liés au siège de 1593. C'est après la destruction de ce dernier bâtiment que l'on établit la maison actuelle qui est installée directement en bordure de la rue des Banquettes.

La période gallo-romaine quant à elle, n'a laissé comme trace qu'un fragment de *tegula* résiduel dans une couche médiévale.

Sandoz Gérard



Sondage 1 et 2 – Plan des structures.

MARSAC-SUR-L'ISLE

Chemin de Beauronne

Cette opération fait suite à un projet d'implantation d'un bâtiment au sein de la zone d'aménagement de Saltgourde située dans la partie basse de la commune de Marsac-sur-l'Isle, à 800 mètres au nord du cours de l'Isle.

La parcelle, d'une superficie de 2936 m², a fait l'objet de cinq sondages de plus de vingt mètres de longueur mais aussi d'un décapage de 32 m². Il a été possible de couvrir 11 % de la surface accessible.

Dans le quart sud-ouest de la parcelle, il a été mis en évidence un ensemble de sept structures excavées dont un fossé, quatre fosses et un four à sole suspendue, relié à une fosse-alandier. La chronologie relative, ainsi que le mobilier recueilli (bien que très rare), permettent d'envisager deux phases, dont la première remonterait à La Tène finale. C'est à la seconde qu'appartiendrait le four (période gallo-romaine probable). En ce qui concerne la fonction exacte de cet aménagement, elle est difficile à déterminer. Sa morphologie se rapproche de celle des fours de potier mais il est dépourvu de fragments de céramique résiduels, ce qui est surprenant pour ce type d'ouvrage.

Sandoz Gérard

Cliché du four St 502.



Paléolithique moyen

MONTIGNAC-SUR-VÈZÈRE

La station de La Balutie

La station de la Balutie est localisée sur la colline de Lascaux. Situé à 500 m de Lascaux et de Regourdou, le gisement fut découvert presque 70 ans plus tôt que ces deux derniers, au cours de la seconde moitié du XIXe siècle (Reverdit, 1873; 1878). Ce site se compose d'un ensemble de *loci* (une grotte, un redent et deux abris) qui sont localisés le long d'une ligne de falaise mesurant environ une centaine de mètres de longueur. Lors des opérations de Reverdit, il a été mis en évidence la présence de plusieurs industries lithiques dont du Moustérien, de l'Aurignacien et du Solutréen ; chacune localisées chacun au sein d'un *locus* du site. La documentation produite par A. Reverdit (1873, 1878) reste à ce jour la plus complète concernant ce site. Néanmoins, elle ne permet ni de comprendre l'importance de ce site, ni sa fonction, ni de remettre les technocomplexes au sein des problématiques actuelles, tant pour les cultures du Paléolithique supérieur que Néandertaliennes. Ce manque d'informations à propos de ce site et sur les vestiges anciennement exhumés, nous a conduit notamment à nous interroger sur le potentiel de ce gisement oublié, sur l'occupation de

la colline de Lascaux par les Néandertaliens et sur la place chronologique et culturelle de ce gisement au sein des sites moustériens de Dordogne.

Le terrain a été réinvesti depuis août 2016 afin d'évaluer le potentiel restant du gisement, et notamment celui du locus livrant les vestiges moustériens. Ce travail s'intègre dans une dynamique de recherches menées sur les groupes des Néandertaliens par une équipe pluridisciplinaire dont la plupart des membres appartient aux UMR 6282-Biogéosciences, 5199-PACEA, 5608-TRACES et au conseil départemental de Dordogne.

Les travaux engagés à la Balutie en 2017 ont été réalisés durant trois semaines en septembre. Ils ont permis de confirmer la richesse en vestiges lithiques et fauniques des différents ensembles lithostratigraphiques du site. Des analyses tomographiques ont permis d'évaluer le potentiel restant des dépôts, mettant notamment en évidence la présence d'un ensemble de dalles scellant une très grande partie du site très rapidement par rapport au niveau actuel du sol. L'extension spatiale de la fouille

a également fait ressortir de nouveaux ensembles lithologiques par rapport aux données du sondage de 2016. Les résultats obtenus sur la faune et le lithique soulignent un matériel très homogène au sein des ensembles inférieurs. En termes de faune, le matériel est constitué principalement de renne (auxquels s'ajoutent quelques vestiges de bovidé et de cheval), dans des proportions extrêmement élevées et rarement décrites sur d'autres gisements non-Quina. Au vu de la qualité des états de surfaces et de la représentation squelettique préliminaire, se pose la question d'une fonction particulière au sein du site ou d'un traitement spécifique des carcasses de renne. Concernant le lithique, une seule composante technologique tend à se distinguer avec un débitage Levallois qui est

diagnostiqué sur une grande partie du matériel. Les travaux futurs auront pour objectifs de mieux appréhender ce gisement moustérien et les périodes chrono-culturelles qui y sont présentes, et de préciser la nature des unités stratigraphiques entrevues.

Royer Aurélien

- Delage, F. La grotte de la Balutie. Mélanges de Préhistoire et d'Anthropologie offerts par ses collègues, amis et disciples au Comte Bégouen. Toulouse, Edit du Muséum, 1939, 161-169.
- Reverdit, A. Stations préhistoriques de Saint-Léon, la Balutie et la Tuilière-sur-Vézère. Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, 1873, volume 8, 36-38.
- Reverdit, A. Stations et traces des temps préhistoriques dans le canton de Montignac-sur-Vézère (Dordogne). Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord, 5, 1878, 384-419.

MONTIGNAC-SUR-VÉZÈRE

Le Regourdou

Comme en 2016, pour des raisons de sécurité, il n'a pas été possible d'entreprendre des recherches avec des fouilleurs bénévoles. La campagne 2017 de prospection thématique s'est donc déroulée de la mi-juillet au début du mois de décembre, soit 20 jours au total. Elle n'a mobilisé que les membres de l'équipe scientifique ainsi que quelques jeunes collègues.

Rappelons que nous avons terminé l'année dernière le classement, reconditionnement et inventaire des archives personnelles de Roger Constant y compris les diapositives.

Les résultats obtenus cette année portent essentiellement sur l'exploitation scientifique des archives personnelles de Roger Constant.

Nous avons lu systématiquement les correspondances (active et passive) entre Roger Constant et diverses personnalités scientifiques, administratives, politiques, etc. En ce qui concerne les écrits, nous nous sommes concentrés sur les acteurs qui ont été importants dans l'histoire de Regourdou : André Glory, François Bordes, Jean Piveteau, Eugène Bonifay, Georges Laplace-Jauretche, Pierre-Paul Grassé, Louis-René Nougier, etc. Nous avons aussi numérisé ces documents (pdf) : 46 portant sur des questions administratives, 11 concernant les déboires de R. Constant avec la justice (expliquant aussi les raisons qui ont conduit Roger Constant à vendre le squelette humain Regourdou 1) et 396 avec la communauté scientifique.

La consultation de ces documents ne nous a pas fourni d'information nouvelle sur l'histoire des fouilles entreprises jusqu'à la découverte des restes humains. Mais cela nous a permis de mieux comprendre une partie de cette histoire, la diversité des acteurs impliqués rapidement après la découverte, le rôle joué par des notables de Montignac, les intérêts de ces derniers pour tenter de valoriser la découverte, ce que nous appelons des « réseaux d'intérêts scientifiques »

qui se sont opposés pour étudier les restes humains, à savoir Bordes-Piveteau contre Nougier-Grassé-Vallois. Selon nous, il n'y a plus de doute qu'une partie des difficultés, pour la fouille de sauvetage des restes humains rencontrées entre le 23 septembre et le 2 octobre 1957, a été la conséquence des influences de ces « réseaux d'intérêts » et leurs intérêts opposés. Il est aussi certain que Pierre-Paul Grassé est une des personnes qui relisait les brouillons des lettres que Roger Constant envoyait, les corrigeait, les atténuait (y compris le document distribué lors du colloque de Nice en 1976).

Cette meilleure compréhension de l'histoire du gisement nous a aussi permis d'avoir des arguments intéressants lorsque nous avons contacté les descendants de certains des acteurs de l'époque : famille Piveteau (aucun document intéressant le site ou le squelette conservé probablement suite à un incendie de la maison familiale en Charente), famille Antonietti (son fils vivant va tenter de retrouver des documents dans les documents conséquents de son père), famille Pierre-Paul Grassé (sa fille nous a permis d'entrer en contact avec Gilbert Chauvel, qui scanne les archives de ce scientifique conservées au château de Rouffillac. Il nous a donné les versions numériques de documents inédits conservés au château (151 fichiers de la correspondance avec P.-P. Grassé)).

Nous avons aussi pu consulter les archives sur Regourdou conservée par la Mairie de Montignac, de M. Jean Batailler au Bugue. Mme Annie-France Viudes résidant à Cognac nous a donné celles que son père Louis Duport avait reçues de R. Constant. Nous avons aussi consulté les photographies des fonds F. Diaz et J. Lagrange aux archives départementales de Périgueux.

Maureille Bruno

MONTIGNAC-SUR-VÈZÈRE

Saint-Pierre

Le diagnostic de quatre jours, réalisé sur le terrain de M. Régner, au lieu-dit Saint-Pierre, à proximité immédiate de la Vézère, a été effectué dans des conditions loin d'être idéales. Malgré les difficultés, il apporte de nouvelles données précieuses qui viennent amender notre connaissance archéologique de la plaine du Chambon.

Premièrement, des indices très forts d'une occupation datée de la Préhistoire sont apparus, entre 0,70 et 0,90 m de profondeur. Celle-ci est attribuée au Paléolithique supérieur, et peut-être plus précisément au Magdalénien. Mis en relation avec les vestiges découverts sur la parcelle mitoyenne au nord l'an passé (Tregret 2016), ces éléments lithiques abondants et homogènes montrent l'attrait de cette zone de confluence au Paléolithique récent. Les pièces sont présentes dans presque la totalité des tranchées. Elles sont colluvionnées dans les horizons supérieurs tandis qu'un niveau archéologique est résidualisé à la base des limons de débordement. Appartenant à ce dernier, un amas de débitage a été identifié, sur la frange occidentale du terrain concerné, dans la tranchée 5.

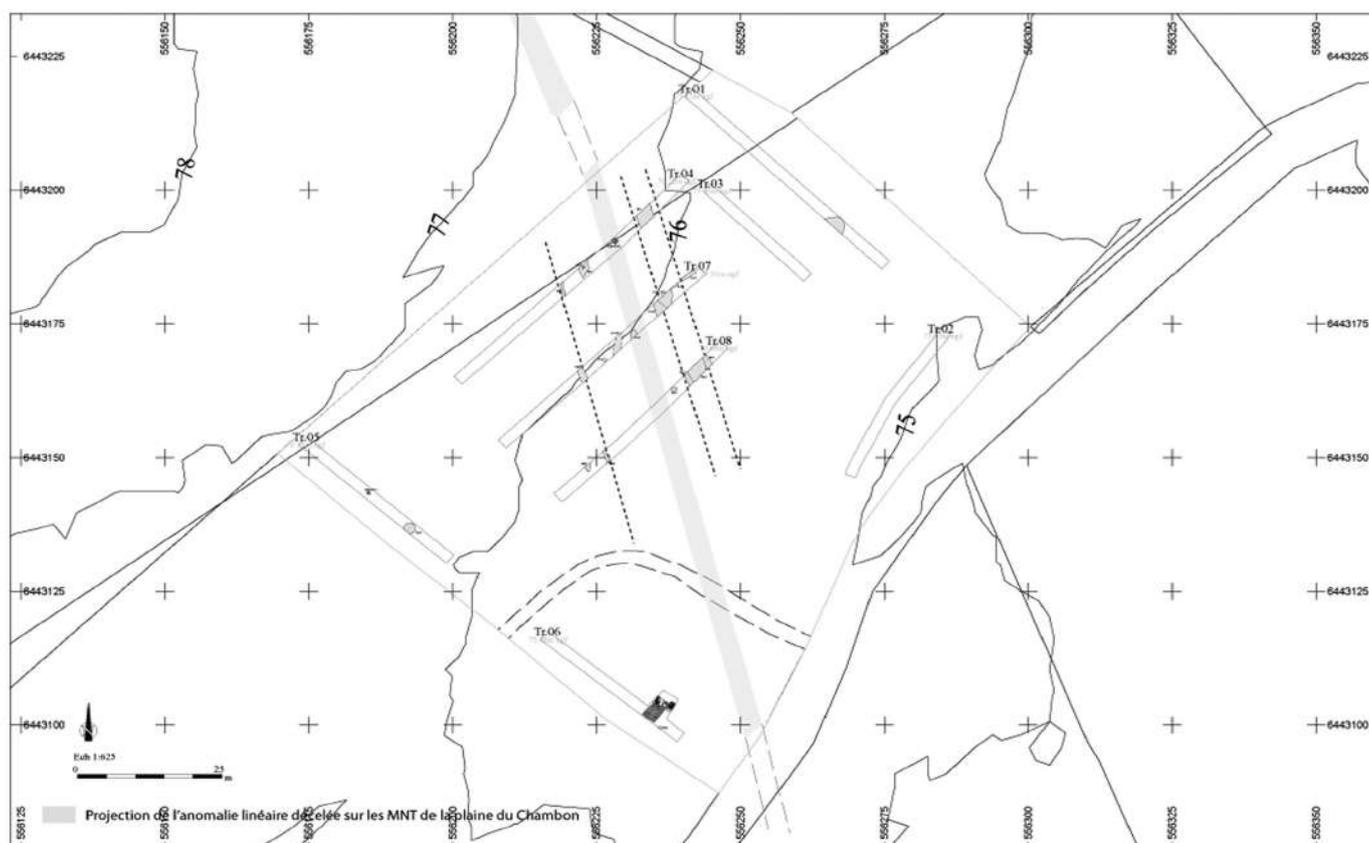
Un hiatus chronologique s'ensuit. En effet, aucun témoin du Néolithique ou de l'âge du Bronze n'apparaît, même si nous ne pouvons totalement exclure qu'une des structures à la chronologie indéterminée puisse s'y rattacher.

La nouveauté amenée par le diagnostic conduit à Saint-Pierre est la mise en évidence de structures en creux attribuées à la Protohistoire ancienne, tel ce probable silo enregistré en limite occidentale du terrain, dans la tranchée 5, ou cette fosse identifiée dans la tranchée 7, au centre de la parcelle. Elles affleurent entre 0,55 et 0,70 m de profondeur. Cette période chronologique n'avait jusque-là pas encore été identifiée sur la plaine du Chambon.

Comme nous l'évoquons à l'instant, des vestiges découverts conservent, à l'issue de l'opération, une chronologie indéterminée. Certains sembleraient pouvoir être rapprochés de l'occupation la plus récente du site, datée de l'Antiquité, tandis que les autres pourraient plutôt dater de la Protohistoire. Le manque d'éléments discriminants parmi le mobilier n'est ici pas compensé par l'attribution des structures à des niveaux encaissants en raison des difficultés de lecture de ces dernières.

Un fragment d'amphore italique républicaine résiduel dans les limons colluviés de la tranchée 6 évoque une fréquentation du secteur au second âge du Fer, à l'instar de ce qui a pu être observé sur toutes les parcelles ayant fait l'objet d'opérations d'archéologie préventive sur la plaine du Chambon.

Enfin, le dernier indice archéologique de poids affleure sous la couche colluviée supérieure, voire



Plan topographique de l'opération au 1/625e. V. Pasquet, Inrap.

directement dans les labours. Il est relatif à une occupation datée de l'Antiquité et plus particulièrement du Haut Empire. Il est défini par deux locus.

Le premier forme un espace linéaire de 20,6 m de large, orienté nord-est/sud-ouest repéré dans les trois tranchées centrales de la parcelle et se poursuivant en direction de la rivière vers le sud. Un empierrement marque ces installations à l'est. Il est souvent mis à mal par les labours, ce qui en produit une vision lacunaire. Malgré tout, son observation dans les tranchées 4, 7 et 8 nous amène à consigner que sa largeur maximale est d'environ 6 m et qu'il peut être scindé en deux ou trois entités : une couche d'éléments jointifs en pierre et graviers, d'une largeur maximale de 4 m, bordée sur un ou ses deux côtés, sur une largeur de 0,90 à 1 m, d'éléments en pierre plus massifs, également jointifs, parfois superposés, et montrant de forts effets de parois traduisant sans doute leur inscription dans un creusement. Nous sommes tentés d'interpréter cet empierrement, bien que mal conservé, comme un segment de voirie. Contre cet aménagement à l'est, l'arase d'un mur perpendiculaire pourrait traduire à cet emplacement la présence d'un bâtiment.

Exactement parallèle à cet empierrement et à une distance d'environ 20 m à l'ouest, un fossé, également observé dans les trois tranchées centrales, marque la limite des aménagements inclus dans la bande linéaire à l'ouest. Seul un fragment de *tegula* a été prélevé dans cette structure, que nous sommes tentés de mettre en relation avec l'empierrement oriental.

A l'intérieur de la bande ainsi délimitée, des vestiges très probablement diachroniques ont été reconnus. Lorsque nous nous consultons les documents produits à partir du relevé LiDAR obtenu dans le cadre de la recherche programmée de 2016 (Elizagoyen 2016), nous constatons qu'une anomalie linéaire diffuse apparaît, au centre de la bande linéaire définie lors du diagnostic. Cette anomalie se perçoit jusqu'en limite parcellaire au sud, tandis que vers le nord, elle remonte dans l'axe de l'agglomération secondaire des Olivoux. Son parcours est en tout point conforme à celui des aménagements du premier locus défini lors du diagnostic effectué en 2017 à Saint-Pierre. Sur la parcelle diagnostiquée en 2007 par A. Zobri au moulin du Touron (Zobri 2007), l'anomalie se confond avec un chemin apparaissant encore sur le cadastre napoléonien. L'anomalie diffuse apparaissant sur le LiDAR est donc assimilable à un chemin, figurant, pour sa partie septentrionale, sur le cadastre napoléonien. Cet état de chemin n'a pas été identifié lors du diagnostic mené à Saint-Pierre, pas plus qu'à l'occasion de celui de 2007, ce qui nous a conduits à nous interroger. Et, constatant lors de l'opération l'arasement important des vestiges antiques par le fait des labours récents, nous en avons déduits que le chemin figuré sur les images issues du relevé LiDAR avait lui-même été arasé et qu'il n'en subsiste plus qu'une anomalie topographique diffuse, une simple levée de terre que la morphologie et la conformité avec le plan cadastral ancien nous ont

amenés à assimiler à un chemin. La distance entre ce chemin et le probable axe de voirie daté de l'Antiquité peut quant à elle renvoyer aux divagations habituelles de ce type de tracé au cours du temps.

Si ces hypothèses sont retenues, nous nous trouvons, avec l'empierrement identifié dans le cadre du diagnostic, face à l'un des axes menant de l'agglomération jusqu'à la Vézère. L'aspect bi ou tripartite de l'aménagement arasé pourrait simplement illustrer la morphologie habituelle des voiries antiques, à savoir une bande de roulement (de 4 m de large ici) encadrée de fossés bordiers (d'environ 1 m de large chacun). Il s'agit là d'une découverte importante.

Le second locus du Haut Empire reconnu grâce au diagnostic se trouve au sud-ouest du terrain concerné, dans l'emprise de la tranchée 6 en dehors de laquelle il se poursuit vers l'est. Encore une fois, les vestiges apparaissent dans un état d'arasement relatif. Une paroi de terre appartient à une construction en matériaux périssables attribuée à l'état de cette phase d'occupation le plus ancien reconnu. Un empierrement se développant vers le nord pourrait constituer les vestiges d'un possible radier sur lequel des lambeaux de sol de calcaire de granulats de calcaire pourraient subsister. Un état d'occupation plus récent pourrait être matérialisé par un second empierrement à peu de distance au nord du précédent et stratigraphiquement postérieur. Pourrait-il avoir un fonctionnement contemporain de celui des deux trous de poteaux identifiés à l'ouest ?

De façon plus générale, il convient de noter la non-conformité entre les orientations des aménagements de la tranchée 6 et la bande linéaire de vestiges formée par l'axe de voirie et le fossé repérés dans les tranchées 4, 7 et 8. D'autre part, les traces de chauffe figurant sur l'ensemble des vestiges du second locus se démarquent, nous amenant à nous interroger sur la possibilité d'un épisode d'incendie de cette occupation qui semble pouvoir être assimilée à un habitat en l'absence d'autres éléments caractéristiques.

En définitive, le diagnostic conduit à Saint-Pierre sur le terrain de M. Régner s'avère extrêmement riche en résultats, avec la découverte d'un niveau archéologique du Paléolithique supérieur, de structures attribuées à la Protohistoire ancienne, d'éléments résiduels du second âge du Fer et enfin de deux locus datés de l'Antiquité et plus précisément du Haut Empire, le premier correspondant à un axe de voirie peut-être bordé à l'est par une construction et le second par une unité d'occupation ayant peut-être connu un épisode d'incendie.

Elizagoyen Vanessa et Vigier Serge

- Elizagoyen, V. Montignac, Auriac-du-Périgord, Les Farges, Aubas, Prospection thématique de la plaine du Chambon, *rapport de prospection thématique*, 2016, INRAP Grand-Sud-Ouest.
- Tregret M. Montignac, Saint Pierre (Dordogne, Nouvelle Aquitaine), *RFO*, 2016, INRAP Grand-Sud-Ouest.
- Zobri, A. Montignac Le Moulin au Touron, *rapport de diagnostic*, 2007, INRAP Grand-Sud-Ouest.

MOULIN-NEUF

Les Chaumes

Un diagnostic archéologique a été mené en réponse à une demande préalable d'extension de carrière au lieu-dit Les Chaumes. De nombreux indices archéologiques ont été mis au jour dans le secteur à l'occasion des travaux de réalisation de l'A89.

Les 77117 m² prescrits ont été sondés par l'ouverture de 88 tranchées. Le substrat, toit gravelo-sableux de la terrasse alluviale Fw1, a été systématiquement recherché. Si bien que la profondeur des sondages est de 3,20 m en moyenne.

Le site est presque parfaitement plat, mesuré en moyenne à 37,5 m NGF. Il occupe un petit promontoire constitué par un cône colluvial, séparé du flanc méridional de la vallée de l'Isle par la petite vallée du ruisseau « Le Courbarieu ».

Les différents sondages révèlent que la couverture fine de la terrasse est constituée par deux ensembles sédimentaires : un ensemble d'origine détritique au sommet, un ensemble de pseudogleys palustres à la base. L'ensemble colluvial supérieur est marqué par la superposition de trois horizons Bt, et par différentes troncatures caractérisées par des faciès de résidualisation granuleux et/ou sableux. L'ensemble alluvial inférieur est caractérisé par une accumulation, parfois très marquée, d'oxydes ferro-manganiques. Il n'existe aucune couverture holocène : le sol actuel lui-même correspond à un remaniement du Bt supérieur.

Des vestiges lithiques (dolérites, quartzites et silex noirs du Sénonien) remontant au Paléolithique inférieur et/ou moyen ont été découverts dans chacun de ces deux ensembles pédo-sédimentaires. Répartis en nappes lâches sur au moins sept unités archéologiques (inégaux) superposées, ils occupent presque toute l'emprise diagnostiquée.

Le plus profond d'entre eux, NA3, repose seulement 0,10 à 0,25 m au-dessus du toit de la grave, entre les cotes -2,85 et -3,10 m, dans des argiles palustres attribuées au stade isotopique 9 (337-300 kY BP) si l'on se réfère au schéma régional actuel. Il ne compte qu'une douzaine d'objets, recueillis sur cinq tranchées éparses autour du chemin forestier qui sépare l'emprise en deux parties. La plupart sont des galets transformés, le plus marqué étant un silex exploité dans un système à surfaces de débitage alternées.

Environ 0,50 m au-dessus de NA3, entre -2,30 et -2,60 m selon les endroits, le niveau NA2b occupe un horizon alluvial compact, grêlé de concrétions ferro-manganiques, qui remonte au stade isotopique 8 (300-243 kY BP). Il est le plus riche de tous : 75 objets répartis sur 12 tranchées, mais qui pour 41 d'entre eux proviennent des tranchées contiguës TR27 et TR28 au nord-ouest de l'emprise des futurs travaux. Les nucléus et éclats en silex témoignent de systèmes de production relativement variés : conceptions Levallois

(n=10), discoïde (n=3) et SSDA (n=4), mais aussi façonnage (n=4). L'outillage (n=7) compte un racloir sur éclat préférentiel, une encoche, un denticulé, deux macro-outils, et deux éclats à retouche partielle.

Un niveau relativement pauvre (NA2c) existe à mi-chemin entre NA2b et NA3, dans un horizon bien distinct qui lui aussi remonterait à l'OIS8. Il n'est représenté que sur la tranchée TR34, par quatre silex taillés dont un nucléus SSDA unipolaire et un éclat possiblement de plein débitage Levallois.

L'ensemble colluvial lié à la mise en place du cône détritique renferme au moins quatre autres niveaux. Le plus profond d'entre eux est NA2a, dans la partie inférieure de l'horizon IIIBt attribuée au stade isotopique 7 (243-191 kY BP). Il est presque au contact de NA2b : seulement une trentaine de centimètre en moyenne les sépare. Une dizaine d'objets (sur huit tranchées éparses), dont un éclat Kombewa, deux percuteurs et trois éclats Levallois, s'y rattachent. Selon toute probabilité, le racloir à talon aminci qui représente à lui seul l'unité UA1< (décrite au sud-ouest, un peu à l'écart des autres indices) appartient à ce même niveau.

Au-dessus, l'unité UA1r réunit des objets provenant des différentes lentilles résidualisées qui tronquent çà et là les IIBt et IIIBt, résultats de processus de ruissellement habituels sur les cônes de déjection. L'ensemble serait daté des stades isotopiques 6 et 7 (243-130 kY BP), marquant la fin du Pléistocène moyen. Les 21 vestiges lithiques inclus dans ces différents horizons (généralement entre les cotes -1,30 et -1,80 m) sont si variés qu'il n'existe pas deux objets pour témoigner d'un seul et même système technique de production : un seul pour le Levallois, un seul pour le discoïde, un seul pour le SSDA, un seul pour le façonnage (un biface), etc. et même un cas de débitage laminaire (un grattoir). Un racloir simple, un denticulé et un éclat à retouche partielle complètent l'outillage.

Deux éclats de silex sans caractère particulier flottent au-dessus de l'ensemble UA1r, dans le IIBt à fragipan qui daterait des stades isotopiques 5 et 6. Nous les avons regroupés dans l'unité UA1>.

Enfin, un ensemble superficiel (UA0) mal caractérisé, qui consiste surtout en quelques manuports récoltés sur le toit de l'horizon IBt (OIS 2-4) dans la tranchée TR7, clôt la séquence archéologique des Chaumes vers la cote -0,50 m.

Les caractères typotechnologiques des mobiliers sont relativement constants sur toute la séquence stratigraphique, alors même que celle-ci couvre au moins 100 millénaires. Le trait technologique dominant de l'industrie en silex est le SSDA : un débitage peu rétrospectif, unipolaire alterné, conduit sur une ou deux surfaces sécantes non hiérarchisées. Mais des conceptions plus élaborées, comme le façonnage et

le débitage Levallois, apportent une certaine variété à l'assemblage. La touche apportée par les racloirs en renforce l'identité, évoquant les industries des autres sites actuellement référencés sur les flancs méridionaux des terrasses perchées Fv ou Fw de l'Isle : Les Tares et Petit Beaufort à Sourzac, La Croix de Canard et Petit-Bost à Neuvic.

Un protocole simple de datations TL et OSL sur le niveau archéologique le plus ancien (NA3) a été exceptionnellement lancé pour étayer la séquence alluviale et chrono-stratigraphique locale, et pour situer l'industrie lithique des Chaumes dans la chronologie du Paléolithique inférieur et du début du Paléolithique moyen en Aquitaine septentrionale. La chronostratigraphie régionale semble a priori admise ; mais il existe une incertitude dans le calage chronologique proposé pour les dépôts palustres reposant sur la terrasse alluviale, dont l'âge pourrait

s'étendre sur une fourchette comprise entre 300 et 424 millénaires (stades isotopiques 9 à 11).

Le protocole TL, qui s'appuyait sur l'étude d'un silex chauffé, est rapidement devenu caduc : le silex n'a pas été chauffé à une température suffisante. Le protocole OSL, incertain en regard de l'âge attendu et des limites de la méthode, doit fournir un résultat prochainement.

L'industrie des Chaumes serait ainsi la plus ancienne trace (ou l'une des plus anciennes) de peuplement humain dans la vallée de l'Isle. Elle est aussi la plus occidentale de toutes ces occupations du Paléolithique inférieur, puisque les sites connus jusqu'à aujourd'hui sont confinés aux premiers contreforts du Massif Central, entre Mussidan et Neuvic-sur-l'Isle, soit une trentaine de kilomètres plus à l'est.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Fourloubey Christophe, Inrap

NEUVIC-SUR-L'ISLE

Les Tricheries

Une opération de diagnostic archéologique, réalisée par l'Institut de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap), a eu lieu au sud-ouest du bourg de Neuvic-sur-l'Isle. Elle fait suite à une prescription émanant du SRA et concerne le projet de construction d'une maison individuelle dans une parcelle (2458 m²) qui est localisée, sur les terrasses alluviales de l'Isle où du matériel archéologique de diverses périodes chronologiques allant de la Préhistoire jusqu'au Moyen Age a été régulièrement récolté.

Aucune découverte archéologique importante n'est à signaler. Quelques rares objets lithiques et deux tessons de céramique ont été remarqués à la base de la terre végétale dans deux des tranchées. L'état de conservation de ces objets est moyen et seule une attribution chrono-culturelle large allant de la Préhistoire à la Protohistoire peut être présumée.

La présence de la terrasse démantelée sous la terre végétale dans la presque totalité de la parcelle laisse deviner une activité érosive qui n'a pas permis la conservation de couches sédimentaires susceptibles de contenir des vestiges archéologiques dans ce secteur. Nonobstant la zone reste sensible aux découvertes archéologiques. En effet, des sites plus ou moins proches correspondant à des habitats, des occupations, des dépôts et des sépultures sont nombreux dans les environs. Ils concernent des périodes chronologiques diverses allant de la Préhistoire (Turq *et al.* 1986, 1992 et 1995, Folgado in Prodeo 2004, Detrain *et al.* 2005) à la période médiévale (Baigles *et al.* 2000, Ballarin

et al. 2004) en passant par la Protohistoire (Chevillot 1981, Marembert 2004, Poissonnier *et al.* 2005) et sont l'exemple de l'intensité de l'occupation humaine dans ces lieux.

Folgado Mila

- Baigl J.-Ph., Ballarin C., Chevalier N. Moulin Neuf, La Madeleine 2 : Etude d'une occupation rurale du XIIIe siècle : habitat, artisanat, agriculture. *Rapport de fouilles*. Pessac : Inrap Grand-Sud-Ouest, 2000, 3 vol. (84, 77, 55 p.) : 107 fig.
- Ballarin C., Lotti P., Pons J., Saint-Astier, Jevah. *Rapport de fouilles*. Pessac, Inrap Grand-Sud-Ouest, 2004, 1 vol. (83 p.) : 49 fig., 4 pl.
- Chevillot C. La protohistoire en Dordogne. Etat des recherches en 1981. In : *Revue archéologique du Centre de la France*, tome 20, fascicule 1, 1981. pp. 19-53.
- Detrain L., Bats J.-Ch., Bertran P., Colonge D. Neuvic-sur-l'Isle, « La Croix de Canard » (Dordogne) : A89 section 2.3, série évaluation : *rapport de fouilles*. Pessac : Inrap Grand-Sud-Ouest, 2005, 1 vol. (119 p.) : 64 fig., 8 cl., 33 pl.
- Marembert F. Saint-Léon-sur-l'Isle (24), Les occupations protohistoriques de Puypinsou : Rapport de fouilles. Pessac : Inrap Grand-Sud-Ouest, 2004, 1 vol. (89 p.), 77 fig., 11pl.
- Poissonnier B., Detrain L., Bertran P., Poirier Ph., Deloze V. Neuvic-sur-l'Isle, « Bas Théorat » : A89 Section 2.3 : *rapport de fouilles*. Pessac : Inrap Grand-Sud-Ouest, 2005, 1 vol. (70-(49) p.) : 37 fig.
- Prodéo F., Casagrande F., Deloze V., Folgado M., Guittou D., Massan P., 2004 – *La Mouline (Saint-Astier, Dordogne)*, D. F. S. de sauvetage urgent, octobre 2004, INRAP Grand-Sud-Ouest, SRA Aquitaine –194 p.
- Turq A., 1986 – La Jaubertie : Neuvic-sur-l'Isle. In J-Ph Rigaud (Dir.), Informations archéologiques, circonscription d'Aquitaine. *Gallia Préhistoire*. T 29, fasc. 2, 1986, p. 239
- Turq A., Moissat J.-C. et Detrain L. Le site de plein air de la Jaubertie, commune de Neuvic-sur-l'Isle, Dordogne. In France C.T.H.S. *Le peuplement magdalénien. Paléographie physique et humaine*. Colloque de Cancelade 10-15 octobre 1988. Paris : éd. Du C.T.H.S., 1992, p. 223-233, 8 fig. Documents de Préhistoire ; 2.
- Turq A., Fourloubey Ch., Cazals N. La Jaubertie, gisement magdalénien de plein air : Premiers bilans. *Paléo*. N. 7, 1995. pp. 171-186.

NEUVIC-SUR-L'ISLE

Route du Château/Puy de Pont

Une opération de diagnostic archéologique, réalisée par l'Institut de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap), concerne le projet de construction d'une maison d'habitation sur une parcelle de 2733 m² localisée en bordure du Salembre, petit cours d'eau qui se jette dans l'Isle, et en contrebas de l'oppidum de Puy-de-Pont qui a livré des vestiges archéologiques s'étendant de l'Âge du Bronze à la période médiévale.

Seul un aménagement de type plate-forme de terrasse ou chemin rural a été découvert à 1 m de profondeur sous des colluvions.

Cette structure se localise dans le tiers oriental de la parcelle et la traverse suivant une orientation nord-est/sud-ouest, parallèle à la route. Elle est large d'environ 4 m et son épaisseur ne dépasse pas 40 cm. Son agencement interne est assez simple et a une disposition horizontale qui compense la dénivellation du terrain en pente progressive dès le pied de l'éperon calcaire vers le ruisseau à l'ouest.

Aucune autre découverte n'a été effectuée ni à l'intérieur de l'aménagement ni sur l'ensemble de la parcelle et seuls quelques rares fragments de tuile et trois tessons indatables ont été observés épars dans les colluvions.

Dans l'état de connaissances et en l'absence d'autres vestiges lui étant associés, il est impossible de préciser la fonction pour cette structure. Chemin ou passage rural ? Plateforme sommaire liée à des travaux d'aménagement de la chaussée à l'est ? Surface aménagée en relation à des activités liées au cours d'eau proche à l'ouest ?

Il en va de même pour la chronologie qui, supposée assez récente, reste également difficile à établir dans l'absence des indices précis. Des prospections dans des parcelles voisines et situées dans le même axe pourraient confirmer ou infirmer le prolongement de cet aménagement et peut-être livrer des vestiges susceptibles de permettre une interprétation fonctionnelle et chronologique fiable.

Le secteur reste toutefois sensible à de probables découvertes archéologiques. En effet, des sites voisins

plus ou moins proches correspondant à des habitats, des occupations, des dépôts et des sépultures sont nombreux. Ils concernent des périodes chronologiques diverses allant de la Préhistoire (Turq *et al.* 1986, 1992 et 1995, Folgado in Prodeo 2004, Detrain *et al.* 2005) à la période médiévale (Baigles *et al.* 2000, Ballarin *et al.* 2004) en passant par la Protohistoire (Chevillot 1981, Marembert 2004, Poissonnier *et al.* 2005) et sont l'exemple de l'intensité de l'occupation humaine dans ce secteur.

Folgado Mila

- Baigl J.-Ph., Ballarin C., Chevalier N. Moulin Neuf, La Madeleine 2 : Etude d'une occupation rurale du XIII^e siècle : habitat, artisanat, agriculture. *Rapport de fouilles*. Pessac : Inrap Grand-Sud-Ouest, 2000, 3 vol. (84, 77, 55 p) : 107 fig.
- Ballarin C., Lotti P., Pons J., Saint-Astier, Jevah. *Rapport de fouilles*. Pessac, Inrap Grand-Sud-Ouest, 2004, 1 vol. (83 p.) : 49 fig., 4 pl.
- Chevillot C. La protohistoire en Dordogne. Etat des recherches en 1981. In : *Revue archéologique du Centre de la France*, tome 20, fascicule 1, 1981. pp. 19-53.
- Detrain L., Bats J.-Ch., Bertran P., Colonge D. Neuvic-sur-L'Isle, « La Croix de Canard » (Dordogne) : A89 section 2.3, série évaluation : *rapport de fouilles*. Pessac : Inrap Grand-Sud-Ouest, 2005, 1 vol. (119 p.) : 64 fig., 8 cl., 33 pl.
- Folgado M. et Brenet M. Economie de débitage et organisation de l'espace technique sur le site du Paléolithique moyen de plein-air de La Mouline (Dordogne, France). - In: N. Conard N. & A. Delagnes (eds.), *Settlement dynamics of the Middle Paleolithic and Middle Stone Age, vol. III*. - Tübingen : Kerns Verlag - (Tübingen Publications in Prehistory), 2010, pp.427-454.
- Folgado M., Bertran P. Neuvic-sur-L'Isle, La Jaubertie Nord. Rapport de diagnostic Inrap Grand Sud-Ouest, mars 2012, 72 p.
- Marembert F. Saint-Léon-sur-l'Isle (24), Les occupations protohistoriques de Puypinsou : Rapport de fouilles. Pessac : Inrap Grand-Sud-Ouest, 2004, 1 vol. (89 p.), 77 fig., 11pl.
- Poissonnier B., Detrain L., Bertran P., Poirier Ph., Deloze V. Neuvic-sur-l'Isle, « Bas Théorat » : A89 Section 2.3 : *rapport de fouilles*. Pessac : Inrap Grand-Sud-Ouest, 2005, 1 vol. (70-49 p.) : 37 fig.
- Prodeo F., Casagrande F., Deloze V., Folgado M., Guittou D., Massan P., 2004 - *La Mouline (Saint-Astier, Dordogne)*, D. F. S. de sauvetage urgent, octobre 2004, INRAP Grand-Sud-Ouest, SRA Aquitaine -194 p.
- Turq A., 1986 - La Jaubertie : Neuvic-sur-l'Isle. In J-Ph Rigaud (Dir.), Informations archéologiques, circonscription d'Aquitaine. *Gallia Préhistoire*. T 29, fasc. 2, 1986, p. 239
- Turq A., Moissat J.-C. et Detrain L. Le site de plein air de la Jaubertie, commune de Neuvic-sur-l'Isle, Dordogne. In France C.T.H.S. *Le peuplement magdalénien. Paléographie physique et humaine*. Colloque de Cancelade 10-15 octobre 1988. Paris : éd. Du C.T.H.S., 1992, p. 223-233, 8 fig. Documents de Préhistoire ; 2.
- Turq A., Fourloubey Ch., Cazals N. La Jaubertie, gisement magdalénien de plein air : Premiers bilans. *Paléo*. N. 7, 1995. pp. 171-186.

NONTRON

1 place de l'église - Centre hospitalier

Préalablement à l'extension du centre hospitalier qui se situe au pied de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, ont été réalisées trois tranchées sur une parcelle de 1000 m² environ.

Notre zone d'intervention s'est avérée trop éloignée de celle où avaient été découverts précédemment des

vestiges funéraires. Seuls des remblais, correspondant aux travaux préparatoires des agrandissements successifs de l'hôpital, ont été perçus.

Moreau Nathalie

NOTRE-DAME-DE-SANILHAC

Route du Cerf

Cette opération de diagnostic a permis de mettre en évidence, dans un niveau de colluvions issus des coteaux du Cerf et dilaté sur 40 cm, du mobilier lithique en position secondaire.

Le caractère ubiquiste du débitage et l'absence d'éléments typologiques marquants n'ont pas autorisé une attribution chronologique certaine à cet ensemble de 176 pièces.

Ce mobilier provient à 80 % d'un seul sondage (SD5). Les sondages SD1 et SD3 ont livré les vestiges d'un petit fossé, qui dans le SD1 a livré une vingtaine de tessons. Des remontages ont permis de restituer un récipient attribué à l'Antiquité (Ier siècle av. J.-C. - IIe siècle ap. J.-C.).

Galin Wilfrid

PÉRIGUEUX

Cathédrale Saint-Front, sacristie, salle du calorifère

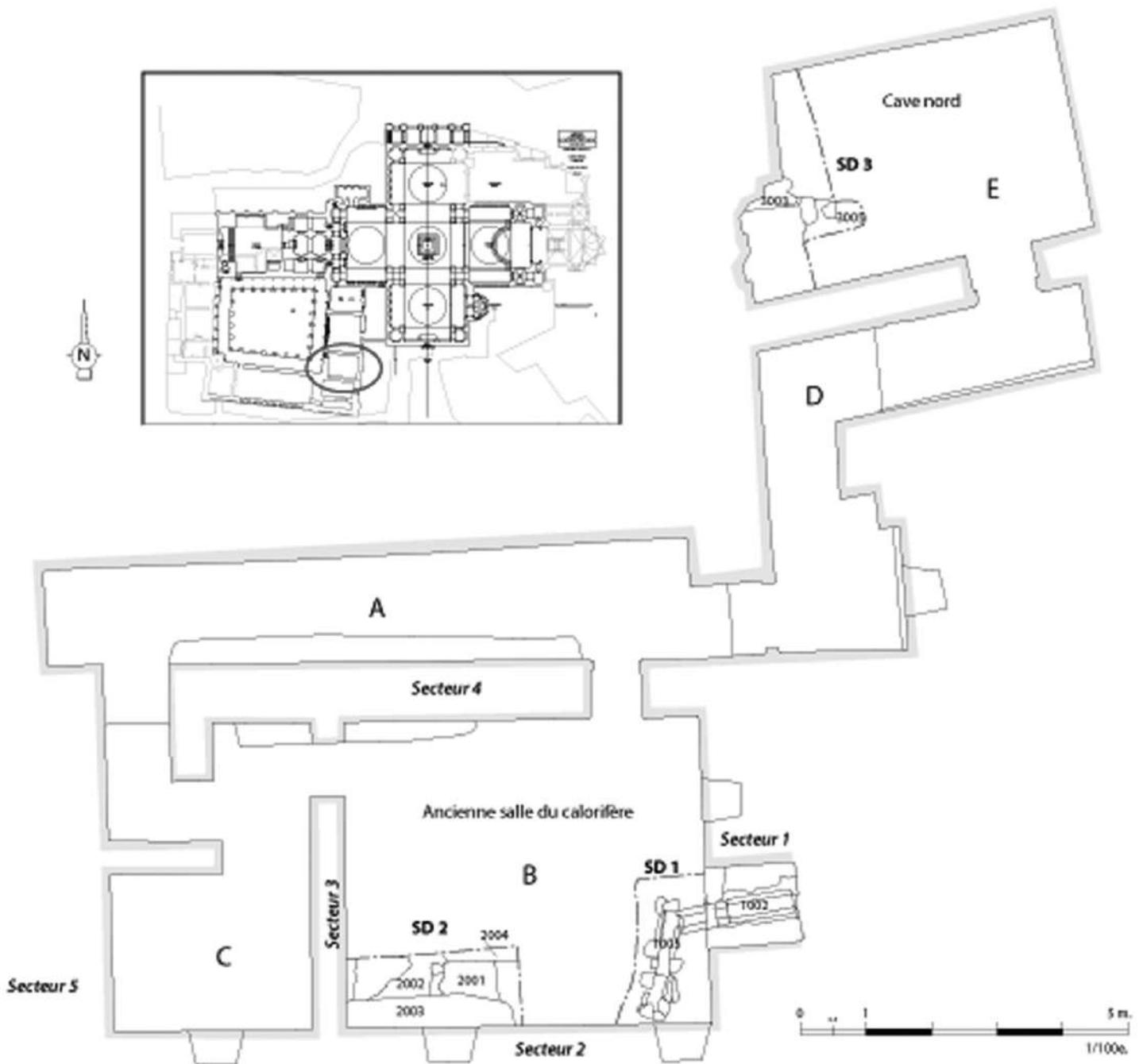
Dans le cadre des restaurations effectuées dans la cathédrale Saint-Front de Périgueux un décaissement nécessaire pour permettre la mise en place d'un montage a permis de mettre en évidence *a posteriori* les remblais d'exhaussement de la reconstruction des bâtiments conventuels par l'architecte Rapine au début du XXe siècle mais aussi de reconnaître dans le soupirail l'existence d'une porte et d'une conduite en calcaire. Une visite des lieux, effectuée par le SRA (H. Gaillard), a permis de constater l'existence de parties médiévales sur le revers du mur sud de la salle du calorifère. Cette découverte a entraîné une intervention en urgence de la part de la société Hadès, mandatée par la CRMH, afin de procéder à l'enregistrement des données. L'opération a consisté à réaliser une analyse du bâti des murs de caves, complétée par des sondages ponctuels.

Trois sondages ont été réalisés dans les caves, deux dans l'ancienne salle calorifère (SD 1 et SD 2) et un dans la cave nord (SD 3) (cf. fig.). Le premier a permis de dégager la suite de la conduite. Cette dernière, difficilement datable, semble filer sous le mur sud. Le deuxième sondage, ouvert dans l'angle sud-ouest de la première salle (B), a permis de dégager la base du pilier supportant la retombée des deux grandes arcades du mur sud mais surtout révèle l'existence d'une maçonnerie, préservée sur trois assises et constituée de moellons liés à un mortier de chaux blanc (cf. fig.). La découverte de deux tessons de sigillée, ramassés dans la couche la plus profonde, permet de rattacher cette maçonnerie à la période antique (Haut Empire Ier-IIème siècles). L'objectif du sondage mené dans la cave nord était quant à lui de vérifier la mise en œuvre du mur ouest comportant en son sein les vestiges d'un contrefort roman. Nous avons pu constater l'existence

d'éléments maçonnés en moellons calcaires, liés par un mortier sableux pulvérulent orangé, qui pourraient soit être antérieurs à la construction médiévale soit correspondre à sa fondation.

L'analyse des élévations de l'ancienne salle du calorifère a permis de cerner plusieurs phases d'occupation notamment à travers la lecture du mur sud. La découverte d'un tambour de colonne, remployé dans les fondations, dans l'angle sud-ouest, confirme le bruit de fond d'une occupation du site dès l'Antiquité. L'étude du bâti révèle l'existence de deux grandes arcades de 3,60 m de large reposant sur un pilier central de 1,40 m de large (cf. fig.). Cette construction est très proche des arcades présentes dans la confession sud datée du XIIe siècle, aussi bien d'un point de vue formel que structurel. L'analyse démontre par ailleurs une contemporanéité entre les murs de l'ancienne salle du calorifère et cela malgré l'emploi d'un appareil différent, moellons allongés pour les murs ouest et nord, et pierres de taille pour le mur est. Il est ainsi possible de restituer l'existence d'une grande salle voûtée romane, orientée est-ouest, composée d'au moins deux vaisseaux de deux travées, bâtie entre les années 1120-1140. L'ensemble va subir des modifications au cours de l'époque moderne sans que l'on puisse en préciser la chronologie. Les grandes arcades vont être bouchées. Une nouvelle porte va être aménagée dans la grande arcade ouest avant d'être elle-même condamnée au profit de percement de baies. Ces dernières sont transformées par la suite en soupiraux sans doute lors des travaux de restauration effectués par l'architecte Rapine dans les années 1920.

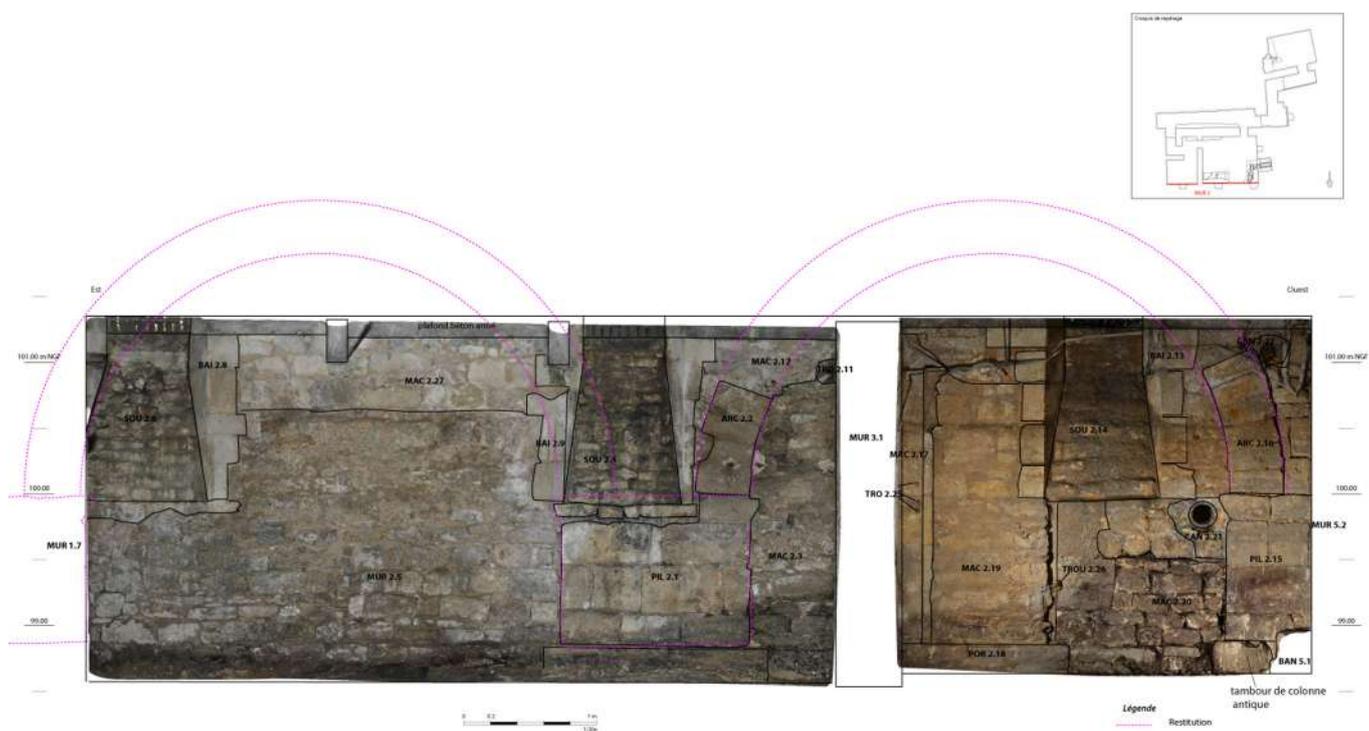
Sauvatre Natacha



Périgueux - Cathédrale Saint-Front, sacristie, salle du calorifère
 Plan des caves avec localisation des sondages (levé topographique de S. Malpelat, complété par N. Sauvaître, Hadès 2017).



Périgueux - Cathédrale Saint-Front, sacristie, salle du calorifère
 Maçonneries en moellons mis au jour dans le sondage 2 (cliché D. Delage, Hadès 2017).



Périgueux - Cathédrale Saint-Front, sacristie, salle du calorifère
 Relevé orthophotographique du mur sud de la salle du calorifère (orthophotographie réalisée par S. Malpelat, dessin de N. Sauvaître, Hadès 2017).

PÉRIGUEUX

70, boulevard Bertran de Born, chaufferie et réseau de chaleur des Deux Rives

Les fouilles, réalisées par le bureau d'études Éveha, interviennent dans le cadre du projet d'aménagement d'une chaufferie biomasse par Engie Cofely et se sont poursuivies par un suivi archéologique du réseau de chaleur sur toute la rive droite de l'Isle (encore en cours en 2018). Le site de la chaufferie, d'une surface de 800 m², se situe dans la partie orientale de la ville antique, à proximité de l'ancien pont antique sur l'Isle, le pont Japhet.

Hormis un vase isolé du Bronze final IIIb-IIIa, les investigations archéologiques montrent une occupation du site à partir du tournant de notre ère, avec la présence de quelques fosses et trous de poteaux. La zone est ensuite lotie à partir de la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. comme le montre la présence d'un bâtiment sur solins et de plusieurs niveaux de sols répartis sur l'ensemble de l'emprise de la fouille.

La phase la mieux appréhendée est la période comprise entre la deuxième moitié du I^{er} siècle et la fin du II^e siècle ap. J.-C. Au cours de cette période, la parcelle est occupée par une *domus* dont plusieurs pièces ont été identifiées. À l'ouest de la fouille, l'équipe a dégagé un péristyle rectangulaire agrémenté d'un bassin semi-circulaire au sud. De nombreux fragments d'enduits peints avec des décors aquatiques (poissons, plantes) ont été prélevés à proximité de ce dernier. Il est

bordé à l'est par une salle chauffée par le sol, identifiée par la présence de massifs maçonnés séparés par des conduits de chauffe. Il pourrait s'agir d'une pièce de réception. Au centre de la parcelle, un atrium a été mis au jour ainsi qu'une partie de son décor d'enduits peints essentiellement constitué de panneaux rouges avec des candélabres et un amour ailé. Il est bordé au nord par une pièce interprétée comme une cuisine en raison de la présence d'une cheminée et d'un dépotoir à proximité. Enfin la partie plus à l'est est occupée par un grand bassin en béton de tuileau dont la fonction évolue en pièce chauffée par le sol dans un deuxième temps.

La *domus* est progressivement abandonnée à partir de la fin du II^e siècle. On note une occupation sporadique au III^e et le IV^e siècle d'abord par la présence de quelques sols et d'un foyer puis par les tranchées de récupération des murs qui s'échelonnent jusqu'au Haut Moyen-Âge. Les vestiges des périodes médiévales et modernes sont, quant à eux, anecdotiques.

Les études du mobilier ainsi que des données récoltées se poursuivent actuellement et permettront d'affiner nos connaissances de ce site et de son occupation.

Dumas-Lattaque Pierre



Bassin du péristyle.

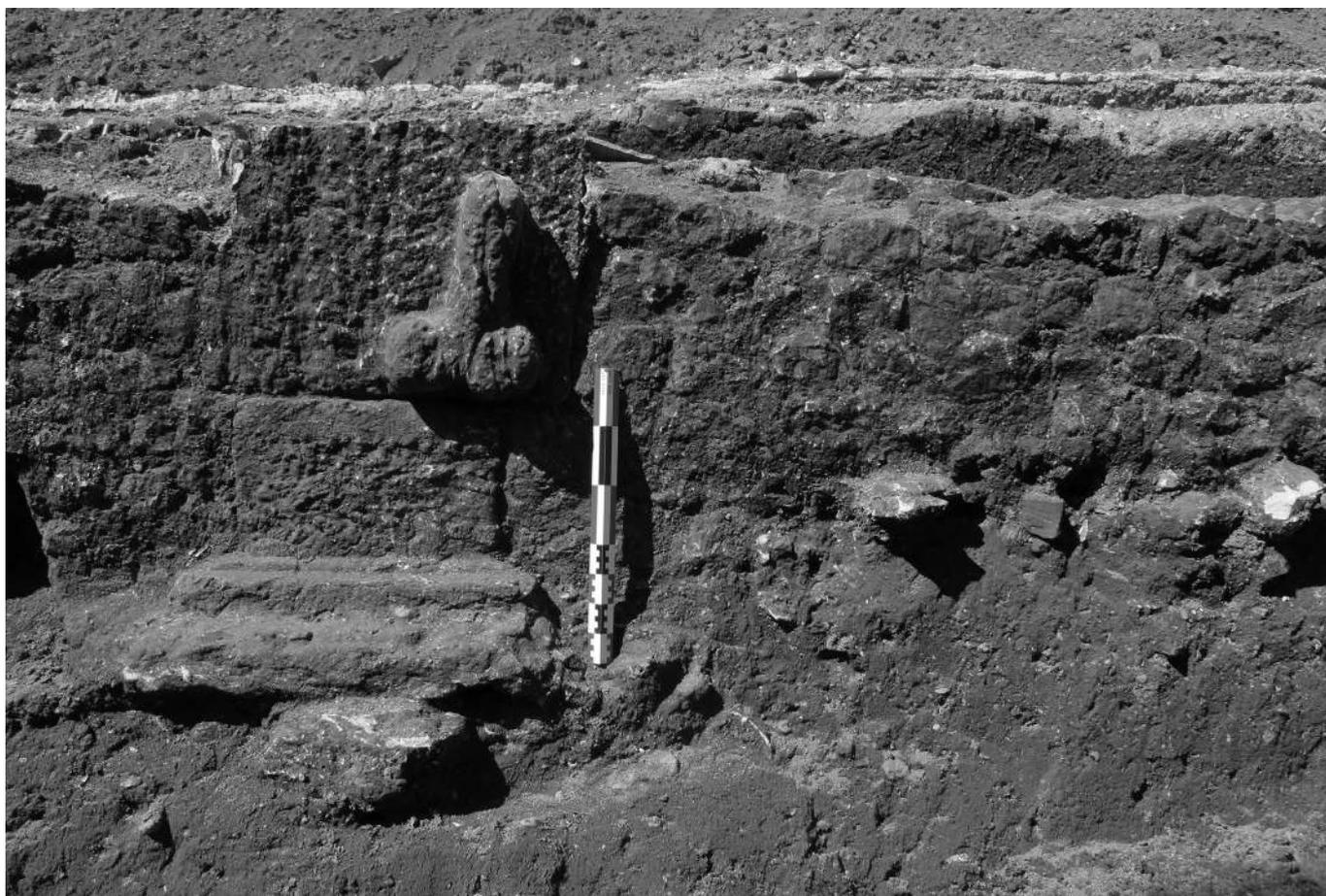
PÉRIGUEUX

Lycée Bertran de Born

Une opération de diagnostic a été effectuée dans la cour intérieure du lycée Bertran de Born. L'opération a été réalisée à l'initiative du service régional de l'archéologie sur un projet de salle de sports sous la maîtrise d'ouvrage de la SEMIPER.

Le diagnostic a débuté par la réalisation d'un sondage au nord-ouest de l'emprise du projet de construction. Trois autres tranchées ont été réalisées sur l'emprise de la parcelle BI/115 couvrant une surface totale de 9467 m², soit la totalité de la parcelle déclarée à la demande. Seulement 4800 m² sont concernés par le diagnostic dans la partie nord-ouest de la parcelle BI/115. De nombreuses opérations archéologiques réalisées depuis le XIXe siècle à Périgueux permettent d'appréhender l'emprise de la ville antique ainsi que ses limites. Le projet est implanté à l'est du centre monumental de la ville du Haut-Empire, dans l'axe de l'ouverture à l'est du péribole du sanctuaire de Vésone. Un sondage réalisé au droit du projet de construction principal a révélé la présence d'un long mur de direction nord sud. Il présentait au moins deux états de constructions. Il délimite à l'est un espace de

jardin d'une zone bâtie à l'ouest. Mais sa fonction n'a pas été clairement démontrée. S'agit-il d'un mur de soutènement de remblais urbains ou fait-il partie de la fondation d'un mur de bâtiment, d'une plate-forme ? Les fondations de trois murs antiques arasés associés à des sols de surfaces extérieures caractérisent les aires ouvertes identifiées de part et d'autre du mur. La particularité d'élaboration de la fondation du mur principal réside dans son mode de construction se rapportant à la technique de l'*Opus Africanum*. Il s'agit d'une construction alternant une maçonnerie de moellons et de blocs de grand appareil. Ce type de fondation associant des blocs de grand appareil calcaire constitue les éléments porteurs du mur complétés par les assises de moellons. Parmi les blocs de grand appareil ont été identifiés un bloc sculpté en bas-relief représentant un phallus disposé sur une base d'autel. Le symbole phallique fait référence à Priape, une divinité ithyphallique vénérée dans tout l'empire romain et dont le principal sanctuaire était à Lampsaque en Asie Mineure. La sculpture insérée dans la fondation appartenait à un monument probablement démantelé et



Vue de la fondation du mur principal avec le bloc sculpté ithyphallique en réemploi.

dont un élément a été récupéré pour être précisément inséré sur un autel dans la fondation du mur, laissant la partie sculptée hors sol au pied du mur face à une aire ouverte. Il s'agit d'un contexte culturel dans le cadre d'aménagement de terrains de part et d'autre d'un mur de soutènement. L'ensemble du mobilier céramique

prélevé sur les trois principaux niveaux d'occupation et de réfection appartient clairement au Haut Empire, plus particulièrement au milieu voir au troisième quart du II^e siècle ap. J.C.

Migeon Wandel

Moyen Âge classique

PÉRIGUEUX

Maison dite des « Dames de la Foi » 4-6 rue des Farges

Epoques moderne
et contemporaine

Cette intervention (fouille préventive sur autorisation de travaux MH) portait uniquement sur la façade de la maison du 4-6 rue des Farges, demeure romane datable des années 1200, qui a déjà bénéficié d'une étude archéologique globale en 2002-2003. En amont d'une restauration lourde, il s'agissait non seulement de finir de documenter cet édifice, mais aussi de guider les restitutions de l'état initial envisagées par cette campagne de valorisation. Pour ce faire, une ortho-image a servi de support à un relevé pierre à pierre effectué depuis les échafaudages du chantier.

La validité des diverses représentations que les érudits du XIX^e siècle ont fait de cette façade a ainsi pu être vérifiée et précisée dans ses détails. Régi par un rigoureux esprit de symétrie, son ordonnance est divisée en deux niveaux, conformément à la distribution de l'espace intérieur d'origine. Le rez-de-chaussée était ajouré, sur presque les trois-quarts de sa longueur, par cinq baies. À chaque extrémité du mur, une porte pouvait desservir indépendamment l'étage et le rez-de-jardin établi à l'arrière de la demeure, plus de 3 m en contrebas. Les trois amples portails de la partie médiane du mur montrent que l'édifice participait aux activités artisanales et commerçantes de cette rue, qui était un des axes majeurs du Puy Saint-Front aux XII^e et XIII^e siècles. Toutes ces baies ont bénéficié d'un traitement formel identique, avec des montants élégis par un large cavet, et un couvrement en arc brisé prenant appui sur un cordon d'imposte continu dont la moulure a été ravalée. Les voussoirs ont gardé la file de lobes qui festonnent les arcs du côté de l'intrados, en pendant des archivolttes saillantes qui bordaient l'extrados ; buchées elles aussi, le détail du motif qui les ornaient, peu lisible sur les représentations anciennes, a pu être identifié grâce à un bloc appartenant à l'une d'elles, dégagé lors du démontage de la maçonnerie entourant une fenêtre moderne du deuxième étage actuel.

Au-dessus d'un bandeau régissant à décor de dents de loup, les baies de l'étage se répartissent de part et d'autre du même axe de symétrie que celui du rez-de-chaussée, précisément situé au milieu de la façade. La forme exacte des quatre fenêtres mutilées au XIX^e siècle a pu être précisément déterminée par le

relevé des parties conservées. Sous les archivolttes en plein cintre ornées d'un motif de lobes concentriques, il s'agissait de baies quadruples couvertes par deux linteaux juxtaposés maintenus par des colonnettes à chapiteaux lisses. Découpées dans la face inférieure des linteaux, des échancrures semi-circulaires surhaussées simulaient des arcs, selon un modèle commun aux demeures de la même période à Périgueux. Ces baies, à allèges pleines et munies de volets intérieurs, n'avaient pas d'autre fonction que d'assurer l'éclairage de la salle de l'étage, tout en protégeant l'espace logeable des courants d'air par leur position très haute, à plus de 1,70 m du plancher. À l'inverse, les portes situées à l'aplomb de celles du rez-de-chaussée offraient la possibilité de voir et d'être vu depuis la rue, telles des portes fenêtres ; le détail du traitement de la modénature très soigné de leur encadrement, ainsi que des aménagements dégagés dans les tableaux de l'une d'elles indiquent qu'elles comportaient un garde-corps amovible, en surplus d'un battant maintenu par des gonds encore en place. Ponctuellement, ces baies pouvaient aussi servir de passage plus commode que les escaliers, pour des charges encombrantes hissées directement depuis la rue. À défaut de trace dans la maçonnerie, la présence de structure en encorbellement, balcon ou galerie, a pu être définitivement écartée.

Enfin, une ligne de 21 encoches régulièrement espacées à 1,20 m sous la corniche à décor de damier couronnant le mur, de coupe oblique d'environ 10 cm de côté, correspondent très certainement au logement de jambettes de renfort des chevrons d'un avant-toit très débordant ; elles ont pu être rapprochées des traces de même type sur le mur opposé, côté jardin suggérant que ce dispositif, probablement d'origine, concernait les deux façades principales de l'édifice.

Notice issue du rapport final d'opération fourni
par le responsable d'opération,
Piat Jean-Luc et Marin Agnès

- Marin A., La Maison dite « des Dames de la Foi » à Périgueux, Documents archéologiques du Grand Sud-Ouest, Éditions Ausonius, CNRS-Université Bordeaux III, 141 pages, 45 planches de relevé, 2011.

PÉRIGUEUX

Renouvellement réseau gaz

Phase 1 : rue Saint-Pierre-es-Lien, rue Emile Combes,
Phase 2 : chemin de la Maladrerie
Phase 3 : boulevard des Arènes

Une surveillance archéologique a été effectuée en co-activité sur les travaux de renouvellement du réseau Gaz, rue Saint-Pierre-es-Liens, rue Emile-Combes, rue Ledru-Rollin, toutes emprises situées dans l'aire de la ville antique de *Vesuna*.

Une seconde phase concernait le chemin de la Maladrerie au sud-est de Périgueux. Une troisième phase était située boulevard des Arènes.

Les relevés de la première phase des travaux réalisés rue Saint-Pierre-es-Liens ont fait apparaître l'arase d'un mur médiéval ou moderne conservé avec un parement de moellons calcaires à 1,1 m de profondeur suivant une orientation est-ouest. Un sol aménagé est également conservé avec des éléments issus de démolition antiques vers de 1,6 m de profondeur sur quelques points d'observation. La tranchée réalisée au sud du boulevard des Arènes a recoupé un mur conservé sur 1 m de large avec deux assises d'élévation de moellons calcaires. Il est apparu sous l'aménagement de la voirie. La plupart des éléments issus de démolition apparaissent vers 1,2 m de profondeur. Ils sont enfouis sous les remblais contemporains d'aménagement de rue lors de la création du quartier.

Le boulevard des Arènes constitue la troisième phase de travaux. Des relevés stratigraphiques ont été réalisés sur 133 m linéaire au nord de l'amphithéâtre. Ils se réfèrent à des remblais d'aménagement de rue contemporains de la création du quartier. Quatorze relevés ont été réalisés sur 71 m au sud du monument. Un seul signale sous 0,3 m d'aménagement du trottoir la présence d'un mur en grand appareil arasé face au numéro 4 du boulevard des arènes.

Un seul relevé atteint des colluvions disposées sous un sol enterré recouvrant lui-même un réseau viaire ou chemin probable, le Chemin de la Maladrerie. Il est conservé sous un niveau de colluvions et 1 m de remblais contemporains. Ce tracé pourrait être rattaché à l'axe viaire situé au fond du vallon et permettant l'accès depuis le plateau jusqu'à la basse vallée de l'Isle. Le chemin de la Maladrerie est un axe supposé d'interfluve depuis Périgueux jusqu'à Agen et la vallée de la Garonne. L'ancienneté de ce tracé se rapporterait à celui d'une voie reliant les cités antiques de Périgueux, d'Eysses et d'Agen en Lot-et-Garonne. Un des itinéraires antiques mentionné dans l'itinéraire d'Antonin (IV^e siècle) concerne l'axe Périgueux/Agen/Cahors passant par *Diolindum*, probablement Lalinde. Il est aujourd'hui matérialisé par la RN 21. Son tracé exact n'est pas attesté.

Migeon Wandel

PÉRIGUEUX

Rue André Eymard – Campniac 5

La fouille de la rue André Eymard a eu lieu préalablement à la construction d'un immeuble d'habitation HLM par Grand Périgueux Habitat au sein de la cité de Campniac. Il s'agit de la quatrième campagne de fouille préventive dans le cadre de ce programme de logements. Les précédentes ont eu lieu en 1992 et 1997. La campagne menée en 1997 a été effectuée quelques dizaines de mètres au sud de l'assiette du nouveau projet de construction. Un tronçon du *cardo maximus* et une partie d'un quartier le bordant à l'ouest avait été mis en évidence alors. Le tracé du *cardo* étant assuré, aucun diagnostic archéologique n'a été entrepris sur cette parcelle.

La fouille couvre une surface de 325 m² en partie couverte par une boulangerie construite dans les années 1950. Le sous-sol de cette boulangerie a fait disparaître une partie des vestiges qui couvrent tout de même une surface de 227 m².

Les vestiges mis au jour correspondent à un tronçon du *cardo maximus* bordé à l'est par un quartier à vocation artisanale, puis d'habitat, qui se développent entre la fin du I^{er} siècle avant notre ère et le III^e siècle de notre ère (cf. fig.).

Les premières traces d'occupation datent de la période augustéenne où l'on note la présence d'un chemin creux bordé de fossés qui sera ensuite réaménagé en voie galelée. En parallèle, des bâtiments sur poteaux sont construits en bordure orientale du chemin. Un foyer et une fosse sont associés à ces constructions (cf. fig. 2 A).

Les constructions sur poteaux sont ensuite abandonnées et on observe la création d'un cheminement galelé dont l'orientation dévie vers le nord-est par rapport à l'axe du *cardo* qui peut continuer de fonctionner en parallèle (cf. fig. 2 B).

L'utilisation de ce cheminement sera de courte durée puisqu'un bâtiment sur sablière basse est implanté dans le galetage parallèlement au *cardo*.

C'est probablement dans le courant du I^{er} siècle de notre ère que l'on observe une structuration du *cardo* et du quartier. Le *cardo* est rechapé et des fossés bordiers sont creusés. Un bâtiment sur solin est construit à l'est du *cardo* (cf. fig. 2 C). Quatre pièces sont délimitées. Les deux pièces le long de la voie ont probablement une fonction artisanale comme semble l'indiquer la présence de nombreux foyers et de niveaux d'occupation riches en mobilier. Une des pièces en arrière reçoit un sol en béton alors que l'autre est occupée par une succession de foyers associés à des niveaux d'occupation.

Dans la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère, le bâtiment sur solin est remplacé par un bâtiment maçonné constitué d'au moins trois pièces (cf. fig. 2 D). Une grande pièce oblongue en façade présente deux stylobates centraux visant à supporter la charpente. La fonction de cette pièce semble encore liée à de l'artisanat. À l'arrière, deux pièces se développent. Le long du *cardo*, un trottoir couvert d'un portique est construit.

L'apogée de l'occupation du quartier a lieu dans le courant du II^e siècle. Les maçonneries sont reprises dès leur fondation, les sols sont rehaussés par l'apport

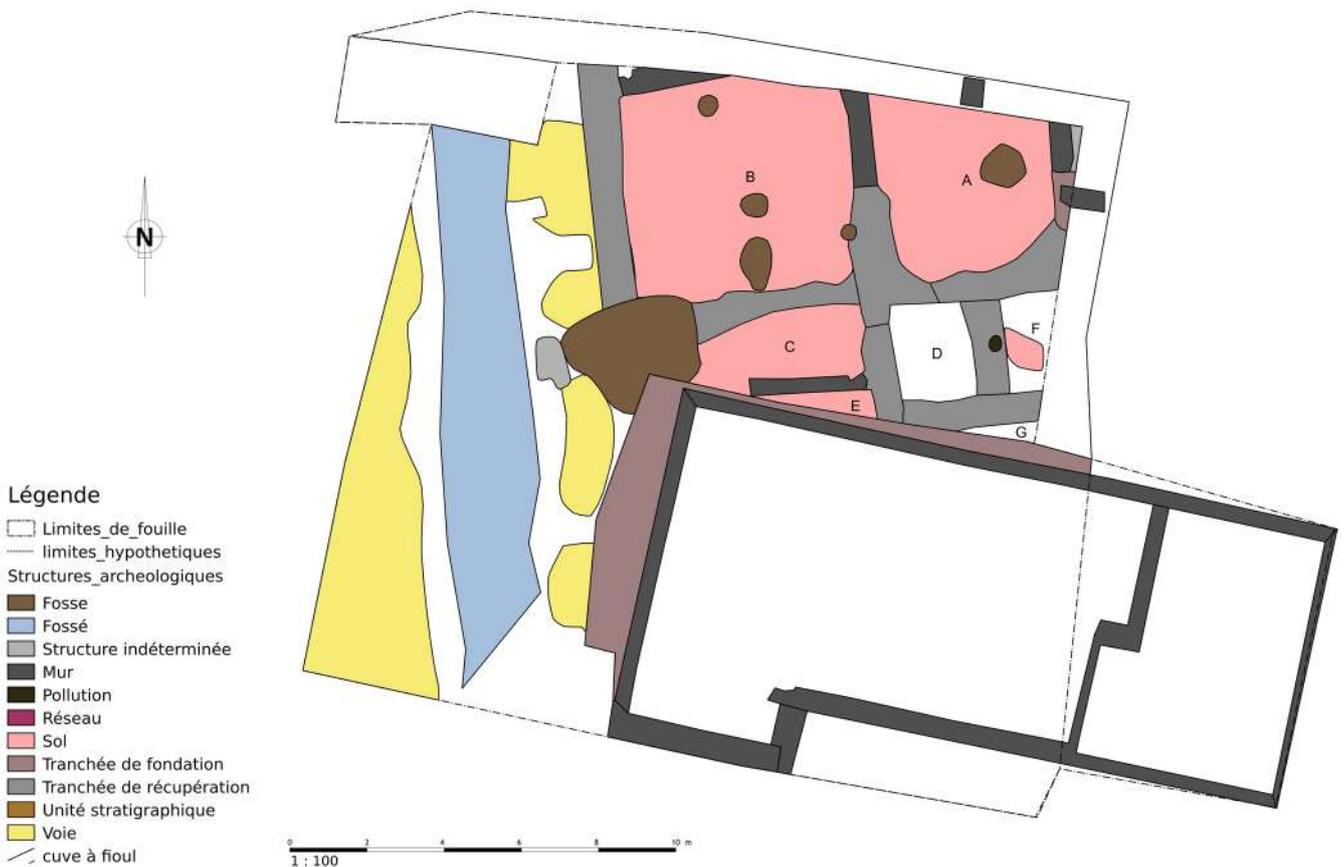
de remblais importants. L'espace situé le long du *cardo* est divisé en trois espaces, deux pièces carrées séparées par un couloir. À l'arrière, ce sont au moins trois pièces qui sont créées (cf. fig. 2 E). Toutes les pièces du bâtiment reçoivent des sols de béton et certains murs sont couverts d'enduits peints conservés à l'état de vestiges. La fonction artisanale des espaces semble disparaître au profit de celle d'habitation. Le portique sur le trottoir disparaît.

Le site semble abandonné durant le III^e siècle de notre ère. Les maçonneries sont presque entièrement récupérées jusqu'aux fondations (cf. fig.). Le *cardo* continue d'être utilisé mais la création d'un grand fossé le long de la voie à la période moderne a fait disparaître l'ensemble des aménagements bordiers du *cardo* depuis le début du I^{er} siècle de notre ère.

Jusque dans les années 1950, les terrains sont utilisés pour le maraichage ou comme jardins, préservant ainsi les vestiges antiques. La construction de la cité de Campniac entrainera un rehaussement des sols de près de 1 m.

Les études en cours devraient permettre d'affiner le phasage de l'occupation de ce quartier périphérique de la ville antique de Vesunna le long de sa rue principale au débouché du gué de Campniac sur l'Isle.

Sartou Aurélien



PÉRIGUEUX - Rue André Eymard – Campniac 5
Evolution de l'occupation du site. Mise au net : Eveha.



PÉRIGUEUX - Rue André Eymard – Campniac 5
 Plan général des vestiges mis au jour. Topographie et mise au net : Eveha.

PRIGONRIEUX

Les Nebouts

Ce diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre de l'installation d'un lotissement de deux lots sur une parcelle allongée au lieu-dit « les Nebouts ». Cette parcelle, orientée du nord-ouest vers le sud-est, est située en contrehaut d'un méandre convexe de la Dordogne. Les parcelles voisines ont été construites et la parcelle en question (ZR 129) reste l'une des seules emprises libres (avec les ZR 131 et 138) susceptibles d'apporter des réponses sur l'occupation des berges de la Dordogne au niveau de la rupture de charge évaluée dans ce secteur dans l'Antiquité et au Moyen Âge.

En effet, sur la rive opposée se développe pendant le Haut-Empire un complexe d'entrepôts (site de Grand Caudou, fouilles Y. Laborie, 1978 à 1980) en liaison avec ce seuil de navigation, tandis que plus en aval, une occupation de type villa est reconnue à Saint-Cernin sur la berge concave. La partie rurale de cette villa s'étend au sud, récemment explorée en diagnostic (B. Ducournau, diagnostic Inrap 2013).

Le terrain concerné est en pente vers le sud et l'est (de 28 m à 21 m) intégrant la rupture de la dernière terrasse alluviale (Fx 1) dominant les limons quaternaires (Fx 2). La géométrie convexe laisse présager une bonne conservation des dépôts alluviaux et des occupations qu'ils portent. Le contexte d'occupation entrevu jusqu'à présent regarde des entités repérées plus au nord à Borie-Basse (diagnostics de la déviation ouest de Bergerac, 1^{ère} tranche, Saint-Laurent-des-Vignes « Rabier »/Prigonrieux « les Nebouts », M. Régeard, CG 24, octobre 2008 et RFO Prigonrieux « Borie Basse/Le Guel », E. Ihuel, CG 24, janvier 2015) concernées par des occupations du Néolithique et de l'Âge du

Bronze final. Les vestiges attendus seraient plutôt centrés sur l'Antiquité au sens large, à comparer avec les résultats de l'opération conduite à Prigonrieux, rue du Commandant Pinson, en 2007 (F. Sergent, Inrap) qui avaient mis au jour un atelier de potier du Second Âge du Fer.

La parcelle concernée par cette opération représente une surface accessible de 7690 m². Douze tranchées ont été réalisées lors du diagnostic. Hormis quelques rares éléments de céramique et quelques éléments lithiques retrouvés dans les niveaux sableux de débordement de la Dordogne, seule la tranchée 04 nous a permis d'observer une concentration lithique située dans un niveau lenticulaire en bordure d'un paléo-chenal comblé, directement sous la couverture végétale. Cette concentration a livré près de 2100 éclats et des milliers d'esquilles, correspondant à du débitage de haches et se rattachant à la période du Néolithique au sens large.

Il semble difficile de dire dans le cadre de ce diagnostic s'il s'agit d'un amas en place ou d'un rejet dans la dépression du paléo-chenal. Cette concentration semble isolée de tout contexte structural, du moins dans la parcelle investie. Toutefois, les exemples semblables de dépôts existent dans, ou à proximité, des sites d'habitat et il y a donc de fortes chances pour qu'il en existe un dans les environs proches, possiblement sur la haute terrasse rissienne qui borde l'emprise au nord.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération, Salvé Serge

SAINT-AMAND-DE-COLY

Le Bourg

L'étude archéologique de la partie sud-est de l'enclos monastique de Saint-Amand-de-Coly a été couplée avec une étude fine du bâti confiée à Cyril Yovitchitch appuyée sur des relevés topographique et lasergrammétrique réalisés par Philippe Sablayrolles (lycée Caousou, Toulouse). Cette opération complète les fouilles réalisées de 2015 à 2017 en mettant en évidence la progression du chantier de cette portion de l'enceinte et d'autre part en identifiant les différentes phases d'un grand logis datable de la fin du XIIe ou du début du XIIIe siècle, qui se déployait entre la porte de Salignac à l'ouest et l'angle sud-est de l'enceinte orientale (cf. fig.).

Les puissantes traces de rubéfaction visibles à l'intérieur de la tour éventrée sont actuellement mises en relation avec une activité de chaudronnier succédant à un incendie accidentel ou provoqué. Cette activité semble se développer tardivement, sans doute après le milieu du XVe siècle voire même plus vraisemblablement après le siège de 1575 et la canonnade subie par le monastère. Ces niveaux ont fourni une grande quantité de matériel en fer dont une entrée de serrure, une vertevelle et de très nombreux clous forgés dont un très massif élément (577 g), long de 335 mm, à tête pyramidale (30 x 35 mm) et corps cylindrique (ø 19 mm) sur 190 mm se terminant par une section carrée pointue courbée. Un dépotoir

antérieur à ces destructions et contenant du matériel céramique de la fin du XIVe ou du début du XVe siècle (renseignement Y. Rouzo-Lenoir) a également été identifié contre le parement nord de la tour.

L'analyse du bâti a permis de mieux cerner les différentes étapes de la campagne de travaux concernant la construction de la portion d'enceinte allant de la porte de Salignac (cf. fig.) jusqu'à la tour à contreforts plats, et sans doute un peu au-delà vers le nord.

Une seconde campagne de construction a vu l'achèvement de la tour-porte de Salignac, la construction d'un grand logis adossé au revers de l'enceinte sud, mais aussi celle de la tour à contreforts plats avec ses deux escaliers en encorbellement conduisant, l'un à son étage, l'autre, depuis le logis, au chemin de ronde de l'enceinte (cf. fig.).

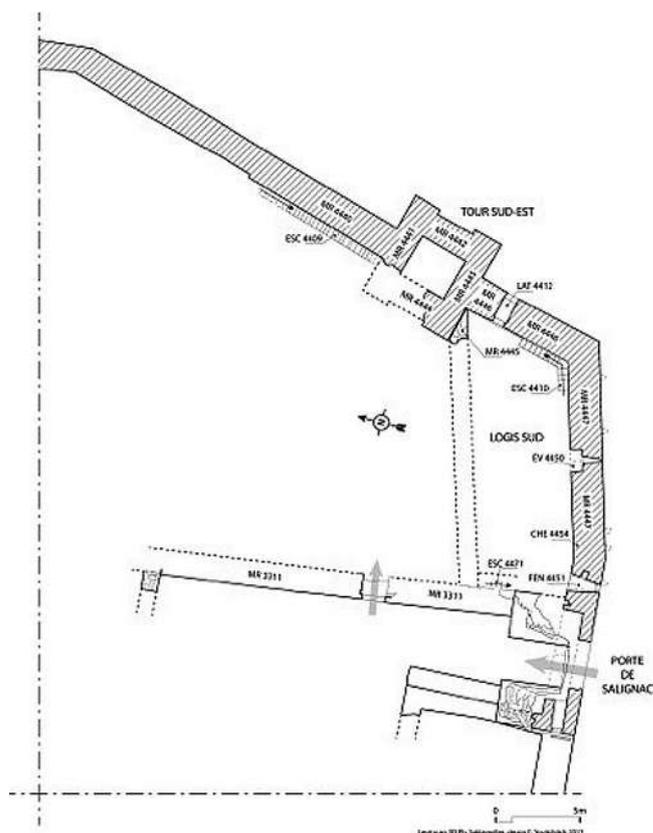
Ce logis, dont le mur gouttereau septentrional est en partie appuyé contre la tour à contreforts orientale (MR 4445), est caractérisé par des éléments résidentiels de confort, des latrines (LAT 4412), un évier (ÉV 4450), vraisemblablement une cheminée (CHE 4454) et une baie géminée (FEN 4451) dont la colonne a disparu (cf. fig.). Le niveau de son plancher est encore lisible grâce à un rang de corbeaux bûchés assez régulièrement espacés, il pouvait être recouvert de carreaux de terre cuite dont quelques éléments ont été retrouvés. Plusieurs trous de boulins, dont certains règnent avec l'arase du « gouttereau » sud, marquent l'emplacement de ce qui pourrait être le pignon est. Le parement de la courtine sud-est (MR 4446) est très dégradé en partie supérieure sur plus d'une trentaine de centimètres de profondeur ; sa partie haute détruite, interdit toute proposition assurée pour l'emplacement des bois d'ancrage de charpente, notamment celui de la faîtière. À ce stade de l'étude, on ne connaît pas la nature des matériaux de la toiture (tuiles, lauzes ou ardoises, matériaux attestés dans les niveaux de destruction) il n'est ainsi pas aisé d'en déterminer la pente. Néanmoins, l'arase de la courtine recevait le versant sud de cette toiture qui se déversait dans un chéneau orienté est-ouest se vidant de place en place dans des conduits perpendiculaires débouchant en gargouilles à larmier.

À titre d'hypothèse, on situe ces deux campagnes de construction entre la fin du XIIe siècle et la première moitié du XIIIe siècle.

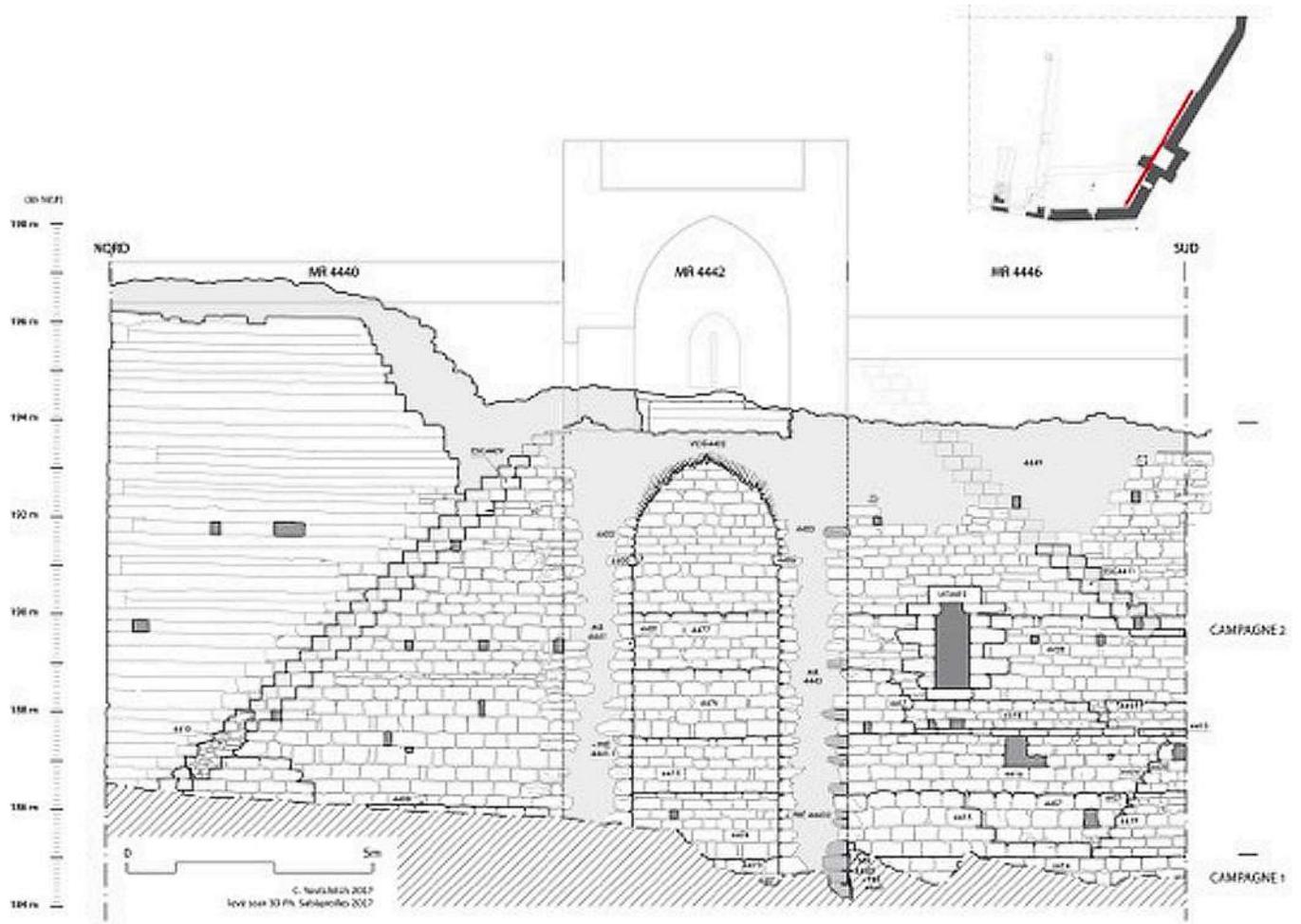
Après la destruction du logis, ou à son état de ruine (XVe-XVIes ?), de nouvelles structures ont été adossées au mur sud. En effet, plusieurs ancrages de poutres sur la face interne sud de l'enceinte, et dans une moindre mesure sur son côté oriental, témoignent d'une réoccupation. La répartition de ces négatifs montre que des bâtiments (habitation ou dépendances) ont été adossés à l'enceinte en reprenant la distribution verticale initiale. Les corbeaux bûchés (UC 4432 à UC 4439) ayant alors été remplacés par des ancrages ménagés juste au-dessus d'eux par descellement de blocs. Deux entités semblent se dessiner : l'une, située dans l'angle sud-est, l'autre, vers le milieu de l'enceinte sud au niveau de l'évier (ÉV 4450) et de la cheminée obstruée (CHE 4455). C'est sans doute à cette dernière occupation qu'il faut rattacher l'installation du four (FOU 4469) dans l'épaisseur du mur et celle de son petit escalier d'accès (ESC 4471) le long du mur d'enceinte ouest (MR 3311).

La poursuite de la fouille devrait permettre de mieux délimiter ces unités d'habitation qui pourraient correspondre aux maisons canoniales occupées entre la fin du XVIe et le milieu du XVIIIe siècle dont parlent les sources.

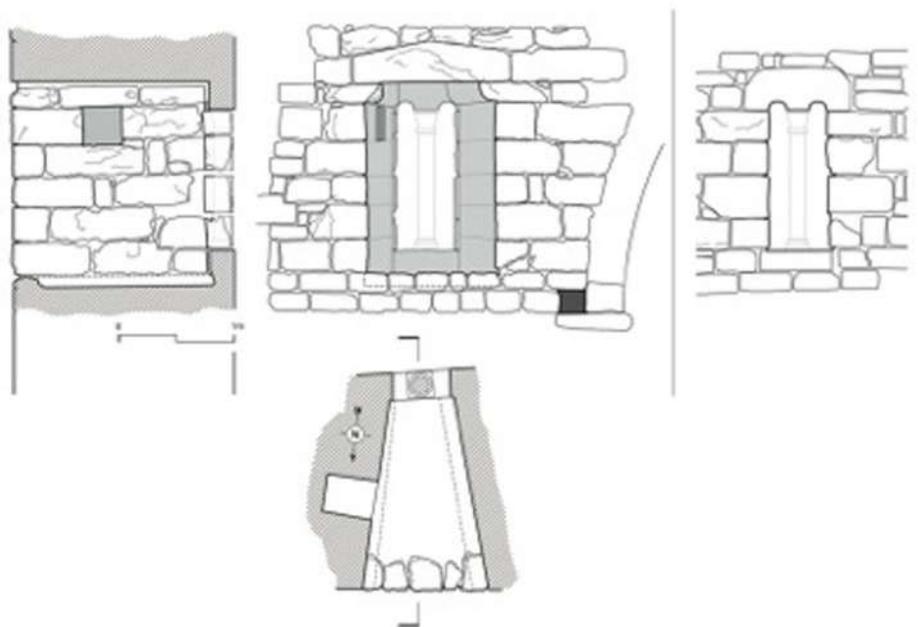
Blanc Pierre-Marie et Yovitchitch Cyril



Saint-Amand-de-Coly - Le Bourg
Plan de détail de l'angle sud-est
de l'enclos monastique (ASAC et C. Yovitchitch).



Saint-Amand-de-Coly - Le Bourg
Pierre-à-pierre face intérieure est (C. Yovitchitch).



Saint-Amand-de-Coly - Le Bourg
Vue d'ensemble depuis la tour à contreforts vers la porte de Salignac (P.-M. Blanc). Baie du logis (C. Yovitchitch).

SAINT-ANTOINE-DE-BREUILH Le Champ de Mars, Lagarde

Le projet d'extension d'une carrière de granulats a motivé cette opération de diagnostic. Préalablement à l'acquisition des terrains et suite à une demande anticipée de la société des carrières de Thiviers, 137 tranchées ont été conduites afin d'explorer et relever les traces d'une occupation ancienne, reconnue par ailleurs au travers de nombreuses opérations du même type sur des terrains et dans les communes avoisinantes dans la vallée de la Dordogne.

Les résultats de l'opération se sont révélés peu probants. Les niveaux supérieurs de la couverture sédimentaire ont été grandement impactés par

les travaux agricoles. La terrasse de grave a été reconnue à une profondeur moyenne de 0,80 m. Les quelques traces d'une occupation ancienne se résument principalement en la découverte de deux céramiques isolées datées manifestement de l'Âge du Fer, retrouvées dans deux tranchées éloignées l'une de l'autre. Un fossé orienté nord-est/sud-ouest a été reconnu mais non daté, il voisine avec une zone où quelques éléments de tuiles antiques ont été recueillis.

Ducournau Bertrand

SAINT-AULAYE Contournement de bourg - RD 5

En limite ouest du Périgord, à proximité de la Charente et de la forêt de la Double, le diagnostic de la déviation sud de Saint-Aulaye (lieux-dits : Croix Saint-Pierre, La Balganie, Chez Bardot) correspond à un segment routier en emprise nouvelle qui s'étend sur une surface déclarée de 27 142 m². Une superficie de 1 927 m² a été décapée sur cette emprise, lors du diagnostic. Au sud de la RD 5, sur un fuseau de 750 m, le projet longe les remparts du bourg castral puis franchit une colline pour rejoindre la RD 38 et les limites méridionales du bourg.

Au vu de l'étendue du projet et du potentiel archéologique, les motifs de prescription correspondent à une fourchette large allant du Néolithique à l'Époque moderne. Le diagnostic placé sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental de la Dordogne s'est déroulée du 6 au 24 mars 2017 avec une équipe de trois personnes. Cette opération a pu bénéficier de la collaboration de Frédéric Prodéo (Inrap-GSO) pour la datation du mobilier en contexte néolithique et protohistorique et de la participation active de Manon Desvignes (étudiante en Master 2 -Université Bordeaux Montaigne).



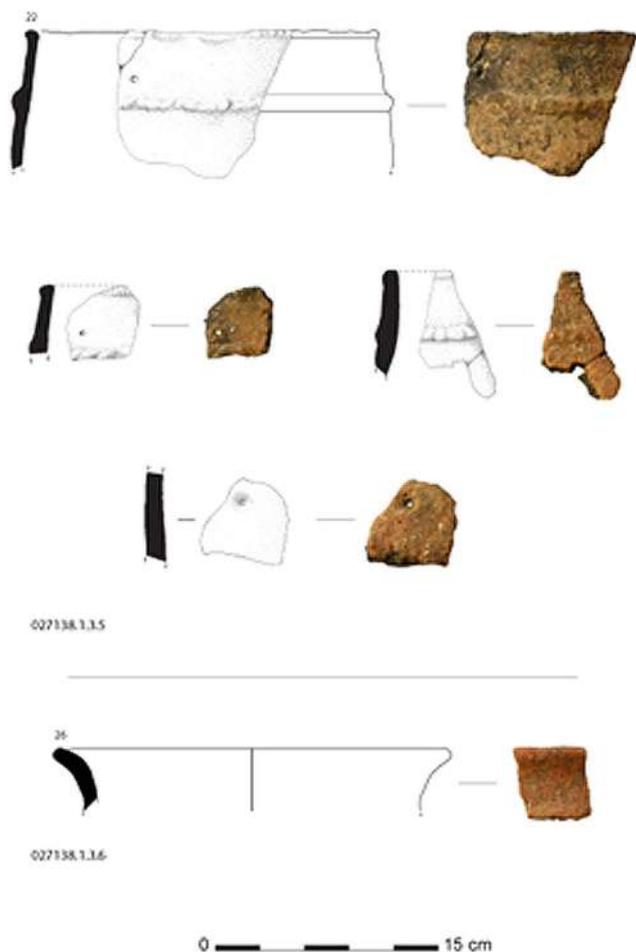
Vue générale à proximité de l'enceinte de la bastide – Cliché A. Barbeyron.

Conforme à la prescription, 46 sondages de 20 à 40 m de long pour 2 m de large et 5 extensions (SD 9, 10, 17, 29 et 37) ont été réalisés, correspondant à 7,1 % de l'assiette des travaux. Trois secteurs positifs ont été identifiés sur le tracé. Le premier secteur situé à l'extrémité est du fuseau routier, a livré des vestiges modernes, charbonnières (SD 5) et fond de trou de poteau (SD 4). Le second secteur (SD 9, 10 et 17) correspond à l'angle d'un bâtiment moderne (XVI^e - milieu du XVIII^e siècle) à vocation agricole (SD 17), à des restes de fondations (ST 4) et à un fond de fosse récente (ST 3). Seule, la céramique mussidanaise de Beauronne a pu être associée à ce contexte.

Plus au nord, une grande fosse partiellement testée (ST 5) apparaît dans un niveau inférieur à - 1,30 m de profondeur soit 49,42 m NGF. Elle a livré les restes d'un cheval adulte en connexion, sans mobilier associé. Le troisième secteur (SD 29 à 32), identifié à 100 m au sud de l'enceinte tardo-médiévale de la bastide, a permis de reconnaître un discret niveau d'occupation néolithique ou protohistorique (SD 31) entre 0,75 et 0,90 m de profondeur soit entre 54,99 et 55,14 m NGF. Un fragment de récipient à col cylindrique

droit est pourvu sur la panse supérieure d'un cordon horizontal sans décor et de restes de pastillage. Ces caractéristiques confirment une proposition chronologique allant du Néolithique final au Bronze Moyen, soit environ entre - 3 500 et - 1 250 av. J.-C. en Aquitaine. Des trous de réparations pour pratiquer une ligature ont été identifiés sur trois fragments de ce récipient. Concernant le mobilier métallique, le sondage 32 a livré une monnaie en alliage cuivreux, double tournois d'Henri III frappé en 1589. Cette pièce a été mise au jour en dehors de toute structure, lors du décapage mécanique, à 0,75 m de profondeur soit 56,41 m NGF. Cette découverte confirme la puissance des niveaux modernes encore conservés aux abords du rempart de la bastide. Par ailleurs, des éléments de lame et des fragments en alliage cuivreux ont fait l'objet de radiographies X. Pour la plupart, retrouvés isolés et d'usage indéterminé, ces indices ponctuels appartiennent à des horizons inférieurs (SD 9, 15, 16, 29). Antérieurs à l'Époque Moderne, ils s'échelonnent entre 0,85 et 1,60 m de profondeur.

Barbeyron Arnaud



Saint-Aulaye - Contournement de bourg - RD 5
Planche céramique et photographique, sondage 31, réalisée par M. Desvignes.

Saint-Aulaye - Contournement de bourg - RD 5
Monnaie en alliage cuivreux, avers, double tournois d'Henri III frappé en 1589.
Cliché A. Barbeyron.

SAINT-CIRQ

Grotte de Saint-Cirq dit le Sorcier

Notice non parvenue.

Pigeaud Romain (Ben)

SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEIX

La Peyrouse

Les nouvelles prospections de 2017 ont été orientées vers une meilleure connaissance au sol des zones d'occupation de la parcelle 817, seule parcelle labourée du site avec la parcelle 80 au sud-est. Nous avons également profité de travaux ponctuels de P. Gay sur la truffière plantée sur la parcelle 88 et de divers aménagements sur l'isthme nord.

Avec Patrick Dupont, nous avons mis en place un carroyage du plateau de 20 x 20 m pour mieux localiser les trouvailles au sol, systématiquement relevées au GPS. Par ailleurs, l'autorisation d'une prospection électromagnétique nous a permis de confirmer la densité des découvertes en surface sur les zones artificielles déjà définies : 1, 2 et 3 de la parcelle 817, et faire des observations sur la parcelle 88, en prairie et truffière. Le repérage des objets au GPS permet à présent une géolocalisation précise en relation avec la cartographie utilisable à partir de Google Earth. En 2018, nous allons mettre en place un système plus adapté grâce aux recherches menées par notre collègue Eneko Hiriart (projet européen RAPSODIE).

La mise en culture de la partie nord de cette grande parcelle a permis de prospector cette zone qui s'est en fait révélée moins riche en mobilier. Toutefois, la couleur sombre de la terre et divers vestiges en surface témoignent de l'occupation de cette partie du site. Il est possible qu'à cet endroit la terre arable soit plus épaisse suite aux colluvionnements.

Notons tout de même dans la zone 2 la poursuite du mur déjà repéré en 2014 et de vestiges gaulois dans la zone 1 notamment de tessons d'amphores.

Sur la parcelle 80, les tessons de céramiques et surtout d'amphores sont présents mais bien moins nombreux, surtout concentrés en deux zones bien distinctes. La parcelle 88, plantée de chênes truffiers est également riche en vestiges archéologiques qui remontent lors des travaux d'entretien des arbres.

Par ailleurs, j'ai été amené à faire deux contrôles urgents en décembre 2017. Le premier concernait les travaux d'installations de containers poubelles en bordure de route, sur la parcelle 89, qui s'est révélé négatif. Le second dans le vallon sud du plateau (parcelles 85 et 91) suite aux sondages entrepris pour l'évaluation géotechnique de la zone pour y aménager une future réserve d'eau. Les sondages profonds, jusqu'au rocher, ont mis en évidence un niveau laténien à 3,50 m de profondeur, sur plusieurs dizaines

de mètres dans le vallon, témoignant de l'extension du site jusque dans cette zone.

J'ai suivi également le site de La Peyrouse Nord qui contrôlait le gué sur le Caudeau et mené une recherche sur le tracé de la voie gauloise entre Vergt et la motte castrale de Saint-Félix-de-Villadeix.

La parcelle 817 (zones 1 à 3)

— Le Néolithique : Quelques rares silex taillés appartiennent à la phase du Néolithique. Il s'agit essentiellement d'éclats de débitage. Les outils (grattoirs) restent rares.

— L'occupation gauloise : Les prospections de 2017 confirment la densité des vestiges archéologiques en surface sur trois zones principales, montrant une occupation gauloise dense et continue correspondant surtout aux IIIe-IIe siècles a.C liée au « boom économique » de cette période. Les vestiges de La Tène D1/D2 sont beaucoup moins importants, témoignant de la crise économique constatée à l'échelle de l'Europe celtique à partir du dernier quart du 1er siècle a.C. L'occupation gallo-romaine se place au cours de la période augustéenne et jusqu'à la fin du 1er siècle p. C. plus marquée sur la zone 2 (*tegulae*, céramiques, verre et monnaies abondants, notamment des demi-as de Nîmes).

La prospection électromagnétique régulière de la parcelle 817 depuis le mois de mars apporte une autre vision de la richesse du site en mobilier métallique. Elle met en évidence la quantité énorme d'objets en fer et particulièrement de clous sur les trois zones identifiées précédemment.

Les monnaies gauloises : Les prospections électromagnétiques menées régulièrement sur la parcelle 817 par P. Dupont et B. Gaillard ont permis la découverte de plusieurs dizaines de monnaies gauloises et romaines qui font l'objet d'une étude à part de notre collègue Eneko Hiriart.

Les parures : A La Peyrouse, comme sur les autres sites gaulois régionaux, on constate que les objets présentent une grande diversité tant dans les matériaux employés, que dans leurs formes ou encore dans leurs décors et leurs coloris : alliages cuivreux, fer, lignite, terre cuite, pierre, os et verre.

Bracelets : On note des fragments de bracelets en métal cuivreux dont un à fermoir mobile dont le jonc est évidé pour permettre l'inclusion d'une matière

organique qui a disparu, probablement du corail. Des fragments de bracelets en verre bleu ou translucide (à jonc mouluré ou à jonc lisse), deux fragments de bracelets en lignite et un bracelet ouvert en fer.

Fibules : Une fibule du type de Nauheim à décor de lignes incisées (zone 1) ; deux autres fibules de Nauheim (type 5a38 et type F5a21 – zone 3) ; des fibules en fer dont la mieux conservée à un arc renflé et un ressort long à corde externe basse (LTC1/C2).

Deux perles en verre d'un diamètre externe inférieur à 20 mm. La première est un fragment de perle de couleur bleu cobalt, à décor oculé jaune dont les spirales sont fondues dans la masse. La deuxième est

un fragment de perle plus épaisse, plus massive qui est décorée de bandes blanches et bleu cobalt (zone 1).

Une bague en fer (zone 2) avec jonc élargi pour recevoir une intaille (gallo-romain).

Objets divers en métal cuivreux : Plusieurs objets en alliage cuivreux ont été récoltés sur les trois zones : un fragment de bague de jonction moulurée, une mince feuille de métal cuivreux spiralée, deux anneaux, une applique de harnais à bélière, des petits clous-rivets, des clous de décoration, des rivets pleins en métal cuivreux obtenu par refoulement en une pièce, des anneaux, une lame martelée, deux lingots de métal cuivreux et des scories et coulures de fonte. La métallurgie



SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEIX - La Peyrouse
Couteaux découverts sur la Zone 1 de la parcelle 817. La Peyrouse à Saint-Félix-de-Villadeix. © Cliché C. Chevillot.

des métaux cuivreux mais aussi du fer, semble donc occuper une place importante à La Peyrouse, ce qui confirme son activité artisanale importante.

Objets divers en fer : Les objets en fer sont classés par activités domestiques ou artisanales.

Activités culinaires : Un couteau à manche en bronze coulé sur la soie de la lame en fer. Le manche, assez court, comporte une virole marquée de bourrelets au niveau de la garde et du talon. Il a une section rectangulaire et très légèrement arqué dans sa partie inférieure (zone 1). Ce couteau d'un modèle rare est proche de celui trouvé à Nérès-les-Bains (cf. *Artefacts*, couteau CTO-4045). La datation proposée pour ce couteau serait de 1 à 300 p.C., donc une production plutôt gallo-romaine. Un deuxième couteau à soie plate qui se termine par un anneau ouvert réalisé par contre percement (zone 1). Un troisième couteau, dont il manque une grande partie de la lame, à une soie épaisse de section rectangulaire appartient, par sa petite taille, aux couteaux de poche (zone 1). Un quatrième couteau, de grande taille, dont il ne subsiste qu'une partie de la lame effilée et épaisse à dos cassé. Il est intéressant de noter que trois autres couteaux ont déjà été trouvés sur la zone 1, sur une aire particulièrement riche en faune, qui indique probablement l'existence d'une boucherie ou du moins une zone de découpe bouchère.

Affûtoir : Il convient d'ajouter à cet inventaire un affûtoir à couteaux en pierre dure, brisé en deux (zone 1).

Les barres de grils : Deux barres de grils (zones 1 et 3).

Activités agricoles : Un aiguillon et deux fragments de faucilles en fer (zones 2 et 3).

Activités artisanales : Dans cette catégorie, j'ai classé les objets en fonction des matières travaillées représentées par un outil, quand cela est possible. Les activités artisanales reconnues sont le travail du bois, de la kératine et des métaux.

Burins à tête ou sans tête, coins et pointeau : Les burins sont nombreux et de taille variée.

Les anneaux (suspension et liaison) : Plusieurs anneaux en fer ainsi que deux éléments de chaînes aux maillons longs et étroits.

Tenailles de forgeron : (zone 3).

Objets liés au transport : J'ai rangé dans cette catégorie une série de boucles, un piton à œil riveté et deux fragments de fers de sabots (?).

Boucles de harnais : Quatre boucles viennent de la zone 1

Éléments d'assemblage : Ces objets, comme les crampons et les clous sont utilisés dans le domaine de l'immobilier et font partie de la quincaillerie.

Travail du bois : Une extrémité d'une scie égoïne (zone 1).

Pattes à œil servant de ferrure ou de charnière : Quatre pattes de fixation en fer ont été trouvées sur la zone 1. Trois présentent une perforation, et sont faites sur des tôles de fer épaisses.

Crampons et crochets : Les crampons se présentent sous la forme de tiges pointues qui étaient enfoncées dans un support et dont la tête se termine par un crochet. Fixés dans un support en bois ils servent à laisser coulisser un lien, à suspendre par un lien ou de fixer la partie femelle d'une charnière.

Clouterie : Jusqu'à l'époque industrielle, le clou est fait d'une tige de section carrée ou parfois rectangulaire, qui se termine par une pointe effilée. Le plus souvent il est muni d'une tête carrée, et plus rarement n'a pas de tête. Très abondants ces clous sont de grande taille, de taille moyenne ou petite. Certains servent à la décoration, d'autres sont des clous de chaussures.

Objets divers en plomb : Le plomb est abondant sur les trois zones de la parcelle 817. Les rares objets travaillés sont des lests de filets de pêche, des rivets de réparation de céramiques, des poids pour le pesage et des lingots.



SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEIX - La Peyrouse
Parures en métal cuivreux, lignite et verre de la Zone 1 de la parcelle 817. La Peyrouse à Saint-Félix-de-Villadeix. © Cliché C. Chevillot.

La céramique

Campanienne : Un seul tesson de céramique à vernis noir, dite « campanienne » a été récolté sur la zone 1. Il s'agit d'un fragment de panse en Campanienne B-oidé qui semble appartenir à une coupe de type Camp. 33B/Lamb. 33.

Céramique commune : La céramique commune gauloise est extrêmement abondante avec les pots ovoïdes culinaires et les coupes à bourrelet rentrant qui sont nettement majoritaires. Leur couleur noire pour 98 % d'entre elles indique une nette préférence pour les cuissons réductrices, comme c'est le cas au Camp de César/La Curade, à Ecorneboeuf ou sur le site de Saint-Georges à Périgueux. La quasi-totalité de cette céramique est tournée. Les vases montés manuellement sont rares.

On remarque une très grosse concentration de mobilier sur les carrés P et Q 6 de la zone 1 : densité des tessons aux cassures fraîches, souvent de taille importante, mêlés avec de la faune abondante dans une terre noire et grasse. Outre les coupes à bord rentrant, on trouve de nombreux gobelets à boire, des écuelles carénées, des passoires, de rares pots balustres, de grands pots de stockage, etc. Il faut ajouter à cette vaisselle d'usage des jetons retallés dans des tessons de céramiques ou d'amphores vinaires.

Amphores vinaires italiques : On peut estimer le nombre d'amphores (NMI) qui sont parvenues jusqu'à La Peyrouse à plusieurs centaines, mais ce chiffre doit être nettement plus élevé, car nos recherches n'ont affecté qu'une partie du site.

Ce sont surtout les amphores gréco-italiques et les Dr. la qui constituent l'essentiel des tessons récoltés en différents points du site (parcelles 817, 80, 88).

La Dr Ib, modèle plus tardif que la Dr Ia, est actuellement peu présent à La Peyrouse, ce qui correspond à l'occupation chronologique du site confirmée par le monnayage (Eneko Hiriart). Une étude spécifique de l'ensemble des amphores vinaires italiques de La Peyrouse est envisagée par un spécialiste en 2018 (Matthew Laughton).

Les meules et broyeurs : De nombreux fragments de meules qui attestent de la transformation des céréales ont été trouvés lors des prospections des trois zones. Ce matériel est très fragmenté, brisé volontairement. Il s'agit de fragments de meules rotatives (*meta* et *catilli*). La majorité est en conglomérat de Saint-Crépin-de-Richemont dont les carrières se trouvent en territoire Pétrucore, au nord de Brantôme, mais aussi en granite, en arkose local et plus rarement en basalte ou lave. Ces meules feront l'objet d'une étude de Pierre Caussade.

— L'occupation gallo-romaine : Les prospections de 2017 confirment la présence des vestiges archéologiques de la période gallo-romaine en surface sur les trois zones principales, mais nettement plus importante au niveau de la zone 2.

Les monnaies : Comme les monnaies gauloises, elles font l'objet d'une étude particulière de la part d'Eneko Hiriart.

Le mobilier métallique :

Fibules : La zone 2 a livré deux fibules brisées du type « queue de Paon » et une autre d'un modèle original. Deux autres fibules du même type proviennent de la zone 3 (datation de 5 à 60 p.C.).

Pendant de harnais : Un pendant de harnais à crochet en métal cuivreux vient de la zone 2 (Auguste à Claude).

Plomb : Un petit fragment de disque en plomb porte une inscription SOC (*Societas* ?) ou SOT qui pourrait renvoyer à une origine de la péninsule ibérique.

La vaisselle en verre :

Elle est bien représentée mais le plus souvent sous forme de minuscules tessons, ce qui en rend l'identification délicate. Malgré tout on peut ranger cette vaisselle dans les productions du Haut Empire et notamment du I^{er} siècle p.C. Il faut remarquer la présence de verres soufflés ou moulés, de couleur verdâtre, bleu cobalt et incolore. A noter la présence de coupes côtelées Isings 3a/b, de bouteilles, de coupes, fréquentes à cette période.

La céramique sigillée : Elle est peu abondante et en mauvais état de conservation. Pour l'essentiel il s'agit de sigillées lisses des ateliers du Sud de la Gaule (Drag. 24/25a, assiette Dr16 ou 17, Drag. 36, Drag. 37, Drag. 50), toutefois notons la présence d'un mortier Drag. 43 des ateliers de Lezoux.

La céramique commune : Comme pour la sigillée, elle est peu abondante et en mauvais état de conservation. On retrouve la vaisselle utilisée de manière classique en territoire Pétrucore au cours du I^{er} siècle p.C. : vases tripodes, coupes à collerette, cruches, pichets, pots ovoïdes...

L'occupation mérovingienne : Deux éléments métalliques découverts sur la zone 3, pourraient correspondre à une sépulture mérovingienne dans ce secteur du plateau. Il s'agit d'une applique de ceinture et d'un ardillon de plaque boucle à base scutiforme datés du VI^e ou du VII^e siècle p.C. La présence de ces deux objets attribuables uniquement à des plaques-boucles laisse supposer à cet endroit de l'existence d'une ou plusieurs sépultures mérovingiennes en pleine terre, comme on en connaît à Saint-Laurent-des-Hommes. Rappelons que l'occupation mérovingienne repérée au nord du site, à La Peyrouse Nord en bordure de la rive gauche du Caudeau et qu'une petite nécropole mérovingienne a été fouillée juste en face, à quelques dizaines de mètres du site de La Peyrouse Nord, sur la rive droite du Caudeau, près de l'église de Saint-Maurice.

Les monnaies découvertes en 2017 (Eneko Hiriart)

Les prospections menées en 2017 sous la direction de Christian Chevillot ont livré un lot de 56 monnaies. Toutes proviennent de ramassages de surface effectués par Patrick Dupont et Boris Gaillard à l'aide

d'un détecteur de métaux (autorisation de prospection délivrée par le SRA). L'état de conservation global des exemplaires s'avère plutôt bon.

Les monnayages mis au jour couvrent un large spectre chronologique s'étendant sur plus de 20 siècles, entre le III^e siècle a.C. et le XVIII^e siècle p.C. Le lot le plus abondant est constitué par des monnaies celtiques (29 exemplaires), suivi par les monnaies romaines (20 exemplaires). On retrouve également une monnaie grecque de Marseille, une monnaie féodale, deux monnaies modernes, ainsi qu'un plomb de scellé du XVIII^e siècle. Six monnaies n'ont pu être identifiées en raison de leur mauvaise conservation.

La chronologie des monnayages :

Les monnaies issues de la campagne de prospection de 2017 livrent des informations cruciales qui permettent d'appréhender plus finement les dynamiques chronologiques du site de La Peyrouse. La répartition des monnaies par période met en évidence deux principales périodes : la première comprise entre la fin du III^e et la fin du II^e siècle a.C. ; la seconde correspondant à la période julio-claudienne.

En somme, ce lot monétaire est exceptionnel car il s'inscrit dans une dynamique chronologique précoce (milieu du III^e siècle a.C. et le milieu du II^e siècle a.C.), qui correspond à la phase initiale des monnayages en Gaule. Peu de sites de ce profil sont connus dans le sud-ouest et plus largement en Gaule. Il convient ici de souligner la similitude du faciès monétaire de La Peyrouse avec celui du site de Lacoste (présence d'imitations de Rhodé, de fractions au cheval, d'obole de Marseille, etc.), situé à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest. Ces deux sites semblent appartenir à une même catégorie : celle des agglomérations ouvertes à vocation artisanale.

La faune découverte en 2017 (Denis Loirat) :

Les ossements de faune ramassés en surface sur la parcelle 817 et présentés ici concernent la même parcelle où trois zones ont été identifiées (zones 1 à 3). Il semblerait que l'une des zones présente des effectifs un peu différents et pourrait correspondre à une organisation particulière des activités par secteurs.

L'essentiel des ossements de faune ramassés indique une majorité d'animaux domestiques. On retrouve la triade classique : porc, bœuf, mouton. La majorité des taxons retrouvés appartiennent au porc avec très probablement une exclusivité des animaux d'élevage. Toutefois, on ne peut exclure catégoriquement la présence ponctuelle de sangliers. La chasse est encore active, attestée par des restes de cervidés et de lièvre. Mais l'apport en protéine animale le plus important provient certainement de la viande de bœuf et des produits dérivés. Le bœuf semble l'animal dominant chez les Pétrôcores comme on a pu déjà le constater sur le site d'Ecornéboeuf. Le cheval est également identifié même si on ne peut prouver sa consommation faute de traces évidentes liées à cette activité.

— Le chien dans l'alimentation : Par contre pour le chien, des indices de découpe sont visibles sur certains ossements qui témoignent de sa participation dans l'alimentation du groupe humain. Aucun stigmate de l'utilisation du feu ne se retrouve sur les extrémités des os longs. La pratique la plus couramment utilisée en cuisine pour ces périodes semble être celle des préparations des viandes bouillies. Tous les éléments du squelette ont pu être déterminés ce qui montre que la préparation des pièces de boucherie, et probablement l'abattage, a lieu sur place ainsi que les repas. Toutefois, certains secteurs tels que la zone 1 livrent plus de restes dentaires ainsi que des restes liés à la préparation avec un nombre important de tronçons de côtes. Le chien est bien représenté dans cette zone.

— Des zones de boucheries spécialisées : Sur ce bourg gaulois qui s'étend sur plusieurs dizaines d'hectares, il est peut être envisageable de discerner des aires plus ou moins spécialisées dans une activité ou une autre. Dans la zone 1, la particularité du spectre faunique indiquerait peut-être un secteur destiné à préparer les carcasses des animaux. En effet, cette hypothèse semble se vérifier depuis plusieurs campagnes de prospections. C'est également dans ce secteur que nous retrouvons des restes de cheville osseuse qui indiqueraient la récupération de la corne et tendrait à témoigner d'un artisanat particulier. L'an dernier un fragment d'extrémité de cheville osseuse de bœuf qui portait les stigmates de cette activité avait été ramassé. Une base de processus cornual d'ovicapridé indique l'intérêt de cette population pour cette matière.

La parcelle 89 (surveillance des travaux des containers)

Le syndicat départemental des déchets de la Dordogne ayant programmé l'installation de containers pour poubelles sur la parcelle 89 de La Peyrouse, en bordure de la départementale, le SRA a donc été alerté et m'a confié la responsabilité de la surveillance de cette intervention. L'emprise concernée au sol est de 9 m x 2 m sur 0,70 m de profondeur envisagée et implantée immédiatement à l'ouest du transformateur électrique. Les travaux avaient été programmés pour décembre, compte-tenu des éventuelles découvertes sur ce chantier.

Le but était de reconnaître d'éventuels vestiges en plan sur l'emprise concernée, de les fouiller (dégagement manuel et mécanique, enregistrement, relevés), puis en coupe sur la profondeur accessible (relevés, prélèvement de mobilier en stratigraphie). L'opération doit être prévue sur plusieurs jours en décembre si des vestiges apparaissent. Aucune structure ou stratigraphie en place n'est apparue lors de ses travaux dans ce secteur, largement perturbé par la construction de la route mais aussi par l'installation à l'est d'un transformateur électrique.

La Peyrouse nord (site de contrôle du gué sur le Caudeau)

L'existence du site antique de La Peyrouse Nord nous a été signalée par le propriétaire des terrains, Philippe Gay. Il occupe une terrasse en rive gauche du ruisseau du Caudeau, à proximité d'une source abondante et s'étend dans la plaine marécageuse en rive gauche du Caudeau. Par ailleurs le site se trouve en bordure de la voie gauloise de long parcours de *Vesunna* à *Aginum*, contrôlant certainement le gué sur le Caudeau. Dès l'époque gauloise, le gué devait être en usage, comme le montrent plusieurs objets découverts à La Peyrouse Nord. Mais l'occupation majeure du site se place à la période gallo-romaine (Haut et Bas Empire) et à l'époque mérovingienne. Il est intéressant de noter l'existence d'un petit cimetière mérovingien sur la pente qui domine la chapelle de Saint-Maurice, en bordure de la présumée voie gauloise puis antique.

Le site antique :

Au débouché du vallon se trouve une belle et large terrasse non inondable par le Caudeau, bien plate et qui présente des vestiges de son aménagement à la période antique (parcelle 433). En effet, P. Gay a remarqué un sol damé avec des galets enrobés dans une sorte de mortier de chaux, couvrant une large superficie. C'est en partie à cet endroit qu'il a recueilli divers objets qui s'évalent de la période gauloise au VIII^e siècle p.C. et que je présente ci-dessous, sauf les monnaies étudiées par Eneko Hiriart.

— Mobilier à base cuivreuse : deux anneaux pleins de section ronde ; une épingle pliée, dont il manque le chas ; un fragment de tôle concave et une tige torsadée d'une dizaine de cm de long qui pourrait évoquer le fragment d'un torque (?).

— Mobilier en fer : un coin court et large, sans tête, de section rectangulaire ; un pointeau court ; un ciseau large de section rectangulaire à bords arrondis ; des boucles de harnais rectangulaires ; une petite boucle de ceinture en fer dont l'ardillon plat est en métal cuivreux. Ce dernier se termine en tête de serpent. La forme de la boucle, sensiblement ovale, la rapproche des productions mérovingiennes des VI^e-VII^e siècles. Il a été trouvé deux clous de taille moyenne (clous de menuiserie) ; un clou à large tête rectangulaire ; des frettes ou viroles : Plusieurs anneaux en fer, de tailles diverses, correspondent à des éléments de liaison de parties en bois et une sorte de coupelle, large et de forme ovale, munie de deux ergots latéraux opposés.

— Mobilier en plomb : un clou-rivet à tête ronde et tige courte ; un rivet de réparation : un des principaux usages du plomb reste la réparation des vases en céramique ; un poids de balance lié au commerce et à la pesée des denrées et autres productions artisanales ; un petit lingot martelé paraît se placer dans ce contexte et avoir servi de poids de balance et plusieurs coulures de plomb complètent cet inventaire. Deux présentent un intérêt certain dans la mesure où elles conservent l'empreinte de tissus sur lesquels elles ont refroidi.

Les parcelles 85 et 91 (surveillance des sondages de la réserve d'eau)

P. Gay, propriétaire des terrains du site gaulois de La Peyrouse à Saint-Félix-de-Villadeix envisage de réaliser une réserve d'eau sur les parcelles 91 et 85 situées dans le vallon orienté N-O/S-E au sud du site. Jeudi soir 13 décembre, Philippe Gay m'a prévenu de la venue d'une pelle mécanique pour le jeudi 14 décembre à 8 h pour réaliser des sondages par ADHA 24.

Onze sondages géotechniques ont été effectués dont deux se sont révélés négatifs, tous deux en limite sud de la parcelle 91 et de la 85. Les neuf autres ont mis en évidence l'existence d'une strate de 30 à 40 cm d'épaisseur de couleur très noire, farcie de charbons de bois, de tessons de céramiques et de faune. Ces strates se trouvent entre 3 m et 3,50 m de profondeur. Les sondages les plus riches en mobilier sont les S2, S4 et surtout S9. Le mobilier archéologique recueilli est pris dans une gangue argileuse très compacte de couleur noire, enrobant également de très nombreux charbons de bois, parfois de fort volume.

Aucune fosse ou autre structure aménagée n'est visible du haut des sondages. Tous font 4,50 à 5 m de profondeur et, sans sécurité, impossible de descendre faire des relevés des niveaux.

Le mobilier archéologique recueilli, surtout au niveau du sondage S9, est abondant et correspond à la séquence gauloise ancienne du site (La Tène C1).

Les niveaux archéologiques observés dans ce vallon sont très probablement dus à un fort glissement de terrain depuis la pente nord abrupte à cet endroit. Ils sont recouverts de 3 à 3,50 m de colluvions issues des coteaux nord et sud (castine et terre argileuse).

—Le mobilier archéologique : Tout le mobilier trouvé dans les différents sondages est gaulois. Seul le sondage S6, en bordure sud de la parcelle 85, a mis au jour un drain de 1,10 m de large à une faible profondeur, creusé dans la couche de colluvion. Il est rempli de galets de silex et semble d'époque plus récente (Moyen Âge?). En effet, tous les niveaux gaulois observés dans ces différents sondages se trouvent à une profondeur minimum de 2,50/3 m.

— Le mobilier métallique est rare contrairement à la céramique, juste un élément en fer et aussi une monnaie en argent (détermination de Eneko Hiriart : Fraction au cheval (Attribution : Berry ?)).

— La céramique commune : Comme d'habitude pour les ensembles laténiens en Périgord, ce sont les pots culinaires et les coupes tronconiques à bord rentrant qui constituent l'essentiel de la vaisselle de service et de stockage. On trouve aussi des jattes ou coupes à flancs concaves et un gobelet.

— Les amphores : Elles sont rares avec 4 tessons de panses de petits containers, aux parois assez fines qui évoquent des Dr la.

— La faune : Elle est assez bien représentée dans ce sondage. On retrouve la triade classique du monde gaulois : Les bovidés, les suidés et les ovicapridés.

Conclusion des recherches 2017 à La Peyrouse

La découverte de l'agglomération gauloise ouverte de La Peyrouse est très importante car elle se place dans un cadre plus vaste d'une organisation rationnelle des territoires gaulois du Sud-Ouest dès les IV^e-III^e siècles av. J.-C. que l'on ignorait jusqu'à ces dernières années. Elle témoigne d'un mode d'organisation structuré qui a été longtemps considéré comme l'apanage des cités méditerranéennes. En fait cette organisation semble bien avoir été mise en place en Gaule bien avant la conquête, dès les débuts du III^e siècle a.C. Ce type d'habitat ouvert, apparemment sans fortification, marque la première étape d'urbanisation en Gaule, qui débute au III^e siècle a.C. et se poursuit au cours du II^e siècle. Cette phase d'expansion correspond à la création de gros bourgs dont le développement repose principalement sur des motifs d'ordre économique, commercial et artisanal. De ce fait, comme ici à La Peyrouse, l'endroit de leur implantation est choisi en fonction d'un lieu propice aux échanges, donc en bordure d'une grande voie d'échanges et non loin d'un carrefour routier. Cette voie de long parcours qui relie *Vesunna* (Ouesona) à *Aginum*, passe par La Peyrouse comme je l'ai mis en évidence récemment.

Ce type d'agglomération, comme celle de Lacoste à Moullets-et-Villemartin développe des activités de productions artisanales (métallurgie du fer, du bronze, de l'argent, du plomb, mais aussi du verre, de la

céramique, du travail de l'os et de la corne, etc.) qui concentre des richesses et en font des lieux privilégiés de consommation et de redistribution, notamment du vin mais aussi d'objets manufacturés et de denrées diverses.

Les énormes quantités de tessons d'amphores récoltés sur la parcelle 817, en particulier, témoignent durant deux siècles de l'importance de ce commerce florissant en provenance de la Méditerranée. Elles constituent sans conteste la catégorie céramique la mieux représentée sur le site. En corollaire la présence des monnaies de type de Rhodé et de Massilia confirme cette attribution chronologique. Le pic maximum d'occupation du site paraît donc se situer entre les débuts du III^e siècle et la moitié du II^e siècle a.C. comme en témoignent les amphores, mais aussi les parures en verre, les monnaies et divers objets, ainsi que la rareté de la céramique à vernis noir dite « Campanienne ».

Toutefois, la présence de certains objets, comme la fibule du type de « pré-Dux » (modèle daté de La Tène B1, qui est encore fréquent à La Tène C1 (entre 420 et 250 a.C.), constitue un des éléments de datation supposant un contact avec La Tène moyenne. Après une baisse de fréquentation du plateau entre les années 150 a.C. et 50/30 a.C. on assiste à une nouvelle occupation dense du règne d'Auguste à ceux de Claude/Néron.

Chevillot Christian
avec la collaboration d'Hiriart Eneko et Loirat Denis

À la faveur d'un projet de zone commerciale et au sein d'un contexte archéologique dense au lieu-dit Saint-Cernin, une fouille d'archéologie préventive a été prescrite par SRA. Cette intervention s'est déroulée pendant deux mois et demi au printemps 2017 et a été prolongée de deux semaines en tranches conditionnelles pour la fouille de deux puits. Le décapage de l'emprise concernée par les fouilles (13846 m²), située sur la rive gauche et à proximité de la Dordogne, a permis de mettre au jour une occupation qui concerne majoritairement l'antiquité et, dans une moindre mesure, le Moyen Âge (cf. fig.).

Ce site étant en cours d'étude, les résultats présentés ici ne sont que préliminaires.

Hormis un rare mobilier lithique, hors contexte, que l'on peut attribuer au Néolithique et une urne non tournée, datant de la transition entre l'âge du Bronze final 2b et le Bronze final 3a (HaA2 – HaB1) découverte lors du diagnostic (Ducourneau 2015), la première occupation tangible que nous avons mis au jour prend place vraisemblablement lors de la première moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C., voire un peu avant. Elle se définit par des travaux d'implantation d'un établissement rural caractérisés par la mise en place d'un puits, peut-être d'un four dont la datation reste à préciser (cf. fig.), par des fosses et/ou dépressions comblées présentes au sein du substrat, ainsi que par la mise en place d'un remblai très étendu qui occupe principalement la partie centrale de l'emprise des fouilles. Ce dernier a certainement permis de niveler et d'assainir les lieux, étant donné que le terrain naturel s'est avéré très irrégulier et inondable. C'est au sein de cet apport massif de sédiment et de matériaux de construction fragmentés que, dans le courant du 1^{er} siècle ap. J.-C., trois bâtiments à soubassement en pierres alignés sont édifiés et liés par un long mur de plus de cent mètres. Celui qui est localisé le plus au nord est un vaste rectangle qui couvre une superficie de 300 m². Il débordé de manière asymétrique de part et d'autre du long mur et présente une partition interne et un foyer coupé par cette dernière. La construction centrale est plus modeste puisqu'elle s'étend sur 78 m², mais elle dispose également d'une division intérieure marquée par une maçonnerie. L'édifice le plus au sud, légèrement plus grand (108 m²), montre un parti pris différent dans sa réalisation. En effet, la face extérieure des murs ainsi que les quatre angles sont pourvus de contreforts. De rares fragments de sol construits et niveaux d'occupation sont conservés au sein de ces espaces.

Directement à l'est, une bande de circulation étroite s'étend parallèlement et longe cet ensemble. Elle est

constituée de graviers et petit galets et évoque un chemin. Ce dernier est postérieur à l'abandon du puits puisqu'il recouvre entièrement son dernier comblement. À l'ouest, des lambeaux de sol matérialisés par des éléments similaires plus épars, rappellent un niveau de cour.

Il est plausible que cette installation perdure au II^e siècle, ne serait-ce que parce qu'un nouveau puits pourrait être creusé, au sud et non loin du précédent, dès la fin du 1^{er} siècle ; de plus, il contient de nombreux artefacts du II^e siècle. En outre, des témoins mobiliers de cette période ont été collectés aux abords des bâtiments ainsi que dans quelques fosses situées à proximité. L'une d'entre elles, associée à ce qui semble être un four, paraît néanmoins remanier le mur est de l'édifice le plus au sud.

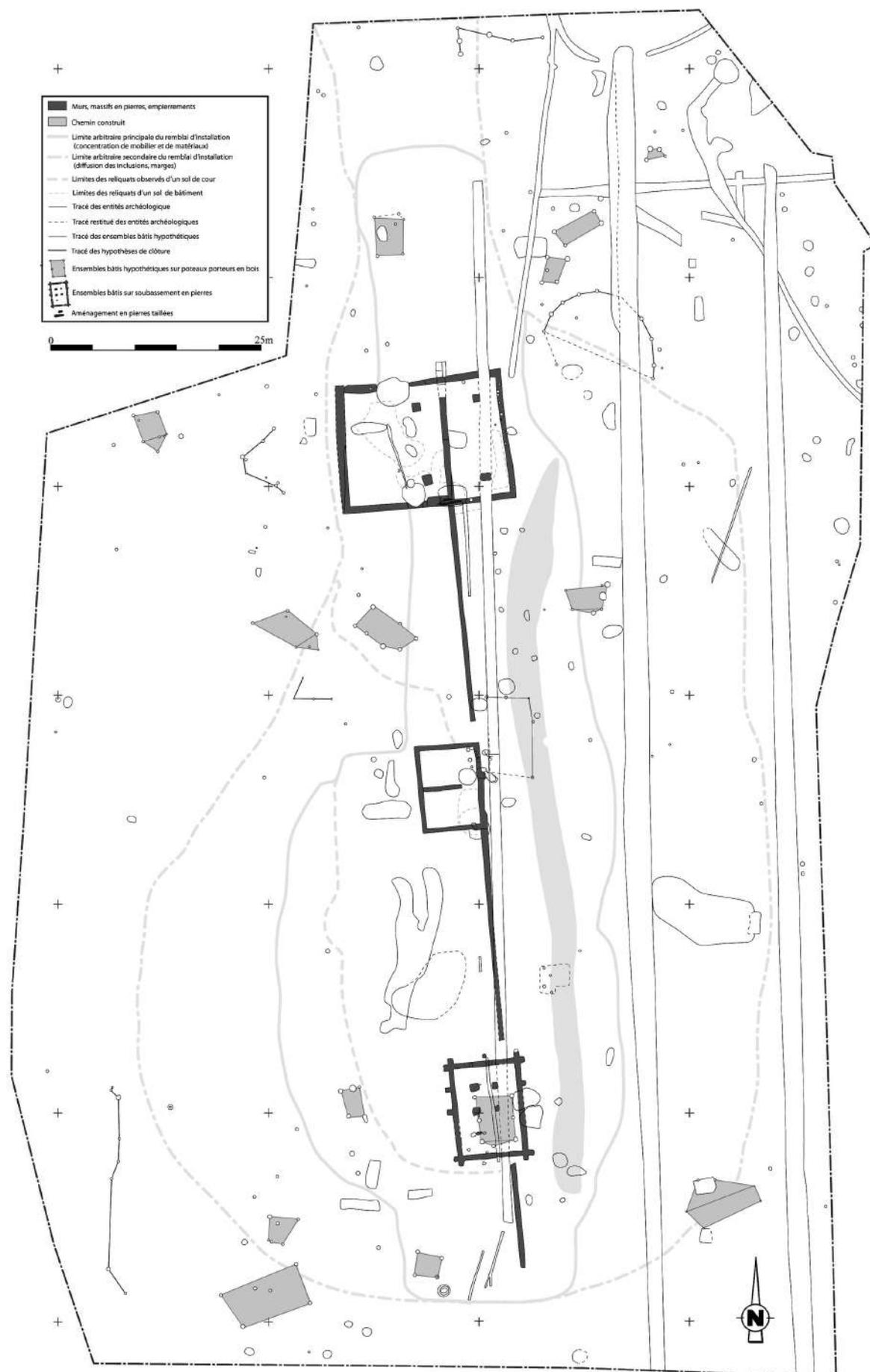
L'abandon de cet ensemble est difficile à cerner, faute d'éléments, mais interviendrait peut-être au cours du Bas Empire, aux alentours du IV^e siècle, si l'on s'appuie sur les quelques structures rectilignes perçant les murs d'au moins deux des constructions à fondations en pierres. Toutefois, le manque d'indices et le hiatus important entre la période d'activité et la datation hypothétique où le site serait délaissé, invitent à la prudence.

Par la suite, il est possible qu'une autre installation, médiévale cette fois, ait été identifiée sur le site. En effet, une série de bâtiments sur poteaux porteurs, répartis sur toute l'emprise prescrite selon une organisation lâche, a été identifiée. De surcroît, elle pourrait être associée à certains fossés observés au nord-est du site. Toutefois, cette conjecture se fonde sur bien peu de chose, si ce n'est de très rares éléments de datation (Haut Moyen Âge), un type de construction similaire et la découverte d'un silo de la même période durant le diagnostic.

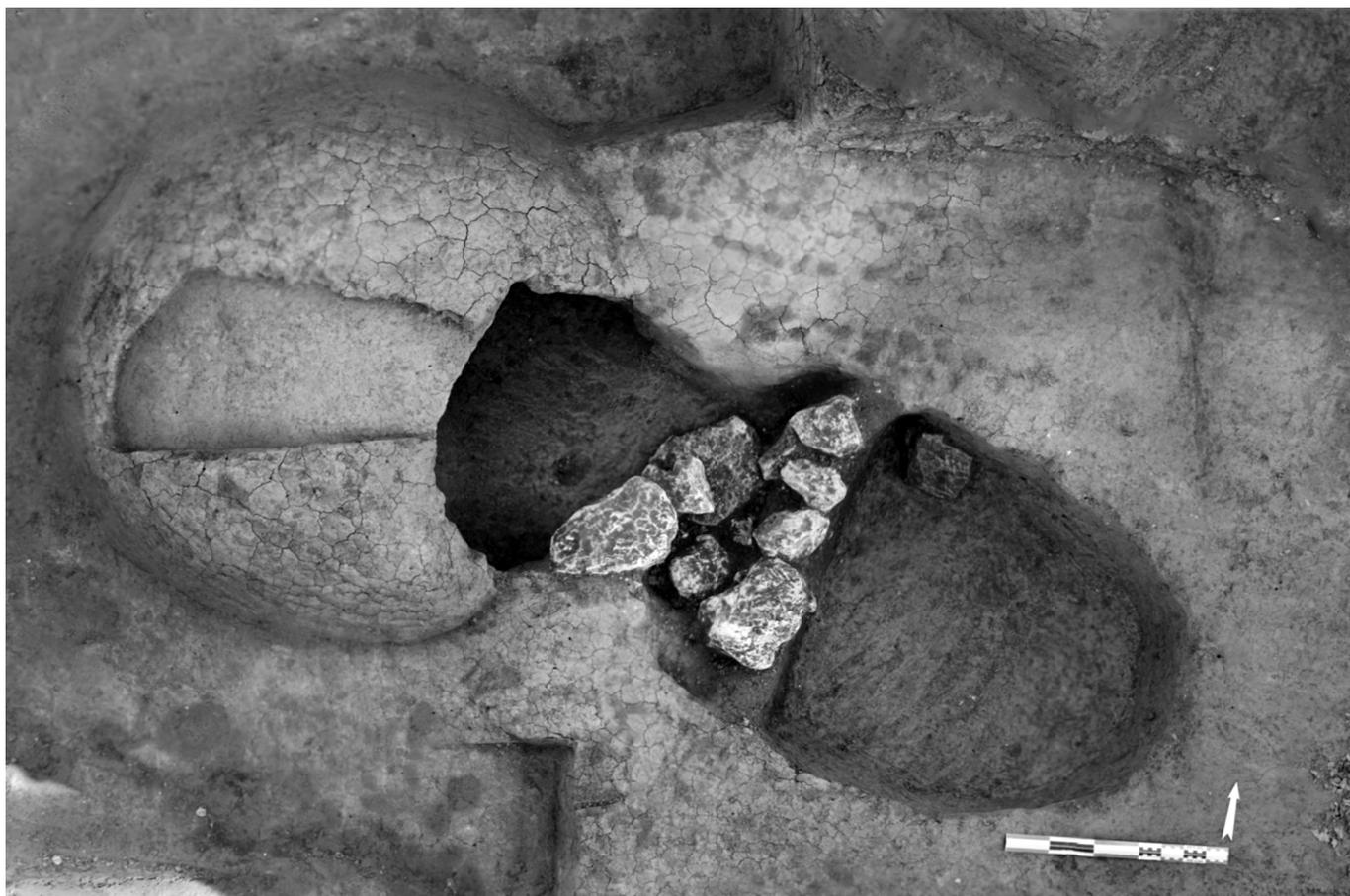
Sur le site de Saint-Cernin, la stratigraphie est presque inexistante et les difficultés pour dégager avec clarté les différentes phases chronologiques sont importantes. Cependant cette fouille lève le voile sur l'occupation de ce secteur et offre ce qui pourrait être une partie de la *pars rustica* de la villa de La Cavaille dont l'existence, si elle était fortement suspectée, est désormais confirmée. De plus, une réoccupation des lieux pendant le Haut Moyen Âge pourrait renforcer l'intérêt de l'étude de ce terroir.

Delage Damien

- Ducourneau B. Saint-Laurent-Des-Vignes, Saint-Cernin : *rapport de diagnostic*, Inrap GSO. Bègles : SRA Aquitaine, 2015. 1 vol.



SAINT-LAURENT-DES-VIGNES - Saint-Cernin
 Plan de masse des vestiges mis au jour. DAO S. Malpelat et D. Delage, 2017.



*SAINT-LAURENT-DES-VIGNES - Saint-Cernin
Vue en plan du four antique. Photographie et traitement de S. Malpelat et D. Delage, 2017.*

SAINT-LÉON-SUR-VÉZÈRE **Landrevie**

Le projet de construction d'un centre hôtelier en relation avec le centre monastique bouddhiste de Saint Léon-sur-Vézère a motivé le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic. L'emprise du projet se trouve en contrehaut de la vallée du Vimont, proche de la confluence avec la Vézère. Les sites archéologiques proches vont du paléolithique moyen (abri du moustier) au Moyen Âge.

Sur l'emprise disponible aux travaux de diagnostic, sept tranchées ont été réalisées. Elles se sont toutes révélées négatives, le substrat calcaire apparaissant sous une couche de terre végétale d'environ 20 cm d'épaisseur ne recélant aucune trace de présence humaine.

Ducournau Bertrand

SAINT-LÉON-SUR-VÈZÈRE

Le Moustier (abri inférieur)

La station éponyme du Moustier continue à jouer un rôle important pour la caractérisation et la chronologie du Moustérien dans le Sud-Ouest de la France. Composé de trois habitats superposés (Le Trou du Bréchou, l'abri supérieur et l'abri inférieur), le site est placé à la confluence de la Vézère et de son affluent, le Vimont. L'année 2017 marque notre quatrième campagne de fouilles, nos travaux se poursuivant sur les dépôts préservés dans deux zones distinctes dénommées A et B.

Dans la zone A, seule partie où le sommet du témoin Peyrony est préservé (couches I-L), la fouille à cette année principalement concerné des dépôts corrélables à la base de la couche J, attribuée au « Mousterien typique » par Peyrony. Sans surprise, nos fouilles ont révélé une stratigraphie considérablement plus complexe que précédemment décrite. L'analyse préliminaire du matériel lithique provenant d'unités stratigraphiques corrélées avec le base de la couche J de Peyrony indique une industrie d'obédience Levallois et un outillage, assez rare, composé de racloirs simples. En outre, le matériel archéologique récolté est globalement mieux préservé en comparaison avec les unités stratigraphiques sus-jacentes. En termes de cortège faunique, on note la présence de cerfs et de bovinés. La poursuite des fouilles dans cette zone

contribue à mieux comprendre la mise en place des dépôts, leur contenu et le contexte chrono-culturel des restes néandertaliens trouvés par Peyrony.

Dans la zone B, la fouille fine s'est poursuivie dans les sous-niveaux vers la base de la couche H (i.e. subdivisions H4 – H3 de H. Laville), très riche en vestiges lithiques et fauniques. La quasi-exclusivité du débitage Discoïde dans cette partie de la séquence se confirme (Thomas 2017). Deux pièces « bifaciales » portant une double patine renforcent également l'idée que les groupes néandertaliens ont recyclé des bifaces, provenant probablement de dépôts sous-jacents (Gravina et Discamps 2015). La faune est moins abondante que dans les unités stratigraphiques sus-jacentes et est composée, en ordre d'importance, de bovinés, cerf, chamois et cheval.

Cette quatrième campagne de fouilles a permis de constituer de nouvelles séries lithiques et fauniques non biaisées par les méthodes de récolte, apportant ainsi, par le biais de nouvelles études et d'une approche taphonomique interdisciplinaire, un nouvel éclairage sur cette archéo-séquence clé du Paléolithique moyen dans le Sud-Ouest de la France.

Gravina Brad et Discamps Emmanuel

SAINT-MESMIN

La Quintinie, Les Marguerites

Cette opération archéologique a été réalisée dans le cadre de l'extension par la société Coulas d'une carrière de roches métamorphiques sur la commune de Saint-Mesmin.

La carrière est située sur une petite hauteur encadrée par des exutoires/talwegs qui fonctionnent avec la vallée du petit ruisseau de la Forge, à quelques 400 m en direction du sud.

Les parcelles concernées par ce diagnostic archéologique représentent une surface totale de 28 373 m². Vingt-neuf tranchées ont été réalisées sur cette emprise. Compte tenu de la faible puissance des niveaux sédimentaires reposant directement sur les tufs volcaniques plus ou moins remaniés, nous n'avons pu observer globalement que très peu de structures archéologiques (4), pour la plupart de faibles dimensions, très arasées et ne contenant aucun élément de mobilier archéologique.

Cependant, deux locus plus intéressants ont pu être repérés lors de cette opération.

La tranchée 3 (Tr3), implantée dans le sens de la pente de la parcelle AP347 a livré une batterie de six

silos, répartis sur une dizaine de mètres de longueur et organisés en paliers successifs. Quatre de ces silos ont été fouillés par moitié mais n'ont livré aucun élément archéologique permettant de leur attribuer une période chrono-culturelle précise.

La tranchée 12 (Tr12) a permis, quant à elle, de repérer une structure (F1) d'une dizaine de mètres de diamètre et de 0,5 m de puissance au maximum dont le comblement est constitué de nombreux blocs de tuf volcanique, de culots de forge et de scories de fer, de fragment de tuiles et de rares éléments de céramique tournée, dont deux tessons de bord d'écuille pouvant se rattacher aux périodes Antiques ou du Moyen Âge, sans plus de précision. Huit structures fossoyées (très arasées) sont à proximité immédiate de cette zone dont une structure de combustion avec une rubéfaction assez importante. Cette zone pourrait correspondre à une possible zone de travail artisanal lié à la métallurgie.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération, Salvé Serge

SAVIGNAC-DE-MIREMONT

Grotte de La Ferrassie

Le projet de recherche sur la grotte de La Ferrassie se concentre sur la partie la plus à l'ouest, la terrasse en avant de la grotte, où des dépôts aurignaciens non affectés par les anciennes fouilles ont été repérés lors des travaux précédents (fouille A. Turq, 2010-2015). L'intervention réalisée en 2017 (deuxième année d'autorisation triennale) s'est déroulée en deux temps : du 1er au 12 mai et du 11 septembre au 13 octobre.

En 2016, les dépôts avaient été fouillés sur une surface de 4 à 5 m² le long de la paroi sud, et jusqu'au sommet de la coupe ouest du grand abri, soit sur le secteur mis au jour lors des travaux précédents.

La première intervention, au mois de mai 2017 a consisté à ouvrir plus largement le secteur de fouille, de façon à avoir une surface d'analyse plus étendue pour l'interprétation des dépôts. Pour cela, il était nécessaire d'éliminer les déblais des anciennes fouilles sur une surface d'environ 2 m² (cf. fig.). Ces déblais étant très riches en matériel archéologique, ils ont été tamisés à sec et une colonne de sédiments de 50 cm de côté a été tamisée à l'eau, de façon à évaluer leur contenu en fraction fine. Sur une grande partie de cette extension, les niveaux recherchés n'étaient malheureusement pas présents, les déblais recouvrant directement sur le substrat rocheux.

Lors de la deuxième intervention, au mois de septembre 2017, la fouille a eu lieu sur l'ensemble de la surface mise au jour (tranchée fouillée en 2016 et extension de mai 2017). Les principales unités stratigraphiques constituant le remplissage sont du haut vers le bas : US 8, US 100/116, US 107 et US 105.

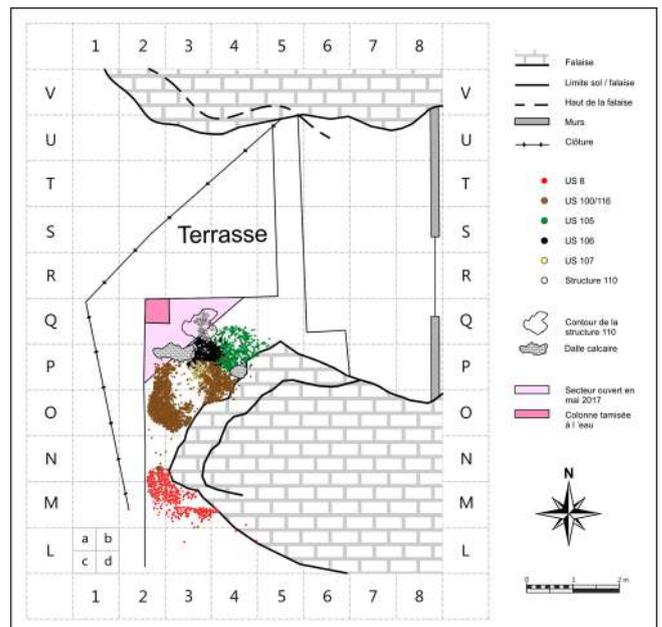
L'US 8, située à l'extrémité sud-ouest de la terrasse, immédiatement au-dessus de la coupe ouest du grand abri (fouille 2010-2015) n'a pas été touchée. Pour rappel, cette unité constitue le raccord stratigraphique entre la terrasse de la grotte et le grand abri. L'hypothèse formulée pour cette couche 8 serait celle d'un mélange d'Aurignacien récent et de Gravettien drainé dans un chenal, et qui viendrait recouvrir (et partiellement éroder) l'Aurignacien ancien de la couche 7 de la fouille 2010-2015.

L'US 100/116 est l'unité actuellement la plus fouillée, et qui a livré la plus grande quantité de mobilier archéologique. Elle correspond à la partie supérieure des dépôts conservés et était présente sur la majeure partie de la zone de préservation, de sa limite est jusqu'à la jonction avec la couche 8 au sud-ouest. Cette unité, très riche en matériel archéologique lithique et osseux, a subi une remobilisation post-dépositionnelle importante. Elle semble s'épaissir assez fortement dans la pente (vers le sud-ouest) où sa base n'a à l'heure actuelle pas été atteinte. Le mobilier archéologique est emballé dans un sédiment limono-sableux brun/noir, devenant brun à jaune, et très induré à mesure que l'on s'approche de la base.

Le mobilier lithique de cette US, riche de 1636 artefacts permet d'affirmer que nous sommes en présence d'une série culturellement homogène, qu'il est possible d'attribuer à l'Aurignacien récent. Malgré sa rareté, l'industrie en matières dures d'origine animale est compatible avec cette attribution, avec la présence d'une pointe à base pleine, de forme losangique et à section ovale.

Située sous l'US 100/116, et au contact du substrat rocheux, l'US 105 constitue le second niveau important de cette séquence. Même si elle a été plus largement abordée en 2017, elle reste assez peu fouillée. Il s'agit très certainement de l'unité stratigraphique la mieux conservée et la mieux représentée, que nous considérons jusqu'à présent comme un probable Aurignacien ancien. Malgré la relative faible surface sur laquelle elle a été fouillée, elle a livré plus de 1000 pièces lithiques qui ont permis de réviser son attribution, le matériel mis au jour en 2017 allant plutôt dans le sens d'un Aurignacien récent. L'industrie en matières dures d'origine animale va également dans ce sens, avec la présence d'une partie mésiale de pointe de section quadrangulaire et de contour losangique attribuable sans ambiguïté à l'Aurignacien récent sensu lato.

À l'interface entre les US 100/116 et 105, se trouve un niveau très induré constitué de petits blocs calcaires et sable provenant de l'érosion des calcaires, ne contenant que très peu de matériel archéologique. Cet encroûtement fouillé sous le nom d'US 107 est en connexion avec une grande dalle calcaire mise au jour



SAVIGNAC-DE-MIREMONT - Grotte de La Ferrassie
Plan des objets coordonnés en 2016 et 2017
dans les principales unités stratigraphiques.

lors de l'extension de mai 2017. Il sera abordé plus largement lors des prochaines campagnes, afin de déterminer son origine.

Lors de la fouille du remplissage deux possibles structures de combustion ont été identifiées : une première lors de l'ouverture de la tranchée en 2014 diagnostiquée en 2016 (US 106) et la deuxième mise au jour lors de l'extension de mai 2017 (St 110)

La poursuite de la fouille de l'unité 106 (possible structure de combustion) dégagée en 2016, nous a permis de mieux appréhender sa position stratigraphique et sa composition. Elle est composée de blocs calcaires brûlés, de gros éléments de silex bruts brûlés et d'un gros bloc d'hématite, emballés dans un sédiment noir fin et meuble contenant une fraction fine anthropique (inférieure à 2 cm) très importante. Sa position stratigraphique a pu être clarifiée : elle est intrusive dans l'encroûtement de l'US 107 et se trouve au-dessus de l'US 105.

Cette unité n'est pas au contact du substrat et son épaisseur sédimentaire est très variable. La question de savoir s'il s'agit bien d'une structure de combustion n'est toujours pas résolue.

La structure de combustion (St 110) est installée directement sur le substrat rocheux. Elle était recouverte par les déblais des anciennes fouilles. Cette structure est constituée à l'ouest, par une couche noire mêlant des pièces lithiques emballées dans un sédiment fin et meuble au contact du substrat. À l'est, elle est

bordée par un sédiment très fin blanchâtre cendreuse également au contact du substrat, correspondant à de la cendre indurée. Le cœur de la structure est comblé de nombreux blocs de calcaire et de gros matériel (silex brûlés) qui semblent être la matrice principale du foyer. Le sédiment gris associé, extrêmement fin et meuble, est constitué de cendre mélangée avec des limons et des blocs calcaires. Le substrat sous et autour de la structure est très désagrégé par une chauffe intense, c'est d'ailleurs le cas sur une très grande partie de la terrasse rocheuse dégagée.

Les deux premières années de fouille confirment donc la présence de deux niveaux distincts au sein des quelques mètres carrés de dépôts conservés sur la partie avant (ouest) de la terrasse de la grotte de La Ferrassie. Il semblerait que tous deux soient attribuables à l'Aurignacien récent, même si, pour l'US 105, cela demande à être confirmé par la poursuite de la fouille. La présence d'une, voire deux structures de combustion dont le remplissage (gros blocs de silex brûlés) est atypique, de très grandes quantités de matériel brûlé (en particulier des silex) et d'une forte altération des sédiments et du substrat rocheux par une chauffe intense posent question sur les activités qui ont eu lieu sur cette plateforme, ainsi que sur l'époque à laquelle elles ont eu lieu.

Chiotti Laurent, Mensan Romain et Tartar Élise



SAVIGNAC-DE-MIREMONT - Grotte de La Ferrassie
Structure 110 en cours de fouille, cliché R. Mensan.

SAVIGNAC-LES-ÉGLISES

Rue du Rat, Le Marchat

Ce diagnostic archéologique a été prescrit préalablement à la construction d'une maison individuelle sur la commune de Savignac-les-Eglises au lieu-dit « Rue du Rat, Le Marchat ». Ce projet s'ancre sur une superficie de 1 173 m² et se trouve dans la périphérie directe de la chapelle Saint-Christophe. Cet édifice présente aujourd'hui un clocher-mur bâti au XIV^e siècle. Un bas-relief situé au-dessus du portail pourrait remonter aux XII^e/XIII^e siècles. Les textes anciens corroborent ces observations puisque l'existence de l'église est bien attestée au XII^e siècle, voire dès le XI^e siècle.

Les trois sondages réalisés lors de cette opération n'ont livré que très peu d'information. Seule la tranchée Tr1, la plus proche de la chapelle, a permis l'observation de deux structures fossoyées. La

première, St1, consiste en une fosse rectangulaire de 2,3 m sur 0,9 m comblée par des pierres calcaires et a livré un tesson de céramique (non identifiable), quelques fragments de faune et une scorie de fer. St2 correspond à une structure circulaire de 0,8 m également comblée de pierres calcaires et n'a livré aucun élément archéologique. Ces deux structures apparaissent directement sous la couverture végétale et leur puissance ne dépassent pas 0,3 m. La présence de ces structures est peut-être à mettre en lien avec l'implantation de la chapelle Saint-Christophe et/ou ses évolutions ultérieures.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération, Salvé Serge

SORGES ET LIGUEUX EN PÉRIGORD

ZA de Sorges, Bourg de sorges

La commune projette la création d'une zone d'activités à proximité immédiate du bourg médiéval de Sorges. Un peu plus de la moitié de la superficie a été diagnostiquée en raison de l'anticipation des travaux, soit 20 000 m².

L'étude géomorphologique a montré une forte érosion des sols et, exception faite des structures contemporaines, seules deux structures et un peu de mobilier protohistorique et du Haut Empire ont été découverts.

Moreau Nathalie

TEYJAT

Grotte de la mairie

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche : Peuplements et cultures à la

fin du Tardiglaciaire dans le nord du Périgord, entre Dronne et Tardoire.

Paillet Patrick

THENON

Fontaine des Bissareaux (Maison Stein)

Le site paléolithique de Fontaine des Bissareaux se situe au sud-ouest de la ville de Thenon dans un contexte géo-topographique de charnière entre massifs et plaines à la confluence des cours d'eau de l'Isle et la Vézère. Le diagnostic préventif effectué en 2015 (Salvé 2015) avait mis en évidence une grande quantité de matériel lithique (essentiellement dans la couche de labours) qui témoignait d'une grande diversité de

schémas de débitage, parfois non synchrones, pouvant s'échelonner du Paléolithique moyen au Tardiglaciaire.

Afin de combler la méconnaissance de la succession et/ou de l'association des techno-complexes du Paléolithique dans ce secteur géographique et avec l'objectif de découvrir un développement archéo-stratigraphique, une prescription de fouille de 750 m² fut émise par le Sra. La fouille a été réalisée entre le 18 septembre et le 3 novembre 2017. Très rapidement elle

a mis en évidence la résidualisation et la remobilisation des industries présentes. Des mesures adaptées à la situation et des ajustements au cahier des charges de la prescription de fouille ont été appliqués en raison du contexte.

Plus de 14000 pièces lithiques ont été prélevées mécaniquement. Elles correspondent à plusieurs occupations de groupes humains ayant eu lieu durant le Paléolithique moyen et le Paléolithique supérieur. Les conditions post-dépositionnelles – érosion et colluvions actives notamment - ont perturbé profondément les différents niveaux d'occupation créant un assemblage hétérogène et chaotique de matériel.

Ainsi, il a été vain de tenter des répartitions spatiales trop ambitieuses et l'expertise tracéologique n'a pas pu être envisagée que comme test pour comparer les degrés de conservation des objets des différents locus du site. En conséquence, il a été difficile de déterminer et distinguer avec précision les occupations en présence, leur chronologie, leur durée, leur envergure et les probables/possibles associations entre systèmes de productions lithiques.

Nonobstant, la présence et la comparaison des pièces et des outils les plus caractérisés, ont permis, malgré le manque de repères chrono-stratigraphiques et la remobilisation des ensembles, d'observer la forte diversité de systèmes conceptuels de production et leurs variabilités typo-technologiques internes.

Pour le Paléolithique moyen, cette diversité et cette complexité des techno-complexes s'affirment par la succession et/ou l'association de débitage Levallois (centripète, préférentiel, convergent, à pointes et à tendance laminaire), Discoïde, Kombewa et de Façonnage bifacial ou encore le recyclage de certains nucléus Levallois et un probable débitage laminaire volumétrique. Il s'avère ainsi que les différentes occupations et passages de groupes néandertaliens, en nombre et densité indéfinissables, pourraient s'étaler durant une longue période depuis les phases assez anciennes du Moustérien (au moins 150 Ka) jusqu'à la fin du Paléolithique moyen (vers 45 Ka)

Pour le Paléolithique supérieur, une partie des nucléus et de la production laminaire permettent d'évoquer des industries aurignaciennes tandis qu'une autre partie, désigne plutôt la période gravettienne sans pourtant exclure la présence possible d'autres ensembles chrono-culturels comme le Solutréen et le Magdalénien. Au sein de l'outillage, la présence et les caractéristiques des burins et des grattoirs n'ont pas pu aider à trancher pour une période ou un techno-complexe spécifique.

Les observations réalisées sur le matériel récolté à « Fontaine des Bissareaux » complètent celles obtenues sur le site de plein-air tout proche de « La Fouille » à Eyliac qui, fouillé en 2010 (Bourguignon et al. in Gineste 2010) a livré, des industries diversifiées dans des conditions post-dépositionnelles également peu favorables :

- pour le Paléolithique moyen, un MTA, pour l'ensemble le mieux représenté ainsi qu'un Moustérien indéterminable plus ancien ;

- et pour le Paléolithique supérieur, des industries concernant les premières phases du Gravettien ou du Solutréen inférieur, ou encore un faciès décrit comme du Bayacien.

Malgré les difficultés de bien distinguer la composition des industries et techno-complexes paléolithiques en présence, l'opération de fouille de Fontaine des Bissareaux a mis en évidence la probable succession d'occupations de natures multiples ou spécifiques (habitats de plus ou moins longues durées, haltes temporaires ou sites satellites) dans un secteur où le Paléolithique moyen et supérieur n'étaient représentés jusqu'à maintenant que par des indices isolés.

Comme cela a été le cas ces dernières décennies pour le Bergeracois et les sites paléolithiques de plein air qui y ont été fouillés, cet espace géographique de la vallée de l'Isle apparaît comme un couloir important pour les peuplements paléolithiques des néandertaliens et des hommes modernes.

Folgado Mila

Le projet d'aménagement d'un petit lotissement comprenant, d'une part la réalisation d'une gendarmerie et de ses logements de fonction et, d'autre part des bâtiments d'activité à usage commercial, a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique.

Bien que la parcelle sondée soit longée à l'Est par l'axe principal qui relie périgueux (*Vesunna*) à Limoges (*Augustoritum*), certainement emprunté à l'époque antique, aucun élément appartenant à une occupation ancienne n'a été mise au jour.

Les deux campagnes de prospection réalisées en 2015 et 2016 sur le site, propriété du département de la Dordogne, de la grotte ornée de Jovelle, avaient montré l'existence, à côté de la grotte ornée connue depuis 1983, d'un ensemble archéologique complexe comprenant un gisement aurignacien au pied des parois ornées, un espace sépulcral néolithique, plusieurs diaclases renfermant des vestiges paléontologiques pléistocènes de type tanière de hyène, une carrière de meules datée du XIIe siècle, enfin une carrière de pierres de taille, à ciel ouvert puis souterraine au XIXe siècle.

En 2017, ces travaux de prospection ont été poursuivis et, en parallèle, une opération de fouille préventive a été conduite sur l'emprise des fondations de l'abri destiné à protéger des intempéries les parois ornées de la grotte ainsi que les blocs effondrés au sol de sa paroi sud.

■ **La fouille préventive**

La fouille préventive a porté sur l'emplacement des fondations de l'abri. Le projet architectural ayant évolué, le projet de fouille a dû être adapté. Au sud, les poteaux métalliques sont passés de 4 à 2, réduisant de la même manière les fondations par micropieux de 4 à 2. Au nord, les fondations par micropieux, un moment envisagé, ont été remplacées par une poutre béton simplement posée sur la dalle calcaire ce qui permet d'enjamber les diaclases.

Au sud, la position précise du socle calcaire à l'emplacement des fondations était donnée par les sondages géotechniques. Afin de caractériser les terrains qui le recouvrent, deux coupes ont été relevées, l'une à l'est, l'autre à l'ouest. A l'est, le calcaire est recouvert par des colluvions puis par des déblais de carrière XIXe. A l'ouest, le calcaire est également recouvert de colluvions stériles mais ce sont des déblais de la carrière de meules (XIIe) puis ceux de la carrière de moellons (XVe ?) qui les surmontent.

La végétation et la terre végétale ont été retirées manuellement sur le tas de déblais qui s'étend entre la route et la grotte ainsi que sur la plate-forme entre le tas de déblais et la route. Les observations ainsi réalisées confirment les informations données par les coupes est et ouest. Elles ont permis en outre de comprendre comment les deux phases de déblais ont été générées. La première phase correspond à la production de meules. Il s'agit d'éboulis gravitaires formés de déchets de taille, de dimensions centimétriques, recoupés d'aplanissements liés aux chemins de circulation et rythmés par des dépôts de colluvions indiquant des phases d'abandon. La seconde phase correspond au dépôt de blocs de dimensions pluri-décimétriques à métriques portant, d'une part, les reliefs laissés dans le calcaire par les fosses d'extraction des

meules et, d'autre part, des perforations circulaires d'une quarantaine de cm de longueur et de 7 à 8 cm de diamètre. Ces perforations, systématiquement ouvertes, sont placées sur les surfaces et les angles d'éclatement des blocs. Elles traduisent l'utilisation d'explosif. Des perforations analogues, ouvertes également, ont été observées au sommet du front de taille de la carrière de moellons. Ainsi, dans un premier temps (XIIe), l'affleurement calcaire est exploité de façon discontinue pour la production de meules de moulin, ennoyant le pied de l'escarpement sous plus d'un mètre de déchets de taille. L'extraction de meules en fosses, chaque fosse pouvant fournir jusqu'à trois à quatre meules superposées, a laissé la surface de l'affleurement très irrégulière. C'est vraisemblablement afin de supprimer ces irrégularités que l'explosif a été utilisé avant de commencer l'extraction des moellons. Ce sont ces blocs éclatés qui forment la deuxième phase de la constitution du tas de déblais. A l'issue de ces explorations archéologiques, une plate-forme a été aménagée, entre la route et le tas de déblais, pour permettre l'accès, sans risque, des engins de terrassement qui réaliseront les forages des micropieux. Le terrassement a consisté à raser la surface, les tas de déblais meubles liés à l'ouverture des bouches de cavage de la carrière souterraine (XIXe) et à combler, avec des matériaux issus de l'exploitation de la carrière souterraine, les dépressions aux abords des blocs volumineux issus de la régularisation de la surface perturbée par l'extraction des meules. Ces derniers ont été recouverts par un géotextile avant que les vides ne soient comblés.

Au nord, à l'emplacement qui sera occupé par la poutre en béton, la végétation et la terre végétale qui recouvraient la dalle calcaire ont été retirées manuellement. Vers l'ouest, nous avons découvert de nouvelles fosses d'extraction de meules, en prolongement de celle qui avait été découverte en 2015 et qui avait fourni les ossements, restes culinaires, qui nous avaient permis d'obtenir des datations ¹⁴C cohérentes. Vers l'est, la dalle calcaire n'a pas été exploitée pour les meules et la majeure partie de la surface est parcourue par les sillons laissés, dans deux directions orthogonales préférentielles, par le soc de l'araire, révélant la mise en culture de parcelles de très faible étendue.

■ **La prospection**

Une troisième campagne de prospection thématique a été réalisée en 2017 avec deux objectifs : dans la carrière souterraine, préciser l'occupation des diaclases qui ont livré du mobilier archéologique et/ou des restes fauniques ; à l'extérieur, rechercher des éléments de datation des épisodes successifs d'exploitation du calcaire.

Sur les diaclases, l'accent a été mis sur l'étude géomorphologique sous la direction d'Hubert Camus (Cabinet Protée). Le tamisage des sédiments de remplissage des diaclases tombés au sol a été poursuivi. L'inventaire et l'étude de ce mobilier ont été confiés aux différents spécialistes (anthropologie, lithique, faune, microfaune).

Sur les carrières aériennes, des éléments ont été envoyés pour datation.

La couverture photogrammétrique du site par drone a été poursuivie.

Chadelle Jean-Pierre, Michel Alexandre



*La Tour-Blanche-Cercles - Grotte de Jovelle
Vue aérienne du site de Jovelle – Relevé E. Rallion.*

LA TOUR-BLANCHE-CERCLES

Chez Tézzy

Le lieu-dit « Chez Tézzy » est riche de traces d'habitations, de granges et de silos destinés au stockage des céréales, datés de l'époque médiévale. Après avoir fouillé de 2010 à 2014 une grange de ce type, il a paru intéressant de mettre au jour, en deux étapes et dans le même secteur, les traces de la partie aérienne d'une possible habitation située au-dessus d'un souterrain dénommé le « cluzeau des sept chambres ».

La première étape s'est déroulée en 2017 et a donc consisté à dégager un système de collecte de l'eau de pluie alimentant un bassin situé 10 m au nord de l'entrée du souterrain et creusé au pied d'un front de taille, d'accéder au plancher de la carrière et d'en décrire l'organisation. Comme lors de la fouille de 2010-2014 à proximité, la stratigraphie est absente et seules les structures en creux inscrites dans le calcaire turonien permettent une approche en chronologie

relative. Par ailleurs, le corpus mobilier permettant des datations des différentes structures est très indigent.

Le décapage a permis de mettre au jour le système de collecte mais également une série de trous de poteaux et de trous d'ancrage de ce qui pourrait être une palissade, une carrière de pierre probablement de l'époque moderne, un silo coupé par cette carrière et des traces d'araire inscrites dans le rocher. Nous avons détecté les traces de plusieurs outils : pic à pointe pyramidale, pic à bout droit, marteau taillant, scie, traces d'araire. Ces traces peuvent servir de marqueurs d'une époque mais certains comme le pic à pointe pyramidale ont un spectre temporel très large. L'utilisation du pic à bout droit (la piche en Périgord) est habituellement un marqueur de l'époque moderne à contemporaine, celle de la scie de l'époque contemporaine.



Au sud : reste du silo recoupé par la carrière, au nord bassin au pied du front de taille alimenté par les rigoles.

En fonction de ces éléments, la chronologie suivante de l'occupation du site pourrait être proposée.

Dans une période médiévale indéterminée, on pratique le creusement de silos et la construction d'une grange au-dessus de ceux-ci. Le site est abandonné ensuite. Le terrain sert de carrière à l'époque moderne, ce qui détruit les $\frac{3}{4}$ d'un silo. Cette carrière à ciel ouvert serait dans la continuité de nombreuses autres, de la même époque, repérées à proximité. Le site est mis en culture probablement au milieu du XIXe siècle comme en témoignent les traces d'araire. Enfin, on constate la réalisation d'un système de collecte de l'eau de pluie vers un bassin (fin XIXe - début du XXe siècle) pour arroser les plantes d'un jardin potager situé

entre l'entrée du souterrain et le petit front de taille au nord. Cette dernière phase du remodelage du site est elle-même à mettre en relation avec la réappropriation du souterrain par son propriétaire à la fin du XIXe siècle : modification et élargissement de l'accès avec la taille d'un escalier et le sciage de certaines parties de l'accès aux chambres du souterrain proches de l'entrée.

La deuxième phase de l'étude du site consisterait à décapier en 2019 la dalle calcaire correspondante à la surface située au-dessus du souterrain et contiguë à celle qui a été mise au jour en 2017.

Duverneuil Gabriel

Néolithique, Protohistoire
Époque contemporaine

TRELISSAC Charrieras

Moyen âge,

La commune projette la création d'un parking de covoiturage dans la plaine où de nombreux indices archéologiques sont recensés.

L'étude géomorphologique a mis en évidence une résidualisation de la terrasse, le colluvionnement qui en découle et un axe drainant en limite orientale de la parcelle.

Des vestiges lithiques attribués à une fourchette chronologique comprise entre le Néolithique récent et la Protohistoire ont été découverts à chacune des

extrémités de cet axe drainant. Dans l'angle sud-est de la parcelle, se sont des fossés dont l'un est parcellaire associé à un sol enfoui qui ont été découverts pour une période difficile à déterminer, médiévale ou antérieure.

Enfin quelques structures fossoyées, sur le haut de la parcelle sont attribuables aux époques moderne voire contemporaine.

Moreau Nathalie

VIEUX-MAREUIL Grotte de Fronsac

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche : Peuplements et cultures à la

fin du Tardiglaciaire dans le nord du Périgord, entre Dronne et Tardoire.

Paillet Patrick

**NOUVELLE-AQUITAINE
DORDOGNE**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 7

N°Nat.						N°	P.
027233	AUBAS/AURIAC DU PÉRIGORD/ LES FARGES/MONTIGNAC	Saint-Pierre – La Plaine du Chambon	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	PRT	40	227
027330	CAPDROT/MONPAZIER	Station d'épuration	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	67	229
026530	Vallée de la Dronne (Le Triangle Lisle-Saint-Pardoux-la-Rivière- Thiviers)		CHEVILLOT Christian	BEN	PRD	7	229

AUBAS/AURIAC-DU-PERIGORD/ LES FARGES/MONTIGNAC-SUR-VÈZÈRE Saint-Pierre - La plaine du Chambon

La campagne de prospection de 2017 a connu des déclinaisons nombreuses et a apporté des résultats significatifs et encourageants pour les années à venir.

Du point de vue de l'agglomération gallo-romaine, les plans magnétiques produits en 2015 et 2016 ont été complétés par une prospection magnétique et une prospection géoradar. La première a concerné la partie occidentale du site et la seconde la parcelle située au centre du champ exploré en 2015. Elles portent à notre connaissance un nouveau quartier de l'agglomération, structuré par des voies se croisant à intervalles réguliers, dont certaines constituent le prolongement des axes détectés les années précédentes. L'un d'entre eux, l'axe III-XVIII semble particulièrement attractif, d'une part en raison de la densité des bâtiments mis au jour le long de son tracé, d'un autre côté par l'abondance de mobilier prélevé sur son emprise et ses abords immédiats par les collégiens lors de la prospection pédestre. Soulignons à cet endroit qu'un premier élément céramique attribué à l'Antiquité tardive a été découvert par les élèves sur le tracé de la voie.

La compilation des plans des ensembles bâtis de l'agglomération et leur mesure systématique permet d'évoquer l'existence d'un module de construction à un instant T de l'agglomération. Mesurant en moyenne 31*22 m, il fonctionne en parallèle d'une restructuration des axes de voirie, perceptible au moins sur l'axe est-ouest III-XVIII, et également sur l'axe XVI qui lui est parallèle au sud et sur lequel le bâtiment ensemble 1 fouillé en 2005-2006 empiète en partie. Cette fouille pourrait nous donner un indice de la chronologie de ce phénomène. La voirie y est datée de la première moitié du 1er siècle (Grimbert et Marty 2007, p. 108), tandis que la construction maçonnée du bâtiment 1 est attribuée à l'époque flavienne. Un autre module, plus réduit, pourrait coexister avec le premier pour former avec lui les îlots compris entre les voiries nord-sud IV et VI. Nous retrouvons sans doute ces modules accolés dans la partie ouest de l'ensemble bâti 17, révélée par la prospection géoradar. Cet ensemble fonctionne avec une voie nord-sud XXV, qui sera, peut-être dans un second temps, abandonnée au profit de l'agrandissement des îlots bâtis 16 et 17 vers l'est, profitant sans doute de leur emplacement en marge de l'établissement. Le module principal a sa plus petite façade, dont la largeur est comprise entre 20 et 23 m, tournée sur la rue. Les bâtiments observables à l'ouest de la voirie IV et situés au nord de l'axe III-XVIII sont ouverts sur cette voie. Les bâtiments accolés au sud le long de l'axe XIX, ou les îlots inscrits entre les voiries

IV et VI, de même sans doute que ceux situés à l'est de la voirie VI, sont quant à eux orientés est-ouest, des pièces en façade ouvrant sur l'axe occidental et sans doute également au moins vers le nord.

En complément des prospections géophysiques, un réexamen des déchets métalliques découverts en 2005-2006 dans la pièce K de la maison bâtiment 1 (Grimbert et Marty 2007, p. 112-114) effectué par C. Dunikowski, permet, associé aux descriptions de l'espace concerné, d'identifier une pièce antérieure à la construction du bâti aux fondations maçonnées comme un atelier de forge (Grimbert et Marty 2007, p. 106, fig.3). Celui-ci pourrait avoir fonctionné sous les règnes de Claude et de Néron, en même temps que la voie XVI au sud dans son état le plus large.

Les prospections géoradar nous permettent également de découvrir, deux siècles et demi après sa disparition, l'église Saint-Pierre-ès-Liens, première paroisse de Montignac, dans son état le plus récent avant son abandon définitif. Le plan de l'édifice peut être comparé à celui, de même type, de l'église voisine du Cheylard, également relevé dans le cadre d'une prospection pédestre.

Le travail d'analyse du relevé LiDAR permet quant à lui d'identifier progressivement les anomalies du relief existant dans la plaine et sur les collines la délimitant. Différents types d'exploitation du calcaire ont ainsi été reconnus sur la colline Gascogne. Une analyse pétrographique comparative d'un moellon provenant du site gallo-romain et d'une pierre enfouie à côté d'un front de taille particulièrement émoussé de la colline sont concordants et attestent que les gallo-romains ont pu se fournir en pierres à proximité immédiate du site. Au Cheylard, en limite orientale de la plaine, c'est progressivement l'occupation médiévale qui est documentée dans un premier temps, avant d'espérer repérer les vestiges éventuels d'une époque antérieure. En parallèle, des prospections électromagnétiques effectuées à grande échelle dans l'emprise de la plaine nous offrent peu à peu une cartographie des cours d'eau aujourd'hui colmatés, qui sillonnaient la zone d'étude aux époques qui nous intéressent. Peu à peu, ces relevés et les analyses qui y sont associées devraient nous permettre d'établir si ces derniers ont pu être canalisés et exploités pour approvisionner l'établissement gallo-romain en eau.

Elizagoyen Vanessa

- GRIMBERT L., MARTY P. Montignac-Le Buy (Dordogne). Un bâtiment rural du 1er siècle et la question d'un vicus, *Aquitania*, 2007, p. 103-136.



AUBAS/AURIAC-DU-PERIGORD/LES FARGES/MONTIGNAC-SUR-VÈZÈRE - Saint-Pierre - La plaine du Chabon
 Plan interprété de l'agglomération secondaire des Olivoux à l'issue des recherches de 2017. V. Elizagoyen, G. Hulin, V. Pasquet, C. Fondeville, Inrap.

MONPAZIER ET CAPDROT Station d'épuration

Une opération de diagnostic archéologique, réalisée par l'Institut de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap), fait suite à une prescription émanant de la Drac – SRA et correspond à un projet de rénovation/extension de l'actuelle station d'épuration.

Les parcelles concernées se situent en contrebas, au sud-ouest, de la bastide médiévale de Monpazier et sont placées à l'exutoire d'un vallon sec proche du Dropt dans un secteur peu exploré mais avec un potentiel archéologique avéré.

Les 7181 m² accessibles diagnostiqués sont localisés entre le bas versant méridional et oriental des élévations de Monpazier et un petit vallon au nord du Dropt dans une zone humide ayant suivi quelques

aménagements en vue d'un contrôle hydraulique du secteur.

Dans la partie nord-est de l'emprise (en élévation) le socle calcaire a été détecté à 0,30 m de profondeur. Dans la partie sud, les trois découvertes effectuées : trou de piquet, concentration de blocs (d'orientation est-ouest) et épandage charbonneux, se situent dans le même secteur de l'emprise (sud-est). Il semble fort probable qu'elles soient liées à l'utilisation de la parcelle depuis le dernier siècle en tant que zone de prairie/pâturages et aux travaux (assez récents) d'assainissement et de collecte des eaux effectués dans le secteur.

Folgado Mila

VALLÉE DE LA DRONNE ET AUTRES SITES DE LA DORDOGNE Le triangle Lisle Saint-Pardoux-la-Rivière - Thiviers

J'ai poursuivi en 2017, avec l'équipe de l'ADRAHP, la prospection-inventaire dans la haute vallée de la Dronne et plus particulièrement dans le triangle Lisle/Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers.

À cela, il faut ajouter la surveillance du site d'Ecorneboeuf où, cette année encore, en raison de rares travaux menés par les propriétaires, il n'y a pas eu d'observations nouvelles ou importantes.

Les recherches en haute vallée de la Dronne, sur les ateliers de fabrication des anneaux-disques du Néolithique ancien ont abouti, grâce à une collaboration étroite avec Pierre et Anne-Marie Pétrequin, à l'identification des gîtes de matière première dans la région de Thiviers, à Sarrazac. D'autres découvertes de fragments d'anneaux-disques viennent compléter cette recherche. Début 2017, dans la série « Jade », ces ateliers ont été publiés sous la houlette de Pierre Pétrequin.

Les prospections répétées sur le site gallo-romain de Saint-Laurent-de-Gogabaud ont confirmé

la présence au centre du site d'un trésor monétaire de la fin du III^e siècle et première moitié du IV^e, probablement enfoui dans une poterie qui a été éclatée par les labours.

Cette prospection a été suivie par d'autres découvertes dans la vallée de l'Isle et le nord-ouest (région de Mareuil), mais aussi en vallée de la Vézère et de la Dordogne.

Prospections

Vallée de la Dronne et ses affluents

■ Paléolithique

La densité d'occupation de la vallée de la Dronne et de ses affluents au cours du Paléolithique moyen est toujours aussi importante notamment sur les plateaux et les terrasses hautes, et bien moindre au Paléolithique supérieur (prospections D. Bloys et Y. Duteil) :

Sites de l'Épalourdie (Bussac), de Terre Rouge (Champagnac-de-Bélaïr), de Saint-Laurent-de-Gogabaud (Condat-sur-Trincou), la Pièce du Rot et les Francilloux (Bourdeilles), les Places et la Galoche (la Chapelle-Gonaguet).

■ Néolithique/Chalcolithique

Les sites sont toujours aussi nombreux, que ce soit sur les terrasses des vallées, mais aussi les pentes et les petits plateaux :

— haches polies en roches dures ou en silex avec industrie abondante, en grande majorité sur silex noir, tessons de céramiques épaisses, etc. : grattoirs, armatures de flèches, etc. à Cazaque (Montagnier), Beauséjour/Barrière Pérez et les Champs de Baunac (Tocane), Beauclair (Douchapt), Les Champs (Lisle), les Rochoux (Bourdeilles), Moulin de Terme (Brantôme), La Terre Rouge (Champagnac-de-Bélaïr) avec un nouveau fragment d'anneau-disque en sarrazacite.

■ Âges du Fer

— A « La Rigale » à Villeteureix, Y. Duteil a poursuivi les prospections régulières du site. Il a trouvé des tessons d'amphores vinaires italiques Dr. Ia et Ib, et des tessons de céramiques typiques des IIe et Ier siècles av. J.-C. : cols de pots ovoïdes et de pots de stockage, coupes à bord rentrant, etc.

■ Période gallo-romaine

Sur le site de La Rigale (Villeteureix), présence de sigillée des Ier et IIe siècles, de tessons de parois fines,



VALLÉE DE LA DRONNE ET AUTRES SITES DE LA DORDOGNE
Le triangle Lisle - Saint-Pardoux-la-Rivière - Thiviers
Industrie lithique du site arténacien de Beauclair à Douchapt.
Prospections D. Bloys, ADRAHP. (© Cliché C. Chevillot).

du verre, des tessons d'amphores et de la céramique commune en abondance et un peson, des fragments de meules en conglomérat de Saint-Crépin. Sur la commune de Tocane-Saint-Âpre, près de Beauséjour/Barrière Pérez, l'important site gallo-romain de « Las Malignas » a livré du mobilier allant du Ier au IIIe siècles et un fragment de serpe destinée à la taille de la vigne.

À Champagnac-de-Bélaïr, au Cheynou, Y. Duteil a repéré un nouveau site gallo-romain : tegulae et tessons de céramiques des Ier/IIe siècles p.C.

À Saint-Laurent-de-Gogabaud (Condat-sur-Trincou), les prospections ont cette année été limitées car le terrain n'a pas été labouré : tessons de céramiques communes, du verre et un militaria en métal cuivreux. Il s'agit d'une applique de harnais de type APH-4045 qui est une variante de cette forme datée du Haut Empire.

A Ribérac, au lieu-dit Le Pigeonnier, M. Bonvallet a découvert un denier en argent de Crispina au cours de travaux de jardinage. Chose étonnante, cette monnaie s'avère être un faux du célèbre faux-monnaieur bulgare Slavey Petrov avec le buste à gauche.

Vallée de l'Isle et ses affluents

■ Paléolithique

Les sites du Paléolithique moyen bien connus, à Agonac aux lieux-dits Les Gannes/La Porcherie, à Grassaval (Saint-Front-d'Alemps) et au Civadaud (St-Médard-de-Mussidan) ont livré du mobilier lithique.

Néolithique/Chalcolithique

Commune d'Agonac, sur le site de « La Porcherie/Les Gannes », abondant mobilier néo-chalcolithique, dont un nouveau fragment d'anneau-disque, mais cette fois façonné en schiste ardoisier et pas en sarrazacite, des lames de haches polies en dolérite, une flèche foliacée, des grattoirs, des lames et éclats retouchés, 1/2 meule dormante en granite, des nucléi et des percuteurs.

Au Civadaud (Saint-Médard-de-Mussidan), le site néo/chalcolithique découvert par J.-C. Héseault livre toujours un riche mobilier : haches polies en silex, haches taillées, armatures de flèches foliacées, grattoirs à retouches en écharpe, série de superbes couteaux à moissonner sur des silex très variés, outils divers et meules.

■ Protohistoire

Jean-Claude Moissat m'a signalé des travaux d'entretien autour des lignes électriques sur l'oppidum de Puy-de-Pont à Neuvic. Travaux qui mettent bien en valeur l'énorme rempart de La Tène qui barre l'éperon.

■ Gallo-romain

—A la Joncasse (Saint-Martin-l'Astier), J.-C. Héseault, D. Massoulié et S. Joyel ont poursuivi les prospections sur ce site gallo-romain : céramique commune s'étalant des Ier au IIIe siècles.

— Commune de Beleymas, à La Galaye, les amis de W. de Taillefer (C. Paoletti, G. Lajonie et P. Belaud)

m'ont signalé un nouveau site gallo-romain proche de Villablard. Ce site avait fait il y a quelques années, l'objet de prospections de M. Bordier, décédé depuis. Parmi le mobilier recueilli par ce dernier, figurent deux tessons de sigillée, d'abord un fond à pied annulaire qui porte une estampille au nom de SACIRONIF ou SACIRONVSF qui pourrait être originaire de la Graufesenque. Ensuite un tesson de sigillée moulée avec un décor de guirlande vers le pied (Montans ?). Il a également trouvé une demi fusaïole en terre cuite et des tessons de céramiques commune datés du Ier au IIIe siècle p.C.

— Commune de Cherval, à Villeneuve, j'ai repris les prospections avec Y. Duteil. J'ai ramassé un demi Dupondius, appelé As de Nîmes, du type IV frappé à Nîmes entre 10 et 14 p.C. Nous avons également ramassé un piton fermé en fer, de nombreux fragments de vaisselle en verre, de minuscules tessons de sigillée lisse et moulée des ateliers du Sud de la Gaule, de la céramique commune, du marbre, un résidu de fonte de fer, un galet en quartz utilisé comme enclume.



VALLÉE DE LA DRONNE ET AUTRES SITES DE LA DORDOGNE
Le triangle Lisle - Saint-Pardoux-la-Rivière - Thiviers
Fourche aménagée sur une ramure de cervidé. Oppidum de la Curade ?
Prospections en 1970 de B. Peypelut-Camille, ADRAHP. © Cliché C. Chevillot.

L'ancienne collection Peypelut-Camille : Mon ami Bertrand Peypelut-Camille m'a confié pour étude des objets qu'il avait recueillis dans sa jeunesse sur Périgueux et ses environs.

■ **Âge du Fer**

Une fourche à deux bannes, aménagée dans une ramure de cervidé, dont le manche équarri présente deux trous carrés pour sa fixation sur un manche en bois. Cet objet a été découvert sur l'*oppidum* de La Curade à l'occasion des travaux du lotissement dans les années 1970.

■ **Gallo-Romain**

Plusieurs monnaies romaines qu'il a trouvées dans Périgueux entre 1965 et 1980 à l'occasion de travaux urbains, en particulier vers la Visitation : un Dupondius de Néron frappé à Rome en 67 p.C., un sesterce de Vespasien avec au revers Vespasien tenant un sceptre assis sur un quadrigé d'éléphants frappé à Rome sous Titus vers 80-81, un follis de Licinius frappé à Trèves (Ire officine) entre 310 et 313 p.C.

Il faut ajouter à ces monnaies un bouton à bélière en métal cuivreux.

■ **Période médiévale**

Un hardi du Prince Noir (Edouard dit le Pince Noir), daté des années 1362 qu'il a trouvé lors d'une visite du cimetière de Pomerol (Gironde).

La collection Hamoir à Lamonzie-Saint-Martin

Sur les conseils de nos collègues de l'ADRAHP, Gérard Fonmarty et Didier Cornaggia, je les ai accompagnés en mars 2017 pour inventorier les découvertes réalisées par M. Hamoir autour de chez lui à l'occasion de travaux agricoles. Ce dernier qui demeure aux Planques a récolté des artefacts sur trois sites différents.

— Le Coureau : un biface du MTA en silex du Bergeracois, mais surtout une belle série de lames entières ou fragmentées en silex du Bergeracois et une scie à encoches en silex pressignien.

— Mensignac : Plusieurs lames et fragments de lames de haches polies en silex Bergeracois. Il faut aussi noter la présence d'un pied d'amphore vinicole italique de type Dr Ib.

— Le Monge : Plusieurs lames et fragments de lames de haches polies en silex Bergeracois.

Le Hameau de Comberoux à Sainte-Foy-de-Longas
Philippe Gay et Liliane Veyssy m'ont fait rencontrer J.-L. Mirabel qui habite l'ancien hameau viticole de Comberoux à Sainte-Foy-de-Longas. Ce dernier m'a fait découvrir plusieurs vestiges intéressants dans le hameau et ses alentours : un cluzeau sous une maison du hameau, un amas de minerai de fer concassé et calibré en vue de sa réduction et des scories de fer issues de fonte en bas-fourneau, une belle source aménagée dans le rocher et construite, un puits comblé creusé dans le rocher calcaire, et sur le plateau qui domine le hameau, de longues et puissantes murailles en pierres sèches dont la vocation nous est inconnue.

Écorneboeuf - Commune de Coulounieix-Chamiers (Dordogne). Prospections du site en 2017.

■ **Le « Point 1 » de la pente ouest**

Le Point 1 de la pente ouest se situe vers l'isthme sud de la colline. Le chemin qui descend en direction du nord-ouest de la pente a été maintes fois retaillé lors des travaux de construction de la carrière sur la pente ouest. Une épaisse couche noire farcie de charbons de bois enrobe des tessons de céramiques du BF IIIb, mais aussi des silex taillés. La plaque d'un foyer apparaît dans la coupe, qui renferme des tessons typiques du BF IIIb.

— Le mobilier lithique : Le mobilier lithique que nous avons recueilli au Point 1 appartient à une utilisation encore importante au cours du BF IIIb/Ha B2-B3. Ce mobilier montre un débitage de qualité médiocre, représenté par de nombreux éclats courts et des lames. L. Veyssy a recueilli une flèche foliacée en silex noir, seul outil découvert cette année.

— Le mobilier céramique du BF IIIb (Ha B2-B3) : Il est représenté par une dizaine de tessons de céramique. La majorité appartient à des vases de stockage, mais on trouve également une série de récipients destinés

à la présentation et à la consommation des aliments : écuelles tronconiques, assiettes à marli à facettes, bols, jattes carénées, gobelets de type « bulbe d'oignon », pots biconiques et pots grossiers destinés aux provisions et au stockage. Ces tessons sont parfois de taille assez importante et ne présentent pas de traces d'usure. Les cassures sont nettes et pas érodées.

■ **Le « Point 2 » de la pente ouest**

Le point 2 de la pente ouest se situe environ à mi-pente précisément au-dessous du sondage n° 20 réalisé en décembre 2013 et au-dessous de la carrière pour les chevaux. À cet endroit, la pente présente une large terrasse qui doit correspondre à des aménagements d'un habitat en terrasses par les Pétrocores entre -50 et -10/1 a.C.

Le tracé du chemin qui descend en direction du vallon de Vieille-Cité et de Campniac a retaillé le talus, mettant au jour une stratigraphie complexe qui montre un niveau d'habitat de La Tène D2b, avec trous de poteaux, zones de foyers, couche jaune de torchis en place, etc.

Sur plus de 30 m de long, se remarque une épaisse couche noire farcie de charbons de bois, dans laquelle se trouvent mêlés en position secondaire des silex taillés et des tessons de céramiques du BF IIIb. La



VALLÉE DE LA DRONNE ET AUTRES SITES DE LA DORDOGNE
Le triangle Lisle - Saint-Pardoux-la-Rivière - Thiviers
La Fontaine captée et aménagée de Comberoux à Sainte-Foy-de-Longas. © Cliché C. Chevillot.

grande majorité du mobilier recueilli dans les déblais du chemin appartient bien à la même phase tardive que celle observée lors du sauvetage de septembre 2012, à savoir La Tène D2b (-50/-10-1).

— Le mobilier du BF IIIb : Les tessons de céramique de la phase du BF IIIb/Ha B2-B3 sont ici moins nombreux qu'au Point 1. Ils se trouvent mêlés à ceux de la période de La Tène D2b. Comme déjà évoqué, il s'agit très probablement de mobilier en position secondaire. La céramique, abondante, est classique de cette phase : écuelles à marli à facettes, bols, jattes carénées, gobelets, gobelets de type « bulbe d'oignon », pots piriformes, vases de stockage.

— L'occupation de La Tène D2b : La coupe en bordure du chemin au niveau du Point 2, montre par endroits une stratification nette. On observe par exemple la présence d'une couche horizontale jaune clair, prise entre deux niveaux anthropiques chargés en charbons de bois, correspondant probablement à du torchis destiné aux cloisons de bâtiments.

Comme en 2015 j'ai suivi de façon régulière les terres éboulées du côté est du chemin au Point 2. La terre y est très noire, grasse, chargée d'éléments organiques et de charbons de bois, voire de cendres. Cela m'a permis de récolter un mobilier, essentiellement céramique et osseux, mais aussi métallique.

Le mobilier est exclusivement de la phase de La Tène D2b/Augustéen précoce : céramique importée, céramique commune, *terra nigra*, nombreux tessons d'amphores vinaires Dr Ib, faune abondante, mobilier métallique plus rare.

■ **Le mobilier métallique :**

— Métal cuivreux : une petite perle tonnelet identique à celle trouvée lors de la fouille de sauvetage en 2015 sur le parking de la carrière aux chevaux ; une

aiguille à chas ; un fragment de bracelet creux sans décor ; un bracelet plat ouvert décoré de fines incisions, 1 fragment d'objet moulé ; deux fragments de lingots.

— Le plomb : 2 poids en plomb dont 1 piriforme muni d'un anneau de suspension en fer et 5 petits lingots sous forme de barres.

— Le fer : Plusieurs clous forgés, à tige carrée et tête plate, utilisés pour l'assemblage de pièces de bois.

■ **Le mobilier céramique :**

— La céramique d'importation est représentée par un gros tesson de cruche à pâte claire récente et surtout par un tesson de vase à paroi fine qui est un fragment de gobelet (forme PAR-FIN 2-3) décoré d'épines obliques, bien daté de La Tène D2.

— La Terra Nigra : Elle est bien présente avec des gobelets et des pots globulaires.

— La céramique commune est abondante souvent sous forme de gros tessons aux cassures fraîches. Ce sont les pots ovoïdes culinaires, les grands pots de stockage et les coupes à bourrelet rentrant qui sont nettement majoritaires, mais on trouve également des gobelets à boire et des coupes carénées.

— Les amphores vinaires italiques : Les tessons d'amphores de couleur beige à orangé sont abondants au Point 2, tous appartenant au type Dr Ib, daté des années -60/-30/1. Il faut noter la présence d'un nouveau broyon aménagé sur pied d'amphore.

■ **La faune (Denis Loirat)**

La faune est toujours aussi abondante au Point 2. D. Loirat note la présence en plus de la triade (porc, bœuf, ovi-capridés) du cheval, du chien et de gallinacés.

Chevillot Christian